This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Bellevue
H W E

CONFÉRENCES ET DISCOURS

CONFÉRENCES

ET

DISCOURS

DE NOS HOMMES PUBLICS

EN FRANCE

RECUEILLIS PAR

GEORGES BELLERIVE

AVOCAT

QUÉBEC,
LÉGER BROUSSEAU, IMPRIMEUR,
1902

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
239352A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1926 L

ENRÉGISTRÉ conformément à l'acte du Parlement du Canada, par GEO. BELLERIVE, en l'année 1902, au bureau du ministre de l'Agriculture.

A ceux de nos hommes publics qui nous ont gagné l'admiration et la sympathie de la France, je dédie respectueusement ce recueil.

GEORGES BELLERIVE.

Canadian Mac 1915

INTRODUCTION

Il m'est agréable de présenter à mes compatriotes la collection, sous forme de volume, des éloquents discours que nos hommes publics ont eu l'honneur de prononcer en France, lors de leur séjour dans ce pays qui nous est si cher, et pour lequel nous avons toujours eu l'affection la plus profonde et la plus inaltérable.

Il me semble, en effet, qu'en ayant ainsi recueilli ces belles pages, pour les sauver de l'oubli du temps et les conserver à notre admiration et à notre instruction, j'ai rempli envers eux, et au nom de tous, un devoir impérieux de reconnaissance.

Je n'essaierai pas de mettre ici en pleine lumière la grande œuvre qu'ils ont si brillamment accomplie en France, mais il y a deux faits qui s'imposent de suite à l'attention de celui qui cherche à en apprécier les résultats : c'est que notre province n'est plus ignorée comme elle l'était auparavant de " *nos gens* " d'outre-mer, et que la France s'intéresse à notre avenir national.

Pour se convaincre du premier de ces faits, il n'y a qu'à se rappeler la longue liste des journaux français qui, dans ces mémorables circonstances, ont salué de leurs plus vives acclamations le passage de

nos orateurs en France, et ont, après eux, prôné avec un admirable enthousiasme les richesses et les beautés de notre pays, ainsi que les qualités distinctives de notre race.

Quelles émotions cette liste ne nous a-t-elle pas causées ?

Nous nous en souvenons ; en la lisant, en voyant surtout qu'elle contenait les noms de journaux de toutes les parties de la France, une même pensée nous venait à l'esprit : notre plus cher désir était réalisé ! celui d'être connu et estimé de tous nos frères de notre ancienne patrie.

Aussi me plaît-il de reproduire à la fin de ce recueil la liste de ces journaux dévoués à notre cause. C'est faire renaître ces mêmes émotions ; et obéir à ce sentiment de gratitude qu'ils nous ont alors si vivement inspiré.

Désirons-nous maintenant nous rendre compte du fait que nous ne sommes plus délaissés par notre mère-patrie ?

Il nous suffit de jeter un coup d'œil en arrière et de considérer ce qui s'est passé en France et dans notre pays depuis quelques années.

De suite, on peut constater avec bonheur que les temps sont bien changés depuis l'époque où Crémazie, notre illustre poête national, adressait dans des strophes inoubliables, à la France officielle, représentée à Québec par le Commandant de la " Capricieuse " M. de Belvèze, la plainte de tout un peuple qui se sentait abandonné.

Depuis cette époque, la France nous est enfin revenue, non pas avec ses régiments et ses drapeaux, comme le souhaitait le " Vieux Soldat Canadien " ; non,—car nous sommes satisfaits du large drapeau qui abrite nos libertés, mais

Avec ses représentants du haut commerce, de la grande industrie, et de la finance, tels que :

Les Thors, les Baron de Sellières, les Emile Ficquet, les Poindron, les Genestal, les Musy, les Pion, les Siegfried, les Galibert, les Herdt, les Boissières, les LaVallée Poussin, les Auguste Girard, les Raoul Saulay ;

Avec ses fondateurs de colonies et d'établissements agricoles, tels que :

Le Duc de Blacas ; les comtes de Castellane, de la Forest, de Simencourt, de Langle, des Etangs, de Roffignac, de Virgile, de Massol ; les vicomtes de la Barre, St-Exupèry, de la Barthe, d'Aubigny d'Assy ; les barons Huysmans, de Cayrol, d'Halevyn, Hüe, de Pollinière ;

Les Dom Benoit, Menier, Commettant, Lucien Bonaparte-Wyse, Rodolph Meyer, De la Borderie, Eug. Bésigneul, DeKeruzec, Auguste Haymann, Louis Gigot, Armand Goupil, Pierre Foursin, Geo. Bcssange, Boissières, Théodore de Leusse, Raymond Accolas.

Grâce à leur concours, l'immigration française a commencé à se diriger vers notre pays ; des lignes de navigation océanique entre la France et le Canada ont été établies ; d'importantes institutions financiè-

res, telle que le Crédit Foncier, se sont implantées dans notre Province ; des usines pour la fabrication du sucre de betterave, des phosphates et de la pulpe, ont été mises en opération ; de vastes colonies agricoles ont été fondées, entre autres : celles d'Anticosti, des Cantons de l'Est et du Lac Témiscamingue, dans notre Province : celle du Fannystelle, au Manitoba : celles du Nord-Ouest, appelées " La Rolandrie ", " Notre-Dame de Lourdes " et " Montmartre ".

Elle nous est revenue aussi

Avec ses hommes de lettres les plus illustres, sa haute noblesse, ses hommes politiques : ministres, sénateurs, députés, ses professeurs d'Universités et de lycées, ses publicistes, ses journalistes, ses artistes, ses ingénieurs, les plus distingués, témoins :

MM. Reclus, Rameau de St-Père, Xavier Marmier, Ferdinand Brunetière, Réné Doumic, Edouard Rod, Gaston Deschamps, Paul Bourget, Henri de Regnier, Hughes LeRoux, Amaury de Montcheux, Léopold Mabilleau, Pierre de Labriolles, Laurentie, Berthet, Paul Saunière, Max O'Rell, MM. Louis Herbette, Claudio Janet, de Molinari, Salone, Delaire, Emile Levasseur, D'Estournelles, Le Prince Roland Bonaparte, le Général de Charette, Le Duc d'Orléans, le Duc de Luynes, le Marquis de Lévis, le Marquis d'Aigneaux, le Marquis de Croy, le Comte de Paris, le Comte de Nicolay, le Comte Foucault, le Baron de Courcel, le Baron Hulot, le Baron Giers, le Baron Quinette, le Baron de

Soultrait ; le Général Faverot de Kerbreck et le Général Boulanger, anciens ministres ; M. Lucien Brun, sénateur, et MM. Paul Deschanel, président actuel de la Chambre des députés, Jules Steeg, Geo, Demanche, Desmons, Carlier, Louis Passy, députés ; M. Jules Cambon, ambassadeur ; MM. H. de la Mothe et Feillet, gouverneurs; MM. Serrurier, Lézé, Chs. Richet, Piriou, Chs. A. Guérard, professeurs ; M. le Juge Pailhès ; MM. Descours-Desacres, De la Brière, Alp. Girard, Maurice Lefebvre, Félix Serret, Jehan Soudan de Pierrefitte, L. Perron, E. Peineault, Caubert, Gustave Duflos, Léon Meunier, Hiélart, Pierre de Rochefort, Jacques Bertillon ; MM. Henri Vetillart, Barral, Berthomier, ingénieurs ; MM. Gaston Roullet, Tiret-Bognet, Chevré, LeCardonnel, artistes ;

Avec ses amiraux, vice-amiraux, et commandants de vaisseaux, qui ont laissé parmi nous de si vivaces souvenirs : les Amiraux Cuverville etPerron, les Vice-Amiraux Thomasset, Galiber et Guépratte ; les Contre-Amiraux Juin, Vignes et de Libran ; les Commandants de Varannes, Humann, Fitz-James, Delassaux, Mayet, Pueh, De la Barrière, De Sibran, Pottier, Borel, Meinard, Penaud, Suisse ;

Avec ses Consuls (dont les noms sont encore si estimés) : MM. Gauldré Boileau, Fréderic Gauthier, M. Chevalier, Albert Lefaivre, M. le comte Hervé de Sesmaisons, A. Lanin, Geo. Dubail, M. le comte de Turenne, M. Kleckowski.

Elle nous est revenue avec tous ces personna-

ges distingués, pour mieux apprécier les sentiments, les coutumes, les mœurs de notre peuple et en mesurer la force et la vitalité.

Et maintenant quel magnifique et encourageant spectacle ne nous a-t-il pas été donné !

Nous avons vu tous ces visiteurs de renom rivaliser de zèle et se constituer les apôtres du Canada Français en France, en continuant l'œuvre de propagande que nos hommes publics ont si bien commencée.

Discours, conférences, livres, revues, journaux, sociétés de géographie, d'agriculture et d'expansion coloniale, cercles littéraires ; tout a été mis en œuvre par eux pour faire connaître notre pays, et intéresser toutes les classes : commerciale, agricole et industrielle, politique et littéraire, à l'avancement de cette province française à laquelle ils ont consacré tous leurs efforts et tout leur dévouement.

Mentionnons entre autres :

Les "*discours et conférences*" de MM. Louis Herbette, E. Rameau, Ferdinand Brunetière, De la Brière, Salone, Claudio Janet, le Baron Hulot, Chs. Gailly de Taurines, Geo. Demanche, Fréderic Gerbié, Henri Menier.

Les "*récits de voyage*" de MM. Gaston Deschamps, René Doumic, Edouard Rod, Paul Bourget, E. Peineault, Davrillé des Essarts, L. Hacault, René Boudard, Chs. Limousin, Foursin Escande, Aug. Haymann, Henri Tournade, Léon de Tinseau, Alphonse Allais, De Cotton,

Darneault, A. Picard, A. Fossart, Ls. Tesson, Louis Auboin, Pierre Nanteil.

Les "*œuvres littéraires et historiques*" de MM. Rameau de St-Père, Xavier Marmier, Paul Bourget, l'amiral de Cuverville, Chs. Carnivet, Geo. Demanche, Rémy de Gourmont, de Bonnechose, Paul Champion, Henri Lorin, Gabriel Gravier, Th. Bentzon, Henri de la Mothe, De la Brière, de Molinari, le Baron Hulot, Eugène Reveillaud, Chs. Gailly de Taurines, Paul Saunière, Gobin, A. Hèron, Eugène Guérin, Amès Semiré, Du Bosq de Beaumont.

Nous avons vu, en outre de ces visiteurs de distinction, toute une pléiade de lettrés et de savants publier des études remarquables ou donner des conférences d'érudition sur tout ce qui nous concerne : sur notre histoire, notre littérature, notre population, notre commerce, notre organisation politique et sociale, etc., etc.

Rappelons ici les noms de ces savants amis du Canada. Ce sont : MM. Gabriel Hanotaux, Francisque Sarcey, Jules Claretie, Jules Simon, LePlay, Onez. Reclus, Paul Leroy Beaulieu, Albert de Mun, Gaston Paris, Pierre Margry, De la Sicotière, Oscar Havard, Camille Derouet, Léon Barot, Léon Aubry, Tibulle Hamon, Cazajeux, E. Longchamps, Ed. Marbeau,O. Festy, Ernest Lavisse, Jean Frollo, Vicomte Delaunay, Jos. Joubert, Edmond Sautereau, Aug. Filon, Abel Ravier, Hughes Delorme, Albert Bourdas, Ed. Drumont, Léon Lallemand,

Imbart de la Tour, Ed. Delpit, Pierre Marceau, Gabriel Bonvalot, Gustave Pérès, Henri Boland, F. de la Ponterie, Raoul Frary, A. Joyeux, Léo Quesnel, Victor Dubled, Paul Vibert, Prof. Waille, Prof A. L. Leroy, Emile Asse, M. de la Fargue, Ab-der-Abden, Henri Deloncle, Emile Gauthier, Paul Dreyfus, Réné St-Julien, Paul Ginisty, Gabriel Marfond, Thomas Grimm, De la Martinière, Franz Schrader, Prof. Gourraigne, Prof. Godard, Chs. Bos, M. Lionnet.

En un mot, la France est heureuse d'avoir retrouvé après deux siècles d'oubli cette Province restée si française, au prix de tant de luttes et de sacrifices, et de racheter les fautes du passé en contribuant à son développement intellectuel et matériel.

Nous sommes désormais ses enfants de prédilection, et elle est redevenue pour nous une mère-patrie digne de ce nom.

Son influence plane maintenant sur notre peuple, et son ambition tient même à nous associer à sa grande mission dans le monde.

Elle est fière de nous envoyer ses célébrités pour présider à nos chaires de littérature, afin de cultiver notre amour des lettres françaises et de nous faire admirer davantage notre belle langue, en faisant résonner à nos oreilles ses accents les plus suaves,—et elle se fait un honneur de couronner les œuvres de nos écrivains, de nos artistes et de nos hommes politiques.

Nos gloires sont devenues les siennes, et elle s'enorgueillit du nouveau prestige que nos hommes de talents et de mérites ont donné à la race française au Canada.

Elle s'insinue enfin partout dans nos bibliothèques et dans nos musées qu'elle enrichit de ses dons précieux.

Quoi de plus consolant pour tous ceux qui ont le culte de la patrie canadienne française !

Nous avions donc raison de dire que les temps sont bien changés et que nous ne sommes plus abandonnés !

La France a entendu la voix de ses enfants du Canada qui lui ont parlé le language du cœur, et elle a compris son devoir.

Honneur ainsi à ceux des nôtres qui sont allés lui exprimer nos désirs, nos aspirations et nos craintes, et lui faire comprendre que nous avions droit à ses sollicitudes : les Honorables Messieurs Chauveau, Chapleau, Laurier, Mercier, Tarte, Routhier, Fabre, Turgeon, Déchène : Messieurs Louis Fréchette et J. X. Perreault, ainsi que ce généreux apôtre de la colonisation, le regretté Mgr. Labelle.

Honneur à eux, car en faisant revivre l'influence française sur nos bords, ils ont donné à leur patrie un puissant essor dans sa marche vers ses destinées providentielles et accompli ainsi la plus belle œuvre de leur vie.

Aussi devons-nous leur en être reconnaissants. Et quel plus bel hommage pouvons-nous leur rendre que celui de recueillir comme un précieux héritage et comme un témoignage indiscutable de leur dévouement à leur nationalité, ces éloquentes paroles qui ont remué si profondément l'élite de la société française, et qui nous ont valu tant de sympathies de l'autre côté de l'Océan.

C'est ce que j'ai fait.

J'aime à croire que le public accueillera favorablement ce volume, et qu'il aura sa place dans nos familles et dans nos bibliothèques, afin que la jeunesse puisse aller y puiser les enseignements et les impressions du patriotisme le plus pur et le plus élevé.

Il est juste de dire qu'il est bien incomplet, et qu'il est loin de contenir tous les discours que nos hommes publics ont prononcés en France devant les auditoires les plus choisis.

Malheureusement la plus grande partie de ces discours ne nons sont pas parvenus.

Nous n'en avons pas un seul des Honorables MM. Chauveau et Chapleau, deux de nos plus brillants orateurs. (1)

(1) L'Hon. M. Chauveau fut le premier, si je ne me trompe pas, qui eût l'honneur de parler de nous devant un auditoire français. C'était en 1867, le 5 février, lors de la visite officielle du Ministre de l'Instruction publique de cette époque, en France, M. Duruy, à l'Ecole Normale de Cluny.

Le même honneur fut accordé à l'Hon. M. Chapleau, en août, 1881, à Bordeaux, et plus tard, à Paris, au Congrès des Unions de la paix, en février 1893.

Nous n'avons pas non plus ceux que L'Honorable Honoré Mercier a prononcés à Caen, à Issy, à Tourouvre, à l'Institut Catholique, au Cercle Catholique du Luxembourg, à la Société des publicistes chrétiens, au Club Alpin de Paris.

Il en est de même de ceux que L'Honorable M. Tarte a prononcés aux réunions de l'École Internationale des Expositions, de la Société de la presse coloniale, de l'Alliance française, de la Société d'économie sociale, de l'Association normande et bretonne " La Pomme ", de la Société " La Marmite ", du cercle " Panaché " et aux deux banquets qui lui ont été donnés lors de sa visite à Rouen.

De Mgr. Labelle, nous n'en avons aussi qu'un seul ; cependant que de discours il a fait en France ! que d'auditoires il a charmé de son éloquence ! Mentionnons, entre autres, deux de ses principaux discours, l'un prononcé devant la Société géographique, l'autre, devant la Société des agriculteurs de France, à Paris.

Il manque aussi à ce recueil, les deux belles conférences que notre poête lauréat de l'Académie Française, M. Louis Fréchette, a prononcées, l'une à Paris et l'autre à Nantes, en 1887.

Je le conçois, toutes ces lacunes sont regrettables, mais il m'a été impossible de les combler.

Il est heureux cependant que les discours et conférences que je publie, n'aient pas subi le même sort.

Leur importance historique n'en est que plus considérable.

Ils seront là pour marquer cette ère d'espérances qui vient de s'ouvrir pour notre province, et nous rappeler quelques-unes de ces touchantes démonstrations où s'est renouvelée notre amitié avec ce peuple qui nous était déjà uni par les liens d'une commune origine, et qui, Dieu merci, est encore l'un des plus grands peuples de l'Europe.

GEORGES BELLERIVE.

CONFÉRENCES ET DISCOURS

DISCOURS DE MGR LABELLE

Député-Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec

Au banquet offert en son honnneur par l'Alliance Française de Paris, en Juillet 1890.

Président : M. le comte Colonna Ceccaldi

M. LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Je ne sais comment témoigner ma reconnaissance à l'Alliance française et à la Société historique qui me donnent, par ce magnifique banquet, une marque d'estime aussi solennelle, et qui ne manquera pas d'avoir du retentissement jusqu'en Canada. Cet honneur que vous me faites, ne rejaillit pas seulement sur moi, mais encore, avec un plus vif éclat, sur toute la race française de l'Amérique septentrionale. Par là, vous fortifiez ce rameau français, plein de sève et de vigueur, qui pourra toujours abriter sous son ombre bienfaisante, avec gloire et bonheur, ces enfants valeureux de la Nouvelle-France qui, à travers tous les obstacles, toutes les tempêtes, ont su conserver intactes la langue, les lois et les traditions de la Vieille-France.

Ce dîner, c'est un baiser d'amitié, un embrassement chaleureux que la mère accorde amoureusement à sa fille après des siècles d'oubli, et, en même temps, c'est applaudir à toutes les luttes guerrières et politiques que cette nation a livrées pour garder scrupuleusement le dépôt sacré du génie de la vieille mère-patrie.

Quand je vois autour de cette table les hommes les plus distingués de la France par la science, le talent et le coeur, il me semble entrevoir l'aurore d'un nouveau jour luire entre les relations de ce pays et de cette jeune nation qui commence à paraitre sur l'horizon et qui sera dans l'avenir, je l'espère, l'astre radieux du nord de l'Amérique septentrionale.

Par une heureuse coïncidence, dans quel temps voit-on se produire cette brillante manifestation! C'est juste à ce moment où des fanatiques ont lâché le cri de guerre contre la langue française en Canada, cette langue qui a poussé de si profondes racines dans le riche sol du pays, qu'on ne pourrait arracher ce grand arbre sans ébranler jusque dans ses fondements tout l'édifice de la Confédération canadienne dont nous sommes les premiers et les plus solides ouvriers. Ce serait un désastre qui couvrirait de ses ruines, non seulement la nationalité canadienne-française, mais encore toutes les autres nationalités qui habitent cet immense territoire ; ce serait arrêter le progrès de la civilisation dans cette région aussi vaste que l'Europe.

La langue française, par sa beauté, sa richesse,

sa sonorité, sa perfection, ses chefs-d'œuvre, ne s'est-elle pas imposée à toute l'Europe ? N'est-elle pas la langue des cours et de la diplomatie ? N'est-il pas vrai que tout homme instruit trouve qu'il manque quelque chose à son instruction quand il ignore cette langue ? C'est donc la langue des peuples et des rois ! Je le déclare avec conviction et énergie, la langue française conservera son omnipotence dans le monde aussi longtemps qu'il y aura une France en Europe, et une Province de Québec en Amérique.

Qnel beau champ s'ouvre à l'Alliance pour exercer son zèle, déployer son dévouement, étendre son influence et prouver, de plus en plus, l'importance et l'utilité de cette bienfaisante et honorable société, non seulement en France, mais encore dans le monde entier où l'on parle avec orgueil la langue harmonieuse et parfaite des Bossuet, Fénélon, Molière, La Fontaine, Racine et Corneille ! Quels liens d'amitié, de bons rapports, de civilisation, cette Société ne crée-t-elle pas dans la grande famille française répandue sur toute la surface du globe ? Cette action vivifiante de l'Alliance à sauvegarder pur et sans tache ce glorieux drapeau de la langue française par toute la terre ; quel courage n'inspire-t-elle pas à ces Canadiens-Français qui estiment leur langue aussi chère que leur vie ! Quel puissant stimulant n'excite-t-elle pas dans le cœur de cette brave population pour défendre ce précieux héritage de ses ancêtres qu'elle a arrosé de ses sueurs et de

son sang ! Un historien célèbre américain n'a-t-il pas déclaré, que cette race entière était un peuple de héros !

L'accueil que j'ai reçu à Paris, par l'Alliance et les autres Sociétés me touche profondément.

La France a salué en moi un de ses enfants qui peut encore se dire l'os de ses os, la chair de sa chair, qui a sucé cette langue sur le sein de sa mère, qui sera toujours un bon Français et qui parlera toujours le français avec un peu de terroir de la Normandie, lieu de naissance de ses ancêtres. (*Applaudissements prolongés.*)

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

Premier-Ministre du Canada

Au banquet donné en son honneur, à la Galerie des Champs-Elysées, par la Chambre de Commerce britannique, à Paris, en Juillet, 1897.

M. LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Puisque je suis appelé à l'honneur de répondre à ce toast, je crois être fidèle à la pensée qui l'inspire, telle du moins que je la comprends et que je l'interprète, en interrompant ici l'usage de la langue anglaise, pour me servir de ma langue maternelle, de la langue que j'ai apprise aux genoux de ma mère, qui fut apportée au Canada voici plus de trois siècles, par des colons venus de France, et que leurs descendants ont religieusement, pieusement conservée pour la transmettre eux-mêmes à leurs enfants et aux enfants de leurs enfants.

Oui, si l'empire britannique s'est élevé aux magnifiques proportions qu'il présente au monde, et que la France, seule, je crois, de toutes les nations de l'Europe, consciente de sa force et de sa grandeur, a su reconnaître et apprécier ; il ne s'est élevé, il ne s'est maintenu, il ne saurait se maintenir que sur

les larges assises de la liberté, de la liberté civile, politique et religieuse, de la liberté qui sait respecter les croyances, la langue, les institutions, les lois, les coutumes de tous les éléments divers qui, sur tous les points du globe, reconnaissent la suzeraineté de la couronne, portée aujourd'hui avec tant d'éclat par Sa Majesté la reine impératrice.

Nous Canadiens, d'origine française, nous avons été séparés de la France au dernier siècle, non pas tant par les chances toujours incertaines de la guerre que par la mollesse, l'incurie, l'impéritie du roi de France. Lorsque Louis XV s'endormait sur son trône — sur ce trône qu'ébranlaient déjà les premières vagues de la grande tempête qui, quelques années plus tard, devait emporter le trône et la société tout entière—il n'est pas étonnant que la perte de ce que les courtisans appelaient "*quelques arpents de neige*," n'ait été pour lui qu'un léger souci ; il n'est pas étonnant qu'il n'ait rien fait pour porter secours à ceux qui, en Amérique, multipliaient des prodiges, égalés peut-être, mais jamais surpassés par la valeur française, pour lui conserver non pas " *quelques arpents de neige*," mais un empire près de deux fois plus grand que l'Europe.

Séparés de la France, nous n'avons jamais oublié l'honneur de notre origine ; séparés de la France, nous en avons toujours gardé le culte ; séparés de la France, si nous avons perdu notre part de ses gloires, nous avons fait une conquête toujours chère aux âmes françaises. En parcourant Paris,

hier, je croyais plus ou moins d'avance en connaître la beauté. La beauté de Paris a été rendue célèbre dans le monde entier, par le livre, par la peinture, par la gravure, par tous les moyens que la littérature et les arts mettent à la disposition de la publicité moderne. Mais, si préparé que l'on y soit, la beauté de Paris étonne ceux qui, pour la première fois, en repaissent leurs yeux. En parcourant cette ville, belle entre toutes les villes, j'ai remarqué sur la plupart de ses édifices publics la fière devise que les armées de la République promenèrent à travers l'Europe : Liberté, Egalité, Fraternité. Eh bien, tout ce qu'il y a dans cette devise de vaillance, de grandeur et de générosité, nous l'avons aujourd'hui au Canada : c'est là notre conquête. La liberté, nous l'avons, absolue, complète, plus complète—pardonnez à ma fierté nationale l'affirmation que j'en fais —plus complète que dans n'importe quel autre pays au monde ; liberté pour notre religion, avec son culte, ses cérémonies, ses prières, ses coutumes ; liberté pour notre langue qui est langue officielle comme la langue anglaise ; liberté pour toutes ces institutions que nos ancêtres apportèrent de France, et que nous regardons comme un héritage sacré.

L'égalité, nous l'avons. Et quelle autre preuve vous en donnerais-je que dans ce pays, en majorité de race anglaise et de religion protestante, les dernières élections générales ont porté au pouvoir un homme de race française et de religion catholique qui a toujours affirmé haut sa race et sa religion.

La fraternité, nous l'avons. Il n'y a pas parmi nous de domination de race sur race. Nous avons appris à respecter et aimer ceux que jadis nous avons combattus, et à nous en faire respecter et aimer. Les vieilles inimitiés ont cessé ; il n'y a plus de rivalité, il n'y a que de l'émulation. Et je dois rendre cette justice à mes compatriotes de race anglaise que notre fierté nationale comme descendants de la France, ils la comprennent, ils l'apprécient, ils l'admirent, et qu'ils n'en ont que plus de respect pour nous. De nos anciennes luttes, il nous reste à nous, descendants de la France, une relique que nous conservons avec un amour passionné : c'est un drapeau de la France, non pas de la France d'aujourd'hui, mais de l'ancienne monarchie. Il existe parmi nous une tradition soigneusement conservée, que ce drapeau flotta victorieusement tout un jour sur les remparts de Carillon, lorsque le marquis de Montcalm y repoussa les assauts répétés de l'armée anglaise. Ce drapeau qui rappelle une victoire française, nous le promenons solennellement dans nos cérémonies religieuses, dans nos processions patriotiques, et jamais nos compatriotes d'origine anglaise n'ont songé à s'en offenser, ou à nous en faire un reproche. Si ce n'est pas là la fraternité, messieurs, qu'est-ce donc que la fraternité ?

Si, en devenant sujets de la couronne britannique, nous avons su conserver nos anciens droits et même en acquérir de nouveaux, d'un autre côté, nous avons contracté des obligations que, descen-

dants d'une race chevaleresque, nous savons pleinement reconnaître et que nous tenons à honneur de proclamer.

Pour moi, je n'hésite pas à déclarer, parlant ici au nom de mes compatriotes, comme je crois en avoir le droit, que par raison politique et par reconnaissance, je suis profondément attaché aux institutions britanniques. A l'heure présente nos relations avec la mère-patrie nous conviennent absolument. Nous sommes satisfaits de notre lot. Nous sommes de fait une nation, et virtuellement indépendants. Il est manifeste cependant que ces relations ne sauraient permanemment rester ce qu'elles sont. Un jour viendra, dans un avenir plus ou moins rapproché, où, par le seul fait de notre développement comme peuple et de notre accroissement numérique, le lien colonial, si ténu, si léger qu'il soit, deviendra lourd, par cela seul qu'il ne répondra plus à nos aspirations nationales.

Quand cet état de choses arrivera, il est évident que le lien colonial deviendra plus complet et plus intime, ou qu'il se rompra tout à fait. Sa solution sera principalement entre les mains de l'Angleterre. Il est possible que la solution se trouve dans le grand principe de la représentation impériale. Les colonies françaises sont représentées dans le corps législatif. Notre situation est bien différente. Nous avons non seulement notre autonomie locale, mais l'indépendance législative la plus complète. Si comme prix de la représentation impériale, nous

devions renoncer à notre autonomie, à notre indépendance législative, nous n'en voudrions à aucun prix. Mais si la représentation impériale doit être la solution, elle ne saurait l'être que comme le complément et non pas comme la destruction de ce qui existe aujourd'hui.

Permettez-moi, maintenant, messieurs, d'ajouter que si le rêve de la représentation impériale doit se réaliser, je regarderais comme un jour glorieux le jour où le Canada serait représenté sur le parquet historique des Communes d'Angleterre par un Canadien-français, qui apporterait dans cette atmosphère nouvelle, avec sa franche loyauté aux institutions britanniques, la logique d'esprit, l'ardeur de sentiments, l'imagination vive, l'instinct artistique, la conception poétique des choses, qui de tout temps ont caractérisé le génie français.

Qu'il me soit permis maintenant de faire une allusion qui m'est toute personnelle. Je me suis laissé dire qu'ici, en France, il est des gens qui s'étonnent de cet attachement que j'éprouve et que je ne cache pas pour la couronne d'Angleterre ; on appelle cela ici du loyalisme. Pour ma part, soit dit en passant, je n'aime pas cette nouvelle expression de *loyalisme* ; j'aime mieux m'en tenir à la vieille locution française de *loyauté*. Et certes, s'il est une chose que l'histoire de France m'a apprise à regarder comme un attribut de la race française, c'est la loyauté, c'est la mémoire du cœur. Je me rappelle, messieurs, ces beaux vers que Victor Hugo

s'est appliqués à lui-même, comme l'inspiration de sa vie !

> Fidèle au double sang qu'ont versé dans ma veine,
> Mon père vieux soldat, ma mère vendéenne.

Cette double fidèlité à des idées, à des aspirations distinctes, nous nous en faisons gloire au Canada. Nous sommes fidèles à la grande nation qui nous a donné la vie, nous sommes fidèles à la grande nation qui nous a donné la liberté. (*Applaudissements prolongés.*)

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER

Premier-Ministre du Canada

Au banquet donné en son honneur, par les Amis du Canada, à Paris, le 2 août 1897, à l'Hotel Terminus.

Président du banquet : M. Cochery, ministre des finances.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS,

Je chercherais vainement des expressions pour vous dire, comme j'aimerais à vous le dire, à quel point je suis touché des paroles bienveillantes et beaucoup trop flatteuses par lesquelles vous, M. Cochery, vous avez proposé ce toast, et de la manière dont vous Messieurs, vous l'avez accueilli.

Vous avez, M. Cochery, ouvert un aperçu sur la vie contemporaine du Canada, et vous avez rappelé la part que j'ai prise aux luttes qui s'y sont livrées, et en le faisant vous m'avez fait honneur de sentiments qui remplissent toute mon âme, mais pour lesquels, assurément, je ne réclame ni ne mérite aucun crédit.

Les sentiments que j'ai exprimés dans ces luttes, les idées que j'y ai défendues et les aspirations dont je me suis fait l'écho, sont les sentiments, les idées, les aspirations de la race à laquelle j'ai l'honneur

d'appartenir, dans la situation où elle se trouve au Canada; tous autres sentiments eussent été indignes de nous, indignes de notre passé, indignes de notre origine, car, je n'ai pas besoin de vous le répéter, c'est le sang de la France qui coule dans nos veines. (*Applaudissements.*)

Séparés de la France, nous avons toujours suivi sa carrière avec un intérêt passionné, prenant notre part de ses gloires et de ses triomphes, de ses joies et de ses deuils, de ses deuils surtout. Hélas ! jamais peut-être nous ne sûmes à quel point elle nous était chère que le jour où elle fut malheureuse. Oui, ce jour-là, si vous avez souffert, j'ose le dire, nous avons souffert autant que vous. (*Sensation*).

Cependant, séparés de la France par les mers, par la distance, c'eût été faiblesse de notre part de nous éterniser dans d'inutiles regrets et de stériles espérances. Notre devoir était clair et net : c'était de nous redresser fièrement comme des hommes, de porter haut la tête, de conserver pieusement notre héritage, de savoir nous faire respecter en nous respectant nous-mêmes et de développer les immenses ressources de notre pays. Ce devoir, je puis ici l'affirmer, nous l'avons accompli.

Aujourd'hui le Canada est une nation. Oui, je le répète avec orgueil, le Canada est une nation, bien qu'il ne soit encore que colonie. Mais si le Canada est colonie, c'est parce que nous sommes un peuple uni, c'est parce que nous avons la conviction profonde que l'indépendance ne nous donnerait pas

plus de liberté réelle que celle dont nous jouissons. Le lien qui nous attache à la Grande-Bretagne n'est pas un lien imposé par la force ; c'est un lien maintenu par l'affection et la gratitude—par la gratitude, dis-je, pour la grande nation qui non-seulement protège notre liberté, mais protège nos intérêts à ce point que, sur notre demande, elle vient, il n'y a encore que quatre jours, de dénoncer le traité de commerce qu'elle avait depuis trente ans avec l'Allemagne. (*Applaudissements.*)

Notre pays est un pays plein de sève, de vigueur, d'activité et d'ambition. Le sang de la jeunesse bout dans ses veines, il a foi dans son avenir, et il peut s'appliquer cette belle expression d'André Chénier :

> " L'illusion féconde habite dans mon sein.
> " J'ai les ailes de l'espérance !

Ce n'est pas à vous Français qui avez le culte ardent, passionné de la patrie ; ce n'est pas à vous pour qui chaque parcelle du sol de la patrie est sacrée ; ce n'est pas à vous, dis-je, que j'ai à m'en expliquer ; vous me comprendrez si je vous dis sans déguisement :

J'aime la France qui nous a donné la vie : j'aime l'Angleterre, qui nous a donné la liberté ; mais la première place dans mon cœur est pour le Canada, ma patrie, ma terre natale.

Certes, mes yeux ne se lassent pas de contempler ce Paris si plein de merveilles, Paris, la Ville-

Lumière, comme Victor Hugo l'a appelée avec tant de vérité, la plus belle sans contredit de toutes les villes, mais Paris avec toutes ses beautés, ne parle pas à mon âme, comme le rocher de Quebec ! (*Assentiment et bravos répétés.*)

Vous en conviendrez avec moi, Messieurs, le sentiment national d'un pays n'a de valeur que par l'orgueil qu'il sait inspirer à ses enfants. Eh bien ! nous l'avons, nous Canadiens, cet orgueil de notre pays.

Nous sommes fiers de son histoire, et certes c'est une histoire glorieuse. Je n'ai pas besoin de vous le rappeler, Messieurs ; vous le savez comme moi, mieux que moi, la France et l'Angleterre ont rempli le monde moderne de leurs guerres ; la lutte commencée entre les rois de France et d'Angleterre pour l'interprétation de la loi salique s'est continuée presque sans relâche, à travers les âges, jusqu'à notre époque. Cette lutte, elle se projeta même au-delà des mers, et lorsque les deux nations prirent pied en Amérique, bien qu'elles eussent chacune devant soi l'espace sans bornes de tout un continent vierge, elles se disputèrent avec rage les misérables huttes qui formèrent leurs premiers établissements. Cette lutte, elle se termina par la perte du Canada pour la France. Et cependant jamais les armées françaises ne brillèrent de plus d'éclat que dans ces immortelles campagnes qui furent conduites par le marquis de Montcalm pour la défense de la colonie. Montcalm ! je viens de prononcer le nom de l'un

des plus braves soldats de la France, en même temps que l'un des plus heureux. Il ne perdit qu'une seule bataille, mais elle fut fatale. Le 13 septembre 1759, le général Wolfe, le commandant des forces anglaises, après s'être longtemps épuisé en inutiles efforts, parvenait à poster son armée sur les plaines d'Abraham, sous les mûrs mêmes de Québec. Le marquis de Montcalm sortit immédiatement de ses remparts pour lui donner l'assaut et le repousser sur ses vaisseaux, avant qu'il eût le temps de se fortifier ; mais la fortune ne répondit pas à son appel. La victoire qui lui avait été invariablement fidèle, abandonna ses drapeaux. Cette bataille qui eut des conséquences immenses, est sans contredit, une des plus dramatiques de l'histoire. Les deux généraux y perdirent la vie. Wolfe tomba la poitrine traversée par une balle, rendant grâces à Dieu de ce que ses yeux se fermaient sur la victoire de son armée. Montcalm fut emporté mourant du champ de bataille, lui aussi rendant grâces à Dieu de ce que ses yeux ne verraient pas la reddition de Québec. Le lendemain, en effet, les couleurs d'Angleterre flottaient sur la citadelle. Montcalm rendait à Dieu son âme vaillante, et son corps était déposé dans une excavation qu'un éclat de mitraille avait creusée dans la chapelle du couvent des Dames Ursulines. Jamais soldat n'eut de tombe plus glorieuse ni plus digne de lui.

Cette bataille dont l'enjeu avait été Québec, ne fut pas la dernière. Pendant l'hiver, le chevalier

de Lévis qui avait succédé au marquis de Montcalm était parvenu après des efforts inouïs, à rassembler une petite armée, et aux premiers jours du printemps avec une vaillance dont l'audace même étonne, il vint à son tour assiéger le vainqueur dans la ville conquise. Le général Murray renouvelant la tactique de Montcalm, l'automne précédent, sortit de la ville, pour lui livrer bataille. Les deux armées se rencontrèrent de nouveau sur le même champ de bataille. Elles se battirent tout un jour. Une fois encore la victoire fut fidèle aux armes de la France. Le chevalier de Lévis, un des plus beaux, un des plus braves, un des plus habiles soldats que cette terre pourtant fertile en soldats ait jamais produits, refoula son adversaire dans les murs de Québec et mit immédiatement le siège devant la ville. Alors se passa un fait dont vous comprendrez la poignante intensité si vous vous rappelez Waterloo lorsque le cri : Voici Grouchy ! circula dans l'armée, et qu'au lieu de Grouchy, attendu avec tant d'anxiété, les Prussiens débouchèrent sur le champ de bataille. En 1760, cinquante-cinq ans plus tôt, sur le promontoire de Québec, quelque chose de semblable arriva. Dans les deux camps il y avait la même conviction, c'est que la victoire appartiendrait à celle des deux armées qui la première recevrait des secours d'Europe. Elles étaient toutes deux dans l'attente. Tout-à-coup une voile fut signalée à l'horizon. Il se fit une trève dans les hostilités. Les assiégés du haut de leurs remparts, les assiégeants du haut de leurs

travaux d'attaque, dans un silence d'une indicible émotion, attendaient les yeux tournés vers la mer. Cette voile d'où venait-elle, de France ou d'Angleterre ? Un cri de triomphe partit des remparts, c'était une voile anglaise.

Le chevalier de Lévis leva le siège, et se retira à Montréal où assiégé à son tour, après une résistance glorieuse, réduit à la dernière extrémité, ayant vainement attendu des secours que le roi de France ne songeait même pas à lui envoyer, il dut traiter avec l'ennemi, mais ayant auparavant brûlé ses drapeaux (*bravos*), pour ne pas les rendre. (*Applaudissements redoublés*). C'était la fin de la domination française en Amérique.

Il restait 60,000 colons. Qu'allaient-ils devenir ? La réponse à cette question, vous l'avez déjà donnée, Monsieur Cochery. Nous sommes aujourd'hui près de deux millions, nous avons conservé notre langue, nos institutions, notre religion. Vivant côte-à-côte avec une population britannique, nous formons avec eux une nation. Tous les droits qu'ils ont, nous les avons ; ce qu'ils sont, nous le sommes. Tous ensemble nous sommes la nation canadienne. (*Applaudissements*).

La force de notre race a été de ne pas faire de politique de race. Dans le cœur de tous les hommes il se trouve des principes d'éternelle vérité et d'immuable justice, et c'est sur ces principes que nous avons toujours placé nos droits et nos devoirs. Si nous avons conservé notre langue, si nous avons

maintenu nos institutions, c'est que nous avons su faire appel à tout ce qu'il y a d'instinct de justice, de sentiments nobles et généreux dans le cœur de ceux que la Providence nous a donnés comme concitoyens et comme frères, et c'est aussi parce que nous avons accepté loyalement, de bonne foi, sans arrière-pensée, tous les devoirs que nous imposait notre titre de sujets britanniques.

Laissez-moi vous en donner un exemple, un seul, car si j'entrais dans tous les développements que ce sujet comporte cela m'entraînerait beaucoup trop loin.

J'ai déjà eu occasion de dire, et c'est même un plaisir de le répéter, que l'Angleterre avait toujours respecté notre religion. Il n'en fut pas toujours ainsi de nos droits politiques. Il ne faut pas s'en étonner, car l'Angleterre n'avait pas à cette époque, la grande politique coloniale qu'elle a adopté depuis; elle nous traitait comme elle traitait tous ses sujets coloniaux, même ceux de sa propre race. En 1837, une rébellion éclata dans le Canada. Nous réclamâmes, par les armes, les droits constitutionnels que nos représentations n'avaient pu obtenir. Et c'est justice de dire que nos *habitants* se battirent, au témoignage même des officiers anglais, avec tout le courage de leurs aïeux. Cet appel aux armes eut un effet immense. Il décida enfin le gouvernement anglais, à nous donner un gouvernement libre. C'était une grande victoire ; c'était la justification de la rébellion, mais pour nous d'origine française,

la victoire n'était pas sans amertume. Il se trouvait dans la nouvelle constitution, deux dispositions qui causaient de justes alarmes, en même temps qu'une vive appréhension ; la première, c'était que la nouvelle constitution réunissait les deux provinces du Haut et du Bas-Canada, maintenant Ontario et Québec, par une législation dans laquelle la race française se trouva placée en minorité sans aucune garantie constitutionnelle ; l'autre abolissait la langue française comme langue officielle. Il ne manquait pas de mes compatriotes qui, en face de cette double disposition, étaient d'avis de s'isoler et de ne prendre aucune part au développement national. M. Lafontaine qui, à cette époque, en l'absence de M. Papineau, alors en exil, était l'homme le plus autorisé parmi nous, eut une inspiration plus haute.

Il était d'une opinion que je partage entièrement. Il était d'opinion que s'isoler est toujours une erreur, et que pour nous principalement, s'isoler eût été s'enliser dans l'infériorité. (*Très bien !*)

Il était d'opinion que quand un peuple a le droit de suffrage, si désespérée que soit la situation, il peut toujours en tirer parti. Sa politique fut de faire alliance avec les libéraux anglais qui, comme nous, avaient toujours réclamé les armes à la main. Les évènements montrèrent à quel point il avait eu raison. Aux premières élections générales qui eurent lieu sous la nouvelle constitution, M. Lafontaine qui se présenta dans le Comté de Terrebonne

y fût défait, ou plutôt pour parler exactement, son élection lui fut enlevée par une fraude électorale, D'un autre côté, M. Robert Baldwin, le chef des libéraux anglais, avait été élu dans deux Comtés du Haut-Canada, le Comté de Hastings et le Comté de York. Il opta de siéger pour le Comté de Hastings et le mandat du Comté de York étant ainsi devenu vacant, il y présenta lui-même M. Lafontaine, qui fut élu par une immense majorité dans un Comté où il n'y avait pas un seul électeur de langue française. (*marques d'attention.*)

Deux ans après, par une de ces aberrations dont les gouvernements populaires ne sont jamais absolument exempts, M. Baldwin, une grande et noble figure s'il y en eût jamais, était défait dans sa province. Immédiatement, M. Lafontaine le prit par la main et alla le présenter aux électeurs du Comté français de Rimouski, où il fut triomphalement élu, bien qu'il n'y eût pas dans ce comté un seul électeur de langue anglaise. Dans une des sessions qui suivirent, M. Baldwin, représentant anglais du comté français de Rimouski, proposa lui-même au parlement le rétablissement de la langue française comme langue officielle, et sa proposition fut adoptée bien que, comme je vous l'ai déjà dit, la majorité y fût de langue anglaise. (*Très bien !*)

En parcourant Paris, je me suis à maintes reprises, arrêté devant tous ces admirables monuments dont le sol de votre pays est parsemé. Il y en a deux que je n'ai pu voir sans sentir ma gorge

se serrer et mes yeux se mouiller. Je me suis longuement, pieusement arrêté devant cette statue de Strasbourg toujours couronnée des couleurs françaises. Elle rappelle une blessure encore et toujours saignante que les âmes pieuses ne veulent pas voir se fermer jamais. (*Emotion générale : L'auditoire se lève et fait une longue ovation à l'orateur.*)

Je me suis arrêté devant le monument de Gambetta, de l'homme éminent dont le courage, le génie et le patriotisme auraient sauvé la France, si la France avait pu être sauvée, de l'homme éminent dont le génie politique, le bon sens pratique guidèrent la France d'une main si sûre à travers une crise pleine de périls et contribuèrent, pour une si large part, à lui donner le gouvernement qu'elle a maintenant. (*Applaudissements.*)

Si, Messieurs, vous venez dans mon pays, dans la ville de Québec, je pourrai vous montrer des monuments qui sans doute, au point de vue de l'art, ne peuvent se comparer aux vôtres, mais qui pour le souffle patriotique, pour la grandeur de la conception, peuvent assurément soutenir la comparaison.

Je vous ai parlé de la première bataille des plaines d'Abraham. Sur la place la plus centrale de Québec, il se trouve un monument qui rappelle cette bataille. Est-ce un monument élevé à la gloire du vainqueur ? Nullement. Des monuments de ce genre, il s'en trouve partout et la France en est couverte. Le monument dont je vous parle est

consacré à la mémoire de Wolfe et de Montcalm, de celui qui triompha et de celui qui succomba. Leurs noms sont enlacés dans une gloire commune comme le fut leur mort et comme le fut leur valeur. C'est précisément là, la pensée que l'on retrouve dans l'inscription. Cette inscription, j'ai eu certainement une grande satisfaction à la citer en Angleterre ; j'en ai encore une plus grande à la citer ici en France. La voici :

Mortem virtus communem famam historia
monumentum posteritas dedit.

Je vous ai parlé de la seconde bataille des Plaines d'Abraham qui fut une victoire française. La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, société purement canadienne-française, a érigé un monument commémorant cette bataille, mais dédié à la mémoire de Lévis et de Murray, et de tous ceux, Français et Anglais, qui combattirent et moururent pour leur patrie respective.

Je vous ai parlé de la mort de Montcalm. La main d'un gouverneur anglais, Lord Aylmer,—j'aime à vous dire son nom,—a aussi érigé un monument à Montcalm qui porte cette simple et touchante inscription:

HONNEUR À MONTCALM !

Le destin, en lui refusant la victoire,
Le récompensa par une mort glorieuse.

Ces monuments, Messieurs, sont le souvenir éclatant de la liberté, de la libéralité, de la grandeur des institutions sous lesquelles j'ai l'honneur de vivre. En les contemplant, il n'y a pas un Canadien de race française qui ne se sente fier de son pays. La Providence, dans ses décrets impénétrables, nous a placés, Anglais et Français, sur cette terre du Canada pour y vivre ensemble sous le même drapeau. Il eut été indigne de nous, Anglais et Français, d'oublier nos origines respectives. Il eût été également indigne de nous, Anglais et Français, de poursuivre plus longtemps nos luttes. Les hommes forts et braves savent toujours respecter le courage, quand le courage s'affirme. Sur un champ de bataille, dont le nom tremble sur mes lèvres, et que j'aime mieux ne pas prononcer ici, le courage du général Margueritte et de la cavalerie française arracha des cris d'admiration à leurs adversaires. Nos compatriotes anglais du Canada sont orgueilleux de la belle gloire de Montcalm. Nous nous inclinons avec respect devant la grande mémoire du général Wolfe. Il peut se faire qu'ici en France, les souvenirs des anciennes luttes entre la France et l'Angleterre n'aient rien perdu de leur aspérité, mais pour nous, Canadiens de toute origine, ce furent des jours glorieux que les jours où les couleurs de France et d'Angleterre, le drapeau tricolore et la croix de Saint-George, flottèrent ensemble triomphalement sur les rives de l'Alma, sur les hauteurs d'Inkerman, sur les remparts de Sébastopol.

Les événements changent ; d'autres alliances s'imposent, (*Marques d'attention*) mais qu'il soit permis à un fils de la France, qui est en même temps un sujet britannique, de saluer ces jours glorieux par un regret qui trouvera peut-être un écho dans toutes les âmes généreuses des deux côtés de la Manche. (*Applaudissements*).

Si cependant, Messieurs, nos relations politiques ont été pour toujours rompues, nos relations commerciales sont susceptibles d'une grande extension, bien que cette extension soit limitée par la situation particulière des deux pays ; car bien qu'il y ait des différences qu'il n'est pas besoin d'expliquer et que tout le monde connaît entre les deux pays, il y a cependant entre eux ceci de commnn, c'est que tous deux sont des pays agricoles, et que tous deux produisent un excès de denrées alimentaires ; et si je ne me trompe pas, pour le surplus de leur production, ils ont tous deux le même marché, c'est-à-dire l'Angleterre qui, en très grande partie, a cessé d'être un pays agricole, et qui, à tout évènement, ne produit pas assez pour sa consommation et s'alimente dans toutes les parties du monde. Evidemment, nous ne saurions offrir un marché à la France pour ses produits agricoles, excepté ses vins, et il est manifeste que nous ne pourrions y trouver pour nos produits similaires qu'un marché très restreint. Il y a ceci de commun entre le paysan de la France et l'habitant du Canada et fermier de l'Ouest, c'est qu'ils passent tous à cette heure-ci par la même

crise produite par l'abaissement des prix de tous les produits agricoles. Il faut le reconnaître ici en examinant la chose telle qu'elle est ; cet abaissement des prix est un bienfait pour l'humanité, car il donne du pain à prix réduit aux millions d'hommes pour lesquels, dans toutes les parties du monde, la question du pain quotidien est une cause de constante anxiété. En attendant, cet abaissement des prix est un préjudice très sérieux pour les agriculteurs, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli entre les prix de ce que l'agriculteur a à vendre et de ce qu'il a à acheter. A ce point de vue, le Canada peut servir les intérêts de la France, car nous pouvons abaisser les prix d'une foule d'articles que la France est obligée d'importer, qu'elle ne produit pas elle-même.

J'en citerai trois seulement : les bois de construction, les pâtes de bois pour la fabrication du papier et les sucs tanins pour le tannage des cuirs. A l'heure présente, tous vos bois de construction vous viennent de la Suède et de la Norwège ; ils devraient vous venir du Canada. Non que je prétende que vous dûssiez acheter de nous, parce que la France est plus aimé au Canada qu'elle ne peut l'être en Suède ou en Norwège,—car le commerce ne connaît pas le sentiment, le commerce ne reconnaît qu'une loi, la loi du profit,—mais parce que nous pouvons vous vendre les bois de construction à meilleur marché que la Suède et la Norwège ne peuvent le faire. Il s'agit simplement de détourner

le commerce des sentiers battus et de le porter dans les voies nouvelles. Ce qui est vrai des bois de construction est encore plus vrai des pâtes de bois. Dans l'état de civilisation où nous sommes maintenant, le bois est devenu la matière première de la fabrication du papier. Or, la consommation du papier dans un pays comme la France est simplement énorme. Ici encore vous tirez votre matière première de la Suède et de la Norwège. Or, j'affirme sans crainte de contradiction possible, qu'il n'y a pas de pays au monde qui puisse rivaliser avec le Canada, et notamment la province de Québec, pour la production à bon marché des pâtes de bois.

J'ai appris depuis que je suis en France, que le tannage des cuirs est une des plus grandes industries de ce pays, et que c'est même une des spécialités de l'industrie française. Nous pouvons vous fournir une des matières premières dont vous avez besoin pour cette industrie, c'est-à-dire, les extraits de châtaigniers et les sucs tanins.

Tout ce que je désirerais pour le moment, c'est que les hommes d'affaires Français prennent la peine d'étudier avec soin le champ d'opération que leur offre le Canada, surtout des trois principaux articles que je viens d'énumérer ; j'ai la confiance qu'il en résulterait l'établissement d'un commerce considérable entre les deux pays. Ils savent mieux que moi ce qu'ils pourraient nous envoyer en échange.

Si ce n'était pas abuser de l'hospitalité que vous voulez bien m'offrir, Messieurs, je me permet-

trais de formuler un autre souhait. Je voudrais que l'histoire du Canada fût plus connue qu'elle ne l'est en France. Ce que je dis là peut paraître plus ou moins prétentieux.

Rappelez-vous cependant que l'histoire du Canada est en grande partie l'histoire de la France. Rappelez-vous que dans l'histoire de la France, il y a toujours à apprendre. Les évènements qui se sont passés en France après la séparation du Canada nous ont appris tout ce qu'il y a de vérité dans la célèbre parole de Bossuet : " *l homme s'agite, Dieu le mène.*" Les évènements qui se sont passés en France depuis la séparation du Canada, nous ont appris tout ce qu'il y a d'inanité dans les projets des conquérants, les constitutions des législateurs, les conceptions des hommes d'Etat, ces évènements nous ont aussi appris—avec une intensité que l'on avait peut-être éprouvée à aucune autre époque de l'histoire—qu'à chaque heure, chaque minute de notre vie, il y a toujours un devoir à accomplir et qu'après tout, être fidèle au devoir de l'heure présente, c'est toujours la préparation la plus sure de l'heure future. L'avenir est à Dieu seul. C'est dans cette pensée que moi, fils de la France monarchique, j'offre au Ciel mes vœux les plus ardents pour la France républicaine. Puisse-t-elle se développer avec sécurité dans la voie de la liberté et du progrès !

Messieurs, je n'ai plus que quelques jours à passer sur cette terre de France, qui fut la patrie de mes aieux. Quand je m'éloignerai de ses rives

bénies, ; quand, monté sur le navire qui m'emportera, je verrai graduellement les côtes s'effacer et disparaître à l'horizon, c'est de toute mon âme, c'est du plus profond de mon cœur que je dirai, que je repéterai : Dieu protège la France. (*Acclamations générales. L'auditoire debout, applaudit longuement.*

ASSISTAIENT A CE BANQUET :

M. Georges Cochery, ministre des finances, M. G. Pallain, directeur-général des douanes, M. Tisserand, conseiller d'Etat, M. Loew, président de la Cour de Cassation, M. Nisard, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, M. L. Herbette, conseiller d'Etat, M. Gabriel Chandèze, directeur du Commerce, L. Brumau, sécrétaire-général de la Préfecture de la Seine, le docteur Péan, M. Henri de Lamothe, gouverneur de Colonie, M. Chabrié, administrateur de la Cie Générale Transatlantique, M. Kleinmamn, administrateur du Crédit Lyonnais ; MM. Villars, Noetzlin, Merlin, Roselli, Thors, directeurs de la Banque de Paris, M. F. Duplan, membre du Conseil Supérieur du commerce, M. Depelley, M. Heilman, M. Lecat, administrateur des Messageries-Maritimes, M. Ed. Théry, directeur de l'*Economiste Européen*, M. Gauthiot, sécrétaire-général de la Société de Géographie Commerciale, M. Lucien Dior, M. Victor Tamburini, maire adjoint du 17e arrondis-

sement de Paris, M. Wiriath, chef-adjoint du cabinet du ministre des finances, M. Mascurand, M. Marnier, M. DuBuit, M. Delavaud, attaché au Ministère des affaires étrangères, M. Jules Despecher, M. Salles, inspecteur des Colonies, M. le comte de Semallé, M. Descours-Desacres, M. Drouin, M. Bartholdi, M. Levy, M. Davrillé des Essarts, M. Jules Gay, M. Patey, M. Sauffroy, M. R. Saulay, MM. Emile Gauthier, et Maurice Leudet, du *Figaro* ; M. M. O. Havard, de l'*Univers*, L. Guilaine, du *Temps*, Henri Deloncle, de l'*Indépendance Belge*, Hervé Breton, de la *Libre-Parole*, Capelle *du Gaulois*, M. de la Fargue, de la *Correspondance Politiqne*, A. Ebray, du *Journal des Débats*, Eugène Réveillaud, du *Signal*, M. Tournade, de la Cie Hernu, Péron, MM. Octave Diamanti, Paul Morel, Beauzin, Chs. Filliol, Manby, Cattel, Maurice Hamelin, auditeur au Conseil d'Etat, Armand Goupil, Bayer, A. D. Lillie, Aussage, A. I. Latreille, Docteur Paul Guillon, Lecheoul, Langier, Jean Sévère, Le juge Travis, Eugène Gigout, Octave Festy, Eugène Meiffre, LeCesne, Guépratte, Moulun, E. Cusenier, Alfred Vidal, D. Leprince ; MM. Beaugrand, ancien maire de Montrèal, Hector Fabre, Commissaire du Canada à Paris, etc., etc.

DISCOURS DE L'HON. H. MERCIER

Premier-Ministre de la Province de Québec

Au banquet offert en son honneur, par l'Alliance Française, le 16 Avril 1891, à l'Hôtel Continental.

Président : M. le Comte Colonna Ceccaldi.

M. LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Inutile de vous dire combien nous sommes sensibles, mes compatriotes et moi, à la généreuse hospitalité qui nous est donnée ce soir par les membres de "l'Alliance française" et aux paroles si bienveillantes qui viennent d'être prononcées par un membre distingué de l'Académie française.

Nous pensions, au Canada, avoir une idée assez juste de la politesse française : il est évident que nous étions dans l'erreur. Il fallait être les hôtes de votre société pour mieux connaître ce que nous ne faisions que soupçonner.

Vous avez bien voulu, Monsieur le Président, faire suivre le toast du chef d'État de la France de celui de la reine Victoria, notre gracieuse souveraine.

Comme sujets anglais nous vous remercions de cette courtoisie internationale, qui nous est particulièrement agréable dans les circonstances.

Nous avons, au Canada, un grand respect pour la reine, respect mêlé à une profonde reconnaissance, vu que c'est durant son règne que les Canadiens ont obtenu les libertés politiques dont ils jouissent depuis un demi-siècle, et qui font d'eux un des peuples les plus heureux de la terre.

Le but principal de votre société, dont j'ai l'honneur de faire partie, est de répandre et de maintenir l'usage de la langue française dans le monde entier. Ayant cherché, depuis au-delà d'un siècle, a atteindre, et ayant atteint dans une certaine mesure ce but patriotique, les habitants de la province de Québec ne peuvent manquer d'être sympathiques à votre œuvre.

En effet, Messieurs, tel a été l'objet principal de nos luttes au Canada. Vous ne l'ignorez pas : depuis 1759, époque de la défaite des Français sous les murs de Québec, jusqu'en 1840, époque de l'établissement du gouvernement responsable, la langue française n'a été conservée sur les rives du Saint-Laurent que par les énergies et les dévouements les plus admirables, dont les pages de notre histoire nous ont conservé le glorieux souvenir.

Lors de la cession du Canada à l'Angleterre, en 1763. il y avait à peine 70,000 Français disséminés de l'Atlantique au Pacifique, que le sort de la guerre et les exigences d'une politique maladroite et égoïste laissaient en Amérique sans appui, sans ressources et presque sans espérances. Le drapeau fleurdelisé, en descendant de la citadelle de Québec,

se replia et retourna vers la France. Ce fut une longue et douloureuse procession qui le suivit : gouverneur, officiers, soldats, nobles, négociants : en un mot, tout ce qu'il y avait de force politique et de richesse. Il ne resta que le peuple et quelques nobles, plus généreux que riches, et le clergé.

L'on raconte qu'un des anciens colons, qui avait pendant des années lutté contre l'Anglais et l'Iroquois, versait des larmes amères en voyant disparaître à l'horizon le drapeau de la France qu'il aimait tant. Un prêtre français, s'approchant de lui, lui dit : " Pourquoi désespères-tu ? Toute la " France n'est point partie, regarde sur le clocher " de l'église de la paroisse ; la croix y reste ! Elle " te rappelle la civilisation chrétienne, et le prêtre, " apôtre de cette civilisation, est près de toi pour " t'aider à rester Français. "

Cette parole fut comme un pacte : elle vous explique l'alliance intime qui existe encore aujourd'hui entre le peuple canadien et son clergé. Permettez-moi d'ajouter que celui-ci a noblement tenu parole, et que si nous sommes restés Français au Canada, nous le devons, en grande partie, à son dévouement habile et à son patriotisme éclairé.

Oui, Messieurs, nous sommes fiers de le dire, de le dire surtout à une société d'hommes travaillant à répandre et à maintenir la langue française : nous sommes restés Français, et Français comme vos ancêtres l'étaient au XVIIIe siècle ; nous apprenons à nos enfants à conserver cet amour de la vieille

France comme un dépôt sacré, comme un héritage précieux, qu'ils devront transmettre plus tard à ceux qui les remplaceront. Nous nous considérons, si vous voulez me permettre d'emprunter cette image au language juridique, comme des grevés de substitution nationale, substitution perpétuelle acceptée d'âge en âge comme irrévocable.

Comment pourrai-je vous dire, dans les quelques instants d'attention que vous voulez bien me donner, toutes les péripéties de nos luttes de 1759 à 1840 ? Régime militaire, écrasant brutalement ces pauvres vaincus ; régime de persécution, proscrivant la langue française, fermant les écoles ; régime de corruption et de promesses, sous forme d'honneurs, de titres et de fonctions publiques, mis en force quand celui de la persécution eût échoué ; l'éloquente protestation des 92 résolutions portées au pied du trône d'Angleterre par les représentants de tout un peuple conquis, mais non soumis ; la loi martiale, avec toutes les injustices de ces procès sommaires sans jury ; le paysan, se battant avec de vieux fusils, des fourches et des faux, quelquefois vainqueurs, quelquefois vaincus ; enfin, les jours de deuil national où des échafauds furent dressés sur nos places publiques, et sur lesquels les illustres défenseurs de nos droits moururent en criant ; vive la France ! vive la liberté !

Le sang tombé de ces échafauds politiques fut, Messieurs, une semence généreuse ; elle arrosa le sol du Nouveau-Monde et sauva la race française

en Amèrique. Dès ce moment, toutes les libertés religieuses et politiques nous furent acquises.

Les 70,000 Français de 1759 sont aujourd'hui représentés par deux millions et demi : oui, Messieurs, deux millions et demi de Canadiens-Français qui parlent votre langue, qui aiment encore l'ancienne mère-patrie, qui souffrent de vos défaites comme ils se réjouissent de vos triomphes, qui s'écriaient, en voyant arriver un navire français à Québec, il y a quarante ans : " *Voilà nos gens qui reviennent*, " et qui se réunissaient aux portes de leurs églises, en 1870, pour envoyer des secours à vos soldats blessés : humble tribut d'amour filial pour la patrie de leurs ancêtres.

Maintenant que nos luttes sont finies, que nos libertés sont assurées par une constitution sage et généreuse, sous la direction éclairée des hommes d'Etat d'Angleterre, nous travaillons vigoureusement à donner au Canada la prospérité dont il a besoin, à développer les immenses ressources mises à notre disposition, à défricher le territoire aussi riche que vaste que nous possédons, à prendre, pacifiquement, prudemmeut et sûrement, la place à laquelle nous avons droit dans le monde.

Ces deux millions et demi de Canadiens-Français sont, comme l'étaient leurs ancêtres, dissiminés un peu partout : un million dans les Etats-Unis d'Amérique, trois cent mille dans les provinces anglaises, un million et quart dans la province de Québec. Nos compatriotes s'affirment de plus en

plus aux Etats-Unis et se font respecter dans les autres provinces. Quant à nous, Canadiens-Français de la province de Québec, aux jours de fêtes religieuses et nationales, nous arborons avec orgueil les couleurs de la France.

Ceux d'entre vous qui ont visité nos campagnes, si riches et si pittoresques, ont pu admirer ces cultivateurs, types bretons et normands, chefs de nombreuses familles, vivant heureux et prospères, et en remontant le fleuve St-Laurent, vous avez pu voir, à droite et à gauche, des villes et des villages portant des noms français que vous reconnaissez facilement : Gaspé, Montmagny, d'Orléans, Montmorency, Lévis, Charlebourg, Lotbinière, Montcalm, Champlain, Laval, Verchères, Varennes, Longueil, Chambly, Iberville, Rougemont, Rouville, Vaudreuil, Rigaud, Beauharnois, etc., etc.

La Province de Québec, grande comme deux fois la France, si l'on compte le territoire qu'elle réclame et qui lui est virtuellement concédé, possède maintenant une population d'un million et demi, dont les trois quarts sont Français et Catholiques, la différence étant composée d'Anglais, d'Ecossais et d'Irlandais. Tout ce peuple vit en paix et travaille à augmenter la fortune publique et à étendre ses relations avec le monde entier.

Montréal, notre métropole, est une ville de plus de 200,000 âmes, fondée par un Français, l'illustre de Maisonneuve. Québec, vieille cité de Champlain, presque exclusivement française, est

comme un phare lumineux placé sur le Cap Diamant comme pour rassurer toute notre population et lui rappeler qu'elle est Française et doit rester Française. C'est le siège du gouvernement de la Province, et dans l'ancienne résidence des gouverneurs anglais se trouve maintenant un Canadien-français. Dans l'enceinte parlementaire, comme devant les tribunaux, les deux langues française et anglaise sont sur un pied d'égalité, et tous les documents officiels doivent être publiés dans les deux langues. Sur les 73 députés à l'Assemblée Législative, plus de 60 sont de notre race. Nous avons encore le droit civil français, tel qu'il était sous la coutume de Paris ; et la loi garantit les droits de la minorité anglaise et protestante dans toutes les conditions politiques, et surtout dans l'organisation de ses écoles.

Ce système empêche toute violence faite aux croyances religieuses et aux sentiments nationaux ; et cette tolérance est tellement dans nos mœurs, et exerce tant d'influence dans nos relations sociales, que l'on voit, dans quelques endroits de notre Province, des monuments élevés à la mémoire des braves des différentes races, dont les noms sont présentement confondus sur le marbre. C'est ainsi que vous trouvez à Québec un monument où les noms de Wolfe et Montcalm sont gravés l'un à côté de l'autre, l'un vainqueur, l'autre vaincu, tous deux morts sur les Plaines d'Abraham.

Aussi, afin d'affirmer cette entente cordiale des

races, on voit aujourd'hui, dans toutes nos fêtes publiques, flotter les deux drapeaux de l'Angleterre et de la France. Et cette union des emblêmes des deux nations a inspiré à notre poète national des vers que j'aime à rappeler en terminant :

Regarde, me disait mon père,
Ce drapeau vaillamment porté ;
Il a fait ton pays prospère
Et respecte ta liberté.

C'est le drapeau de l'Angleterre,
Sans tache, sur le firmament,
Presque à tous les points de la terre
Il flotte glorieusement....

Mais père, pardonnez si j'ose.....
N'en est-il pas un autre à nous ?
—Ah ! celui-là, c'est autre chose....
Il faut le baiser à genoux !

Parmi les convives, on remarquait : M. le général Parmentier, M. le Myre de Villers, vice-président, M. Foncin, sécrétaire-général de l'Alliance-Française, M. le Comte E. M. de Vogüé, de l'Académie Française, M. le Comte de Douville-Maillefeu, M. Paul Deschanel, député, l'amiral Vignes, M. de Hérédia, ancien ministre, MM. Armand Colin, Mayrargues, de Royou, Georges Morel, Mau-

non, Léon Vaquez, Villard, David Meunet, membres du bureau d'administration de la société ; le général Tarr, M. LeRoy-Beaulieu, de l'Institut, l'explorateur Bonvalot, L'Honorable M. Shehyn, trésorier de la Province de Québec, M. Beaugrand, ancien maire de Montréal, M. Salone, le commandant Aymonier, le docteur Ruby, le docteur Fauvel, le docteur Blanchet, M. L. Bonaparte-Wyse, M. Chincholle, du Figaro, M. Max Leclerc, du Journal des Débats, M. Chs. Gailly, M. Jean Aicard, M. Bernatchez, député de Québec, M. Clément, sécrétaire de l'Hon. M. Mercier, M. Ness, &c., &c.

DISCOURS DE L'HON. H. MERCIER

Premier-Ministre de la Province de Québec

A L'Institut des Frères Maristes, à St-Génis-Laval, le 10 mai 1891, en réponse à l'adresse lue par le révérend Frère Stratonique.

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

MES CHERS FRÈRES

ET MES JEUNES AMIS,

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis ému ; vous l'avez vu tout à l'heure et vous vous en apercevez encore. Oui, un homme politique de mon âge, qui a livré tant de combats politiques, qui a été plusieurs fois terrassé et qui en a souvent terrassé d'autres, se sent ému en présence de cette démonstration inattendue. Je comprends, et mes compagnons le comprennent aussi, que ce n'est pas nous personnellement que vous acclamez, mais c'est la province de Québec française et catholique. Oui, française et catholique !

Il y a deux ans, un bon prêtre de la Normandie, voulant réunir dans son église, élevée pour perpétuer la mémoire de notre sainte nationale, Jeanne d'Arc, un grand nombre de drapeaux à l'occasion de sa fête, m'écrivait pour me demander de mettre,

à côté de ceux qui lui seraient envoyés de tous les pays, un oriflamme représentant la province de Québec. Je me dis en moi-même : " Un oriflamme " de la province de Québec ? mais nous n'en avons " pas. Qu'est-ce que je pourrais bien lui envoyer, " à cet excellent prêtre ? Ce qu'il veut, c'est un " souvenir de notre pays. Eh ! bien, je vais en faire " un à ma façon. Ça ne sera pas aussi ancien que " d'autres, mais ça parlera au cœur."

J'ai l'avantage d'avoir pour voisines—ne vous scandalisez pas messieurs—les bonnes religieuses du Saint Nom de Jésus ; et à ma demande, ma femme leur dit : " Voyons, mesdames, faites donc un beau " drapeau français en soie, frange dorée ; mettez-y " une couronne de feuilles d'érable, et en haut le " mot QUEBEC, et au milieu de la couronne, les " mots : CATHOLIQUES ET FRANÇAIS." (Appl. prolongés.)

Ces bonnes dames ont exécuté ce travail avec l'habileté qui les distingue et j'ai envoyé mon pauvre petit drapeau à l'endroit indiqué. On dit qu'il est arrivé un peu tard ; mais on ajoute, c'est peut-être un méchant mot, que c'est la faute des douanes anglaises. (Rires et applaudissements.) Toujours est-il qu'il est arrivé ; et dans son naïf langage, il représente bien, messieurs, nos sentiments. Là-bas, au Canada, nous vivons en paix avec toutes les nationalités ; l'Anglais, l'Ecossais et l'Irlandais donnent avec plaisir la main au Français. Nous avons jeté, depuis bien des années, les bases d'une

nationalité canadienne dans laquelle tous peuvent se rencontrer et où il n'y a, messieurs, que l'aristocratie du talent et de l'honnêteté. (Appl. prolongés.)

Cette aristocratie grandit; elle est fortement appuyée sur nos rochers solides; elle se developpe dans nos terres immenses; et quand elle se sent fatiguée, elle va se reposer sur le pic de nos hautes montagnes, et partout, elle répète le même cri, cri d'amour pour la religion et la nationalité française. (Applaudissements prolongés.)

Vous connaissez notre histoire, messieurs. Une communauté comme la vôtre, composée d'hommes instruits, qui s'instruisent eux-mêmes et qui instruisent les enfants, ne peut l'ignorer. Cependant laissez-moi vous la rappeler; ça me fait du bien et ça ne vous fera pas de peine.

Par le hasard des combats dont Dieu ne se mêle pas toujours, les Anglais eurent le dessus, en 1759, sur nos ancêtres; et aux plaines d'Abraham, immense terrain situé aux portes de Québec, capitale de la province dont je suis le premier ministre, deux tombes s'ouvrirent presque simultanément ; une pour Montcalm, le général des Français, et l'autre pour Wolfe, le général des Anglais ; de sorte que la gloire des deux, celle du vainqueur et celle du vaincu, fut confondue dans quelques pouces de terre, mais surtout dans la pensée de Dieu.

Quatre ans plus tard, le traité de Versailles, dont vous apercevez encore les tristes conséquences, inspiré plutôt par la femme, maîtresse du roi, que

par la diplomatie, nous cédait aux Anglais. Nous étions alors (je dis *nous*, car j'y étais peut-être sous forme d'atôme, et vous admettrez que c'était pas mal éloigné ; mais disons *nous* par fiction) nous étions 70,000 Français, répandus sur cet immense territoire, à partir de l'océan Atlantique jusqu'à l'océan Pacifique ; c'est-à-dire de Terreneuve jusqu'à Vancouver, la capitale de la Colombie Anglaise, et en descendant de ces montagnes, tout ce territoire immense qui comprend aujourd'hui les Etats-Unis, moins peut-être un tiers.

C'était là " la Nouvelle-France." Soixante-dix mille hommes jetés sur cet immense continent ! disséminés, vous pouvez vous imaginer, autant que les hommes peuvent être disséminés dans l'immensité ! Et c'était là tout ce qui restait de la Nouvelle-France. Le vieux drapeau fleurdelisé reprit le chemin de la mère-patrie, accompagné de tout ce qu'il y avait de richesse, de force, de puissance, soit dans la politique, soit dans le commerce, soit dans la noblesse. Tout disparut, et ce fut comme un abîme dans lequel parut s'engloutir les destinées de la race française, en Amérique. Mais on raconte, messieurs—et je tiens à le répéter ici, sur cette terre qui nous est si sympathique à mes compagnons et à moi, quoique je l'aie dit plusieurs fois déjà—qu'un des vieux colons placé sur un rocher regardait disparaître tout ce qui rappelait la France et pleurait à chaudes larmes, quand un prêtre s'avançant près de lui, lui dit : " Mon ami, pourquoi pleures-tu ? "

— Je pleure parce que la France s'en va ! — " Non, ne pleure pas. La France reste ; regarde sur le clocher : la croix du Christ est là et le prêtre est près de toi ! (*Longs applaudissements.*)

Ce fut le salut du Canada. Les soixante-dix mille abandonnés reprirent leur courage et sont aujourd'hui deux millions et demi ; oui, deux millions et demi de vos frères qui ont le même cœur, le même sang et, regardez-moi dans les yeux, le même œil franc et ferme. (*Applaudissements prolongés.*)

Aussi, je vous l'ai dit tout-à-l'heure, la bataille des plaines d'Abraham a été une défaite pour nos ancêtres et une victoire pour les Anglais, mais cela n'a pas été une conquête. Les deux chefs, tombés simultanément sur le même champ, frappés en quelque sorte du même boulet, nous ont donné une leçon : celle d'enterrer nos haines nationales et de vivre en paix, comme des frères. (*Applaudissements.*)

Ai-je besoin de vous dire ce qui s'est passé depuis ? Non, je vous fatiguerais inutilement. Seulement, laissez-moi vous rappeler ce que je disais l'autre jour à Paris, devant l'Alliance française, circonstance à laquelle on a bien voulu faire allusion tout-à-l'heure dans l'adresse si bien pensée et si bien écrite qui vient d'être lue.

Nous sommes restés Français, et nous le devons au clergé ; et c'est pour cela qu'aujourd'hui, au Canada, vous assistez à ce spectacle, un peu étrange pour des européens, de l'Eglise et l'Etat se donnant

la main et luttant ensemble avec intelligence et patriotisme à qui des deux fera le plus de bien à la patrie. (*Longs applaudissements.*) Il n'y a pas de jalousie (*rires*) il ne peut pas y en avoir entre ces deux grandes puissances, car elles ont le même amour qui est partagé par l'épouse commune, la province de Québec.

Je ne suis pas juge de vos affaires européennes, et je suis trop ignorant pour pouvoir les apprécier et trop prudent pour me risquer à en parler ; mais il me semble que notre politique à nous doit être un peu la contradictoire de la vôtre ; je ne me contente pas de dire la contradictoire, mais je dis le contraire, comme en philosophie. Il paraîtrait—je n'en sais rien, mais on nous dit ces choses-là, là-bas —il paraîtrait qu'ici l'on chasse les Jésuites ; nous, nous leur restituons les biens qui leur ont été volés. (*Appl.*) On dit—je n'en suis pas encore sûr, mais ça se répète par chez nous—qu'il y a des maisons d'éducation religieuse qui sont fermées en Europe. Chez nous, le gouvernement aide à leur construction et à leur maintien. C'est ainsi que vous voyez des communautés de femmes s'établir partout, sous une forme ou sous une autre, conservant les traditions de la sœur Bourgeois, de la sœur Youville et de la fondatrice des Ursulines ; et nous n'avons pas la moindre idée, c'est étonnant, pas la moindre idée de nous emparer de leurs biens. (*Appl.*) Et quand nous voyons des communautés d'hommes qui représentent si bien, d'une manière ou d'une autre, l'his-

toire de notre pays et en perpétuent si pieusement les principes et les enseignements, c'est la même chose, et nous nous disons : enrichir ces communautés, c'est enrichir le pays. Aussi, trouvez-vous que la première chose que nous faisons, quand il s'agit de coloniser un coin de nos forêts—dont nous avons encore cent millions d'âcres à coloniser—c'est de demander un prêtre pour aller y porter la parole de Dieu et bâtir une église ; car nous sommes sûrs qu'ensuite, il y aura près de l'église un magasin, un moulin, un médecin, un notaire, et bientôt des industries, enfin tout ce qu'il faut pour constituer la prospérité d'une localité. (*Longs applaudissements.*)

Et c'est grâce à ces principes de large tolérance et de protection intelligente que votre maison a pu prendre, chez nous, fortement racine ; grâce aussi à l'initiative de Mgr Moreau, prélat vertueux et respecté de tous. Et, c'est étonnant comme les circonstances sont bizarres parfois ! Les circonstances ont voulu que votre première maison fut fondée dans ma paroisse natale. (*Applaudissements.*) Oui, à St-Athanase, dans un des endroits les plus charmants, que je vous conseille de visiter. (*Rires.*) Vous y trouverez beaucoup, beaucoup de Mercier (*applaudissements*) et encore plus de remerciements pour votre visite. (*Rires et applaudissements.*) Il y a là une belle rivière, le Richelieu, qui porte un nom bien français, comme vous voyez, et qui coule au pied de votre propriété ; et, tout près, un torrent

que je ne vous conseille pas de tenter à traverser à pied (*rires*), car il est un peu plus large que les vôtres d'ici. Vous y trouverez de grands cœurs et la bonne hospitalité française, telle que vous la pratiquez aujourd'hui ici, et le même respect que la France avait autrefois pour le prêtre ! (*Longs applaudissements.*)

J'aperçois ici mon bon ami, M. Lajoie, un canadien, qui est à la tête ici des élèves de Saint-Viateur, un établissement qui grandit et, méfiez-vous-en, qui est presque votre rival. (*Rires.*) Ah ! je n'ai pas dit ennemi, je dis rival, parce que nous pouvons être rivaux pour faire du bien, sans être ennemis, n'est-ce pas ? Le révérend monsieur Lajoie est un canadien qui nous fait honneur parmi vous comme il nous faisait honneur au Canada. (*Applaudissements.*) Je le salue avec respect, car c'est un digne compatriote et un prêtre vertueux.

Je crois que j'ai été déjà trop bavard ; aussi je vais arrêter. (*Rires.*) Non pas parce que je n'ai plus rien à vous dire, mais parce qu'il faut toujours mettre un bout à tout, même à sa langue.

Merci mille fois, Monsieur le Supérieur et Messieurs, de la bonne réception que vous nous avez faite. Vous nous avez profondément touchés en faisant déclamer et chanter des choses du Canada. Vous nous avez répété un air qui nous est bien cher, à nous Canadiens, et qui, avec son *vole*, *vole*, *vole*, nous entraîne dans ces immenses territoires canadiens et nous permet de les peupler rapidement.

Vous nous avez aussi profondément touchés en nous rappelant ce poême de notre poète lauréat, Fréchette, qui a été rendu bien éloquemment et qui dit si bien et en termes si gracieux, les sentiments que nous avons dans notre cœur. Si cet épisode est poétiquement fantaisiste, il est bien touchant, mais il avait été précédé d'un autre plus certain comme fait. Fréchette dit que le brave forgeron du faubourg patriotique de St-Roch avait offert au consul de France cinq cents bras pour aider la France en 1870 ; mais nous, les Canadiens Français, amis de votre pays et qui comme vous pleurions ses malheurs, nous avons envoyés des milliers de francs en France pour soigner ses nobles enfants, blessés sur les champs de bataille.

Je m'arrête là, c'est le meilleur souvenir que je puisse vous laisser en vous quittant. (*Applaudissements prolongés.*)

CONFERENCE DE L'HON. H. MERCIER

Premier-Ministre de la province de Québec

A Chartres, sous la présidence de Mgr. LaGrange, en juin 1891

MONSEIGNEUR,

Le 24 mai dernier, j'avais l'honneur de recevoir, avec mes compagnons de voyage, votre généreuse et cordiale hospitalité.

Nous avions à peine eu le temps de faire votre connaissance, grâce à l'aimable et bon curé de Santeuil, M. Cantenot, qu'avec une vivacité toute française que je n'oublierai jamais, Monseigneur, vous me présentiez un fascicule de *La Revue Fénélon*, No 10, 10 mai 1891, et m'invitiez à lire, aux pages 113 et 114, ce qui suit :

" M. l'abbé Lelong, compatriote de M. Le " Nordez, a toutes les qualités de l'esprit normand ; " l'observation et la réflexion.

" Ses deux conférences sur le Canada français " ont été pour nous une révélation.

" Nous nous représentions le Canada sous un " jour favorable. A nos yeux, il était l'équivalent " d'une colonie française où nos compatriotes de- " vaient trouver des frères et des situations lucra- "tives, c'était un véritable Eldorado.

" M. l'abbé Lelong nous a montré le Canada
" français sous son vrai jour.

" L'amour des Canadiens pour la France est
" un mythe. Les habitants de la Nouvelle-France
" n'ont pour nous que de la politesse. Et quand
" ils nous invitent à aller au Canada, c'est pour
" nous faire cultiver leurs terres qu'ils abandonnent
" pour les professions libérales. C'est une véritable
" traite des blancs.

" L'opinion que M. Lelong, nous a donnée du
" Canada, n'est pas celle que feu Mgr. Labelle et
" M. Mercier ont essayé de nous faire partager.

" J'aime mieux me rallier à l'opinion de M.
" l'abbé Lelong, qui ne parle pas en Canadien, mais
" en Français ayant résidé en Canada."

C'était un extrait du rapport fait, le mardi 28 avril, à la Société Sainte-Geneviève, des travaux de 1890-1891, par M. l'abbé Murco, vicaire à Saint-Thomas d'Aquin, à Paris.

Après avoir lu, je vous regardai, Monseigneur, avec une angoisse pénible, cherchant dans vos yeux, si pleins de bonté, à deviner ce que vous pensiez de ces paroles si injurieuses aux Canadiens.

Cette angoisse ne dura qu'un instant, car vous eûtes la bonté de me dire :

" Mais lisez donc ce que j'ai mis en marge ! "
Et je lus, écrit de votre main, le mot " *Odieux !* "

Vous dire le bonheur que j'éprouvai à la lecture de ce mot, véritable cri de votre cœur français, tombé de votre plume amicale, est impossible et j'y

renonce. Cependant, laissez-moi vous dire que ce mot nous a fait du bien, à mes compagnons de voyage et à moi, et que tant que nous vivrons, nous vous bénirons pour avoir bien voulu venger le Canada de cette sanglante injure, si peu méritée, lancée sans réflexion, et j'aime à le croire, sans le vouloir, par deux prêtres français.

C'est pour répondre à cette calomnie, et sur votre bienveillante invitation, Monseigneur, que je suis ici ce soir. Je vais essayer de le faire avec plus de calme que je n'en ai ; et je tâcherai de ne point mettre dans mes paroles l'amertume dont mon cœur de Canadien-Français est rempli.

Le rapporteur, M. l'abbé Murco, déclare " aimer mieux se rallier à l'opinion de M. l'abbé Lelong, qui ne parle pas en canadien, mais en français, ayant résidé au Canada, que d'accepter l'opinion que feu Monseigneur Labelle et M. Mercier ont essayé de lui faire partager.

Il y a dans ces paroles l'aveu assez étrange d'un homme qui parle d'une chose qu'il ne connaît pas. M. l'abbé Murco n'a pas résidé au Canada comme l'abbé Lelong, comment peut-il aimer mieux se rallier à l'opinion de celui-ci qu'à celle d'un prélat illustre et à la mienne ? Ce sont deux témoins contre un ; deux témoins qui connaissent à fond ce dont ils parlent contre un témoin qui ne sait rien du tout. Combien de temps l'abbé Lelong est-il resté au Canada ? Moins de deux ans, me dit-on. Où a-t-il été durant son séjour ? Au Sémi-

naire de Saint-Sulpice, à Montréal, me dit-on encore. C'est-à-dire dans une communauté composée en bonne partie de Français venus de la vieille France. Assurément, ce n'est pas chez ces messieurs, tous amis dévoués du Canada, qu'il a recueilli cette impression mauvaise et erronée. J'insiste sur ce point, car, interrogez qui vous voudrez au Canada, et l'on vous dira que les Français du Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, dirigés par M. l'abbé Collin, un homme aussi distingué par ses vertus de prêtre que par ses nobles qualités de citoyen, aiment notre pays et connaissent les sentiments affectueux de ses habitants pour la France. Quant aux membres canadiens de cette grande institution, que tout le monde respecte chez nous, ils ne peuvent être accusés, je les en défends, d'avance, d'un tel acte de trahison nationale. Je le dis hautement, et avec fierté : le prêtre canadien-français reste patriote ; et si l'habit religieux qu'il porte avec tant de dignité l'empêche d'exprimer ses sentiments aussi haut que d'autres, nous les connaissons, nous, ces sentiments, et nous serions injustes si nous ne les affirmions énergiquement.

L'accusation repose sur deux chefs :

1° " L'amour des Canadiens-français pour la " France est un mythe."

2° " Quand nous invitons les Français à venir " au Canada, c'est pour leur falre cultiver nos terres, " que nous abandonnons pour les professions libé- " rales. C'est une véritable traite des blancs."

Je repondrai d'abord, si vous voulez bien le permettre, à la seconde accusation; elle peut se résumer dans la formule suivante : les Français qui viennent au Canada sont des esclaves, et n'ont aucune chance d'atteindre des positions honorables lucratives. Ils doivent se contenter d'être des domestiques de ferme.

Laissons les arguments de côté ; citons des faits ; c'est le meilleur moyen, et le plus sûr, de détruire cette trop regrettable assertion.

Tous les Français, laborieux et honnêtes, instruits ou non instruits, riches ou pauvres, qui sont venus au Canada durant les cinquante dernières années, ont réussi, non seulement à acquérir une modeste aisance mais, quelquefois, de jolies fortunes, et de hautes positions sociales, politiques ou administratives.

Permettez-moi de vous donner quelques noms qui en diront plus que des phrases.

Charles de Cazes, breton, vint au Canada vers 1856. Il achète, dans les Cantons de l'Est, près de Danville, une grande ferme, et en 1860, il est député, membre de l'Assemblée législative de l'ancienne province du Bas-Canada, représentant les divisions électorales de Wolfe et Richmond, habitées par des électeurs français et anglais. Et il meurt fonctionnaire public, avec un traitement respectable. Ses deux fils occupent aujourd'hui des positions honorables : l'un, dans le Nord-Ouest, et l'autre à Québec. Celui-ci, Paul de Cazes, est chef de cabinet

dans le ministère de l'Instruction publique, avec un traitement de douze mille francs par année.

M. Aubry, revenu en France il y a quelques années, fut longtemps professeur de droit à l'Université Laval à Québec.

L'honorable M. Joly de Lotbinière, né à Paris, allié aux grandes familles du Sénateur Comte de Douai, de Prémesnil, de Boisguilbert, et autres, a été premier ministre de la province de Québec, qu'il a gouvernée avec autant de talent que d'honnêteté. Il a été longtemps député de Lotbinière, division électorale à laquelle sa famille a donné son nom, et il le serait encore s'il l'eût voulu. Il est aujourd'hui président de la chambre d'agriculture et dirige mon ministère d'agriculture et de colonisation pendant mon absence. C'est un gentilhomme qui a le respect de tous et dont on est fier d'avoir l'amitié.

M. Paul Letondal fut longtemps professeur de musique au Collège des Jésuites à Montréal, et jouit actuellement, à Paris, avec son estimable famille, d'une modeste fortune, acquise au Canada.

M. Picault, mort à Montréal il y a quelques années, était un des principaux négociants. Il a laissé une famille estimée et à l'aise.

M. Paul Stevens a occupé plusieurs positions importantes, et son fils est aujourd'hui conservateur des hypothèques de la division de Soulanges.

M. de la Ponterie, écrivain distingué, fut longtemps rédacteur de la *Patrie* et de la *Minerve*, et M. Edouard Sempé, rédacteur de l'*Ordre ;* tous

deux ont joui, à Montréal, d'une haute considération.

M. Chanteloup, qui vient de mourir, était un de nos grands industriels, arrivé au Canada simple ouvrier et pauvre. Il a laissé à sa sœur, partie de France pour le Canada, l'an dernier, une fortune considérable, estimée à deux millions.

Toronto, la capitale d'Ontario, a eu, pendant plus de trente ans, pour évêque, Monseigneur de Charbonnel, qui vient de mourir ici en France, après avoir laissé au Canada les meilleurs souvenirs, et son vicaire-général, M. Laurent, mort aussi l'hiver dernier, à Toronto, était un des hommes les plus importants d'Ontario.

L'abbé Santenac, ancien missionnaire de l'Algérie, est aujourd'hui à la tête de la grande paroisse de Roxton, où il jouit de la plus haute considération. C'est un digne prêtre et un noble français.

La sœur Saint-Maurice, femme française remarquable, après avoir fondé le couvent de la Présentation, à Saint-Hyacinthe, il y a quelques années, est devenue, plus tard, supérieure générale de sa communauté à Saint-Andréol, en France ; celle qui l'a remplacée est une française et se trouve actuellement à la tête de plus de cinquante maisons, sorties de celle de Saint-Hyacinthe.

Le Séminaire de Saint-Sulpice, à Montréal, une des plus anciennes et des plus grandes institutions du Canada, possédant une immense fortune et un grand nombre de prêtres français, est actuelle-

ment sous la haute et intelligente direction de l'abbé Collin, français de naissance ; et vous trouvez à l'église Saint-Jacques de Montréal, une des plus importantes paroisses de la métrôpole canadienne, des prêtres venus de France, qui nous apprennent l'amour de la religion et de la patrie de nos ancêtres, sous l'égide d'un archévêque respecté, Mgr Fabre, canadien de naissance et français de coeur. Ses sentiments patriotiques sont partagés par tous nos évêques, qui ont à leur tête un Prince de l'Église le vénérable Cardinal Taschereau.

Le Père Martin a fondé, vers 1840, le collège des Jésuites à Montréal. Il est venu mourir à Paris, après avoir consolidé les assises d'un des plus beaux collèges de l'Amérique, soutenu par des donations canadiennes ; et l'on trouve encore, au collège Sainte-Marie, quelques religieux venus de France, jouissant de l'estime et de l'amour de plusieurs générations de citoyens, parmi lesquels j'ai l'honneur de compter, qui ont puisé à cet *Alma-Mater* les principes qui font les chrétiens et les patriotes.

Nous avons encore les clercs de Saint-Viateur, les Frères-Maristes, les Frères de Sainte-Croix, et combien d'autres ? qui possèdent dans la province de Québec, des établissements religieux et des maisons d'éducation, fondés par des hommes de ce pays, dans lesquels on apprend avec succès, je crois, à rester catholiques et français.

Saint-Hyacinthe a reçu d'ici, il y a quelques années, les Dominicains qui y ont construit un mo-

nastère important dont le Prieur est curé de la paroisse, et qui envoie, dans toutes les parties de l'Amérique, grâce aux ressources que la générosité publique lui fournit, quelques-uns des meilleurs et des plus célèbres prédicateurs.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont un grand nombre d'établissements remarquables à Montréal, à Québec, et ailleurs. Venus en Canada vers 1837, ils ont pu construire, tout dernièrement, sur la rue Sherbrooke à Montréal, un grand collège dont le coût dépasse un demi-million.

Ajoutez d'autres grandes communautés qui font l'orgueil de notre province, et qui sèment avec profusion les bienfaits d'une éducation chrétienne, ou qui répandent abondamment les œuvres de la plus admirable charité : les Ursulines et l'Hôtel-Dieu, de Québec ; la Congrégation fondée par la sœur Bourgeois, les Sœurs Grises, et l'Hôtel-Dieu, trois communautés de Montréal, possédant des ressources immenses, et vous serez bien forcés d'admettre que la *traite des blancs* qui viennent de France n'existe seulement que dans l'imagination de ceux qui ont inventé ce mot malheureux.

Il ne faut pas oublier, dans cette nomenclature les PP. Oblats, établis par des Français chez nous, et dirigés, pendant plus de trente ans, par un Français distingué, le père Antoine, actuellement à Paris, et qui a joui chez nous d'une grande popularité et y a laissé les meilleurs souvenirs, comme homme prudent, habile et d'un tact admirable.

Je n'en finirais point si je vous donnais tous les noms des Français qui habitent actuellement le Canada et qui y occupent des positions fort belles. Quelques-uns suffiront, je l'espère :

M. Deville, enseigne de vaisseau français, auteur de plusieurs cartes géographiques du Canada, gendre de M. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique ;

M. Devismes, ancien employé du gouvernement de Québec ;

M. Obalski, ingénieur des Mines de mon gouvernement ; traitement : huit mille francs ;

MM. André, Bonnin et Templé, professeurs à l'Ecole polytechnique de Montréal, ce dernier nommé tout récemment directeur des écoles de dessin, avec un traitement de 7,000 fr. ;

M. Sauvalle, député protonotaire à Montréal, traitement : 9,000 fr. ;

M. Paul Cousin, architecte, employé de mon gouvernement, en retraite ;

M. Dessanne, aussi employé de mon gouvernement, en retraite ;

M. Ledieu, chef des traducteurs français de l'Assemblée législative de Québec ; traitement 9,000 francs ;

M. Frédéric Gauthier, de Winnipeg, employé supérieur de la compagnie du chemin de fer du Pacifique et ancien secrétaire et aide-de-camp du regretté Letellier de Saint-Just, lieutenant-gouverneur de la province de Québec ;

Et les Galibert, et les Jacot, les Beullac, les Schwob, les Roumillac, les Beautey, les Pourtier, les Mathie, les Chouillou, etc., etc.

Voilà des noms français bien connus au Canada, et qui jouissent, ou ont joui, durant leur vie, non seulement d'une fortune considérable, mais de l'estime générale.

M. Schwob, alsacien de naissance, est un des plus riches négociants de Montréal et est vice-consul de France. Il a le respect de tous, grâce à son amabilité et à sa grande probité.

M. de Beaufort est mort, il y a quelques années, laissant de vastes propriétés d'une grande valeur à Montréal.

M. Lorrain, littérateur et fonctionnaire public, fut longtemps maire d'Iberville où il exerce, avec talent et succès, la profession d'avocat.

Pourquoi insister davantage? Nous trouvons au Canada des Français distingués, répandus partout, arrivés à des postes d'honneur et portant avec dignité le nom de votre beau pays.

Chez nous, le Français n'est pas un étranger. C'est un frère aîné que nous respectons et qui ne manque pas de se faire une excellente position, en peu de temps, s'il sait travailler et se bien conduire.

J'en ai dit assez, je l'espère, pour détruire vigoureusement, non par des arguments mais par des faits, faciles à constater, la première accusation portant que les Français qui viennent au Canada ne

sont que des domestiques et que nous pratiquons, à leur égard, *la traite des blancs.*

Bien plus, je puis demander sans crainte, à qui que ce soit, de me nommer un pays au monde, un seul, en dehors de la France, surtout une seule colonie anglaise, où les Français sont aussi bien traités qu'au Canada.

Si nous n'étions pas français, pourquoi nos martyrs de 1837 et 1838 auraient-ils fait le coup de feu à Saint-Denis, Saint-Charles, Lacolle et Saint-Eustache, ou seraient-ils montés bravement sur les échafauds politiques sur lesquels ils moururent héroïquement en criant : " Vive la France ! Vive la liberté ! " Lisez leur touchante histoire écrite par David, leur écrivain aussi patriotique qu'élégant, et vous pleurerez comme nous pleurons nous-mêmes à cette lecture.

Si nous n'aimions pas la France, pourquoi prélèverions-nous des impôts considérables pour maintenir des écoles, des collèges, des académies, des couvents et des universités, où la langue française est enseignée religieusement ?

Si nous n'avions pas aimé la France, dites moi, vous qui me faites l'honneur de m'écouter, pourquoi aurions-nous pleuré avec vous, en 1870, quand les malheurs de la guerre sont venus vous écraser ? Pourquoi aurions-nous recueilli, sou par sou, dans nos villes et dans nos campagnes, chez les pauvres et chez les riches, chez les ouvriers, chez les cultivateurs et chez les négociants, chez les hommes de

profession, dans le clergé, ces milliers de francs qu'on vous envoyait pour secourir vos blessés, frappés sur les champs de bataille par les balles prussiennes ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi, dans nos fêtes religieuses et nationales, porterions-nous avec bonheur et orgueil le drapeau de la vieille France, cette mère toujours restée chère à nos cœurs ?

Si nous n'aimions pas la France, pourquoi aurions-nous conservé vos anciennes lois, vos vieilles coutumes, vos traditions, et tout ce qui constituait la France autrefois ?

Si nous n'aimions pas la France, permettez-moi de vous le demander, pourquoi serions-nous restés catholiques, quand tout nous invitait, la fortune, les honneurs, les séductions, à devenir anglais et protestants ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi aurions-nous conservé, dans toutes nos campagnes, ces noms vénérés qui nous rappellent nos ancêtres glorieux et que nous prononçons avec amour, de Gaspé, Lévis, Montcalm, Champlain, Jacques-Cartier, Iberville, Montmorency, Laval, Charlevoix, Vaudreuil, Rigaud, Lotbinière, Verchères, Varennes, Montmagny et cent autres que je pourrais vous dire si j'en avais le temps ?

Si nous n'étions pas restés français, messieurs, pourquoi nos poètes, nos historiens et tous nos littérateurs s'inspireraient-ils de la France pour créer

des chefs-d'œuvres que nous sommes fiers de lire dans nos fêtes publiques ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi nos villes et nos villages auraient-ils arboré les couleurs de la France pour recevoir vos nobles enfants quand ils sont venus nous visiter ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi nos populations se découvriraient-elles au passage de vos navires de guerre ; pourquoi fêteraient-elles vos marins, comme elles le font chaque fois qu'ils entrent dans nos ports ? Si nous n'étions pas français, pourquoi nos vieillards se seraient-ils écriés en 1856, à l'arrivée de votre cuirassé *La Capricieuse :* " *Voilà nos gens qui reviennent !* "

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi notre clergé canadien, si vertueux et si digne, conserverait-il avec tant de piété, et répandrait-il avec tant de profusion, les grands principes de la religion de nos pères ? Pourquoi tiendrait-il si haut et si ferme, le drapeau de la foi qui nous a sauvé dans le passé, qui nous maintient dans le présent, et qui nous dirigera toujours dans l'avenir ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi aurions-nous, l'an dernier, élevé à Jacques-Cartier et à de Bréboeuf, sur les rives pittoresques de la rivière Saint-Charles, près de Québec, un monument qui rappelle à nos populations le respect qu'elles doivent avoir pour la mémoire d'un grand Français, découvreur du Canada, et d'un saint

religieux, martyr pour la foi de nos pères et des vôtres ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi l'excellent abbé Gosselin, curé de Saint-Féréol, dans le comté de Montmorency, un digne prêtre et un écrivain distingué, serait-il en France, depuis quelque temps, fouillant les bibliothèques, cherchant dans tous les registres publics, les renseignements nécessaires pour conserver au Canada la mémoire de l'illustre de Laval, premier évêque de Québec ? Et pourquoi l'abbé Casgrain viendrait-il ici chaque année, demander aux grandes familles de France, comme celle de Lévis, en s'adressant au comte de Nicolay, pour obtenir des précieux manuscrits et les publier, aux frais de la province, toujours dans le but de perpétuer le culte des ancêtres ?

Pourquoi encore, Mgr Tanguay, fonctionnaire public et piocheur infatigable, aurait-il consacré vingt ans de sa vie à demander à nos vieux registres de paroisses les secrets de nos familles, de leur origine et de leur formation, afin de rattacher sûrement ces familles aux vôtres ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi la femme canadienne, endormant son fils sur ses genoux, lui chante-t-elle les vieux refrains bretons et normands, et lui murmure-t-elle à l'oreille, après le nom de Dieu, celui de la France ?

Si nous n'etions pas restés français, pourquoi aurions-nous reçu, d'une manière si triomphale, il y a près de cinquante ans, Mgr de Forbin-Janson,

évêque de Nancy, dans toutes nos villes, dans tous nos villages, et dans toutes nos campagnes ? Pourquoi les rues, les routes, les maisons, les rivières, les fleuves étaient-ils pavoisés, aux couleurs de la France, pour honorer ce grand évêque français, qui venait visiter ses frères d'outre-mer ?

Si nous n'étions pas français, pourquoi toute la population de Montréal et des environs, se pressait-elle autour de la chaire de Notre-Dame, il y a deux ans, pour entendre la parole chaude et virile d'un autre évêque de France, Mgr Soulé, qui a laissé là-bas tant de souvenirs impérissables, ainsi que ces deux autres prédicateurs français, au point que l'on ne savait à qui donner la palme, les PP. Babonneau et Plessis ? Chaque fois qu'ils ont parlé, la foule se pressait pour les admirer et les applaudir, s'ils l'eussent osé, dans le lieu saint !

Si nous n'étions pas français, pourquoi aurions-nous reçu avec tant d'éclat le général de Charette, le héros de Patay et le père de nos zouaves canadiens ?

Si nous n'étions pas français, pourquoi aurions-nous reçu avec tant de respect le Comte de Paris et ses compagnons distingués, représentants des grandes familles de France ? Pourquoi aurions-nous reçu, avec tant de plaisir, l'an dernier, les membres du Club Alpin, ces hommes remarquables dans les lettres, les sciences et la politique, qui venaient nous faire visite, et tant d'autres des vôtres qui, tous

retournaient heureux d'avoir pu constater tant d'attachement et de fidélité ?

Si nous n'étions pas français, pourquoi aurions-nous confondu sur le même marbre, dans une pieuse affection, les noms de Wolfe et de Montcalm, tous deux tombés sur le champ d'honneur devant Québec, en 1759 ? Les vaincus, d'ordinaire, ne sont-ils pas plus empressés à rendre un hommage à la force des vainqueurs tout puissants, qu'à célébrer la valeur des vaincus impuissants ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi Mgr. Labelle serait-il venu deux fois en France pour vous empêcher, vous autres français, d'oublier complètement votre ancienne colonie ? Et pourquoi serait-il revenu chez nous avec cette foule de Français distingués auxquels nous avons donné, dans nos villes et dans nos villages, la plus cordiale hospitalité ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi maintiendrions-nous, à Paris, un bureau officiel destiné à renseigner les Français sur les conditions agricoles, industrielles et économiques du Canada, bureau placé sous la direction de M. Hector Fabre, ancien sénateur du Canada, et maintenant parisien aussi fin que délicat ?

Si nous n'étions pas restés français, pourquoi nous serions-nous associés à l'œuvre éminemment catholique de la fondation de votre église du Sacré-Cœur, à Montmartre ? Et pourquoi nos évêques, toujours zélés pour les choses pieuses, auraient-ils

demandé et obtenu des souscriptions aussi abondantes que nombreuses à cette occasion ?

Voulez-vous savoir jusqu'à quel point nous sommes restés français et comment la France est aimée au Canada, au sein de cette brave population que vous aimeriez, si vous la connaissiez ? Ecoutez, ce que je vais vous lire, et quand vous aurez entendu, vous direz, j'en suis sûr, du plus profond de votre cœur : " Oui, les Canadiens aiment la France ! et leur amour n'est pas un mythe ! " (*Applaudissements enthousiastes.*)

(A ce moment. M. Mercier donne lecture de plusieurs poésies canadiennes.)

Je me contente de ces citations : elles suffisent, j'en suis sûr. Et pourtant, que d'autres je pourrais faire ! Que de littérateurs canadiens ont chanté, et chantent encore tous les jours, cette vieille France que nous aimons tant ! Et que de noms illustres parmi eux ! Je suis obligé de les omettre, afin de ne point vous retenir trop longtemps. Que ceux-là me pardonnent ! Ils savent que je les connais et que je les admire ; ils savent surtout, que chaque fois qu'ils ont parlé de la France, comme j'aime à en parler moi-même, ils ont reçu mes félicitations et les faveurs de mon gouvernement.

En terminant, laissez-moi vous dire que je sens bien mon impuissance à défendre la cause dont je me suis fait l'avocat, et que Dieu m'est témoin que je voudrais qu'elle eût été confiée à une voix plus éloquente que la mienne.

Cependant, j'ai deux consolations, Monseigneur, à offrir à mon impuissance : avoir accepté respectueusement le désir de Votre Grandeur comme un ordre ; et avoir contribué, dans une faible et modeste mesure, à venger, devant un auditoire d'élite, composé de Français et de catholiques, la réputation et l'honneur de mes chers compatriotes du Canada, sous l'inspiration patriotique d'un noble évêque de la vieille France, patrie de mes aïeux, toujours chère à mon cœur de canadien ! (*Applaudissements prolongés.*)

DISCOURS DE L'HON. H. MERCIER

Premier-Ministre de la Province de Québec

Au banquet donné par la Société d'Economie Sociale de Paris, à la cloture du Congrès des Sociétés d'Economie Sociale, le 3 juin 1891

MESSIEURS :

Je n'ai pas besoin de vous dire que je suis ému : si je n'étais pas ému, je manquerais de cœur.— Après l'accueil si bienveillant qui vient de nous être fait en termes si gracieux et si éloquents, je ne sais véritablement ce que je dois aimer davantage, le Canada ou la France. Depuis que nous avons mis le pied sur ce sol de nos ancêtres, nous n'avons cessé d'être confus des témoignages de touchante sympathie qui nous sont prodigués. Soyez certains que vos actes et vos paroles nous vont droit au cœur.

Comment exprimer notre bonheur ? C'est l'enfant qui, après deux siècles, revient près de sa mère, et qui se sent heureux d'être réchauffé sur son sein. Laissez-nous vous le dire, parce que c'est notre pensée : si personnellement, nous ne sommes point dignes de votre accueil ; comme Canadiens, nous le méritons. Depuis deux siècles, en effet,

nous luttons pour rester français et nous sommes restés français. On vient de le dire, et on l'a bien dit : le Canada a vu de tristes jours, et il n'est peut-être pas une race au monde, dont les membres ne se fussent pas découragés, après la signature d'un pacte qui, comme celui de 1763, laissait soixante-cinq mille français, sans protection et sans secours d'aucune sorte, sous un talon de fer. Ces soixante-cinq mille colons enlevés au beau pays de France, si fertile, si riche, si grand, et jetés sur les bords du St-Laurent, furent abandonnés, à l'instigation d'une coupable courtisane ; mais aussitôt ces soixante-cinq mille français se raîdissent contre l'adversité, et, soutenus par un clergé courageux et patriote, ils entament la lutte qui aboutit au triomphe. Dès lors, la France ne doit point mourir au Canada ; la France n'y est point morte ! (*Applaudissements.*)

Les soixante-cinq mille hommes qu'un trait de plume avaient biffés, sont aujourd'hui deux millions et demi ! Du Pacifique à l'Océan, il y a là deux millions et demi de cœurs qui battent à l'unisson des vôtres, et qui, chaque fois que l'occasion s'en présente, disent bien haut : " Vive la France ! "

Oui, nous vivons et nous vivrons ! L'influence de la race française dans l'Amérique du Nord est établie pour toujours. Nos ennemis, car nous en avons, espèrent nous noyer dans l'immigration européenne. C'est un grave danger, mais ses effets sont heureusemeut atténués par l'immensité des abîmes de l'Océan.

Nous avons, nous Canadiens-français, un moyen plus naturel, moins coûteux, plus sûr. Au lieu de demander des forces à l'immigration, nous les cherchons et les trouvons dans la reproduction.

Chaque enfant que nous donnons est Canadien, il n'a ni besoin de s'acclimater, ni difficulté à prendre nos habitudes. Il n'a pas surtout à apprendre le français! Tous, n'est-ce pas, vous devez convenir, que notre système est le meilleur.

Il n'y a qu'un instant, M. Siméon Luce, parlait de notre histoire et de nos ressources, en homme qui les connait bien. Il nous fait plaisir de savoir que notre histoire et nos ressources ne sont pas ignorées de la France. Si notre histoire est modeste, nos ressources sont immenses. Notre histoire est modeste parce qu'elle n'a pas encore trois siècles, mais elle a pu apprendre au monde entier que les races représentées par des hommes de coeur, ne meurent point. Nos pères ont payé cher leur dévouement à la France. Il y eût un triste moment dans notre histoire où la langue française fut proscrite. Nous n'avions plus le droit d'exiger que les pièces officielles fussent écrites dans la langue que nos mères nous avaient apprise. Un gouverneur anglais mal avisé, avait cru qu'il pouvait supprimer la race en même temps que la langue; vous savez ce qui s'en est suivi: St-Denis, St-Charles, St-Eustache, Lacolle et bien d'autres endroits furent arrosés par le sang des nôtres. Beaucoup sont montés sur les échafauds; le sang le plus généreux fut ré-

pandu et Dieu sait les larmes qui furent versées dans nos foyers, pendant ces tristes jours où les Canadiens payaient par la mort le bonheur de trop aimer les ancêtres ! (*Mouvement.*)

Même dans la politique, il y a de justes retours : le sang des échafauds a fécondé la terre canadienne ; la mémoire de nos martyrs est restée vivante dans nos coeurs. Trois ans après le jour où un jeune homme de dix-sept ans payait d'exemple en mourant comme un héros, nous avions la plénitude des libertés politiques qui font les peuples forts. C'est une page que je baise amoureusement dans l'histoire de mon pays ! Ce héros de 17 ans dont j'évoque le souvenir, refusait, la veille de son exécution, de recevoir sa femme et son enfant, et poussait cette exclamation sublime : " *J'aurais peur de manquer de cœur et de ne pas mourir en patriote.*" Des misérables seuls pourraient résister à ces exemples, qui nous ont entraînés et qui nous ont permis d'asseoir notre race sur des bases indestructibles. Désormais son existence est garantie par une constitution libre et large. Quand nous nous disons Canadiens-français, nous nous faisons aussi parfaitement respecter que le Français qui partout sait imposer l'estime de la patrie.

Vous avez parlé de nos grands hommes, nous en sommes profondément touchés. Parmi ceux-là, je ne puis omettre de rappeler la mémoire chérie de feu Mgr. Labelle. Plusieurs de vous l'ont connu ce prêtre éminent, ravi sitôt à notre affection. Je

n'en ferai point l'éloge, car je ne veux pas empiéter sur ce qui se dira, le 17 juin, à l'Eglise Sainte-Clothilde. Ce jour-là, un prédicateur de talent se chargera, bien mieux que je ne pourrais le faire, de mettre en relief ce grand caractère. Cet homme modeste et dévoué, a fait plus de bien pendant cinquante-huit ans de vie, que les plus grands conquérants avec toutes leurs victoires. Au lieu de détruire, il construisait ; au lieu de semer la haine, il semait l'amour ; et, pendant vingt-cinq ans qu'a duré son apostolat modèle, il a construit quarante-deux paroisses dans ce cher Nord qu'il aimait tant, auprès de ces larges rivières, de ces lacs grands comme des mers, au pied de ces cîmes altières ou de ces chaînes de montagnes majestueuses, monuments éternels qui diront au monde entier, quand l'histoire du Canada s'écrira, ce qu'un prêtre catholique et canadien peut faire. Sa mort fût marquée par des faits caractéristiques que nous n'oublierons jamais. Il avait déjà supporté une première opération, quand, après deux heures de souffrances terribles, il apprit qu'il fallait en subir une seconde. Bien qu'il se fût déjà confessé et qu'il eut reçu l'absolution, il demanda à se confesser de nouveau. " A quoi pensez-vous, Monseigneur ? lui dit le P. Turgeon : vous êtes déjà confessé ; après deux heures de souffrances, vous ne pouvez avoir commis le moindre péché véniel." Mgr. Labelle répliqua aussitôt, avec son ton plein de brusque bonhomie : " Ça n'est pas de tes affaires ; ça ne te coûte rien de me confesser et de me donner l'absolution."

Il prit alors son chapelet d'une main, son crucifix de l'autre ; il traversa la chambre, vint s'étendre sur la table d'opération et dit aux médecins : " Avec ça, je n'ai pas peur de vous autres ! " Une heure après il était mort, et j'avais perdu mon meilleur ami, le chef du ministère d'agriculture et l'un des patriotes les plus sincères et les plus éclairés qui aient vécu dans le monde entier ! (*Appl.*)

On a parlé des Français qui viennent au Canada, nous éprouvons le regret qu'ils ne soient pas plus nombreux, mais nous avons, par contre, la satisfaction de dire que ceux qui nous visitent vous représentent si bien que vous devez être satisfaits. M. Claudio Jannet, que vous avez ce soir parmi vous nous a laissé un souvenir impérissable de son séjour. Dans un discours resté célèbre, qu'il a prononcé à l'occasion de la St-Jean-Baptiste, notre fête nationale, il a dit tant et de si bonnes choses qu'il a compensé en quelque sorte les sacrifices que nous avons faits pour rester français. Il nous a surtout bien et solidement persuadé de demeurer fidèles à la France. D'autres sont venus comme lui ; nous ne demandons pas aux Français qui nous visitent ce qu'ils pensent ; ce sont des Français et ça suffit. Envoyez-nous des Français dignes de ce nom, et, quelle que soit leur opinion, nous les recevrons toujours parce qu'ils portent en eux l'image de la France.

En ce qui concerne nos ressources, dont on a aussi parlé, je crois utile de donner quelques détails

Vous ne sauriez croire comme je suis heureux de vous en entretenir, car, en énumérant les ressources de la Province de Québec, je rends hommage à la France. Vous avez là un pays riche, immense, qui vous a été conservé depuis 1759. Vous avez été bien imprévoyants de faire la conquête de nouvelles colonies : vous en aviez une là-bas, qui vous avait été conservée sans donner une goutte de sang. Vous possédiez au Canada un territoire immense, plus grand que la France, sillonné en tous sens par des fleuves et des rivières admirables, où se trouvent des lacs merveilleux et des montagnes superbes. La fertile Province de Québec n'a pas moins de 669,846 kilomêtres carrés, alors que l'Autriche-Hongrie en compte seulement 624,000, que la France n'en possède que 528,000, et que l'Espagne n'arrive qu'à 511,000. Vous avez là un pays plus grand que le vôtre en territoire. S'il n'est pas aussi peuplé et aussi riche ; il se développe chaque jour. Le grand fleuve canadien, le St-Laurent, n'a pas moins de cent lieues de large à son embouchure ; en face de Montréal, il a encore trois milles de large. En le remontant on arrive aux lacs qui en sont la source, mers immenses qui donnent les poissons les meilleurs et les plus abondants. De ces lacs descendent aussi ; la rivière Ottawa, qui a 615 milles de longueur ; le St-Maurice, qui en compte 280 ; le Saguenay qui en possède 110. Tous ces cours d'eau arrosent des vallées riches et fertiles, et procurent à tous, suivant le mot latin d'Horace, *l'aurea mediocritas.* La

région du lac St-Jean couvre 92,240 hectares. Nos montagnes, où je voudrais vous voir circuler de temps à autre, sont très élevées, bien qu'elles ne gardent pas des neiges éternelles. Chez nous toutes les neiges fondent ; elles ont la politesse de s'évanouir lorsque vient le soleil du printemps. En hiver, on les laisse faire, parce que le Bon Dieu le veut ainsi et parce qu'elles laissent l'espérance de disparaître en temps opportun.

Je voudrais ajouter à ce tableau la description de nos bois. Je me suis toujours demandé comment il se fait que des hommes qui s'aiment, fassent entre eux, si peu d'affaires. Et l'on s'aime, de Français à Canadiens, pour ne vous donner que mon opinion. Laissez-moi vous dire en passant ce que nous pouvons vous offrir : nos forêts sont amplement pourvues de frênes, de hêtres, de mélèzes, de noyers et de peupliers. Nous possédons des pins bien respectables, qui n'ont pas moins de six pieds de diamètre ; nous avons des platanes, comme aussi tous les bois dont vous avez besoin, pour la construction de vos navires et de vos demeures. Un négociant en traverses de chemins de fer demandait à quel prix on pouvait lui en fournir au Canada ? Nous ne craignons pas la concurrence, et nous avons répondu : à vous comme à tout autre, on en offre à volonté, au prix modique de dix sous. Bien entendu, nous n'avons pas à compter avec les droits de douane, qui vous regardent seuls. En offrant nos marchandises, nous ne pouvous vous gratifier d'une légis-

lation française. Toutefois, le jour où vous pratiqueriez l'échange avec nous, nous trouverions moyen d'abaisser les droits mis sur les produits français par une politique qui n'est pas la nôtre.

Je ne parlerai pas des métaux et des minéraux. Nous avons depuis l'or jusqu'à l'amiante et les phosphates. L'or se trouve en abondance surtout dans ce pays qui a tant de rapport avec le vôtre,— la Beauce,— et dont les habitants, disent comme les Normands : " J'avons de l'or chez nous. " L'exploitation en est devenue considérable ; de ce coté nos revenus sont immenses. Quant à nos produits agricoles, ils sont aussi considérables. En une seule année, le Canada a exporté du côté des Etats-Unis, surtout, pour 7.996.000 dollars d'avoine, pour 3,336,000, pois et de fêves, pour 1,225.000 dollars de sarrazin et pour 2.019.000 dollars de blé. Nous avons vendu dans ce même laps de temps, pour 9.672.000 dollars de foin, et des pommes de terre, pour 3.718.000 dollars. Après avoir réservé la quantité nécessaire à notre consommation, nous avons livré nos pommes, ces pommes avec lesquels on fait de si bon cidre, moyennant le versement de 777.000 dollars. Nos vaches ont produit 4.800.000 ; nos moutons 1.090.000 dollars ; nos cochons, 3.331.000 dollars ; les fromages 5.450.000 et les beurres, 4.594.-000. En somme nous arrivons à ce résultat total que 56.208.000 dollars, payées surtout par les Etats-Unis, ont soldé l'exportation des denrées canadiennes. Notre pays est jeune, mais vous voyez qu'on y travaille. Ces chiffres suffisent.

Laissez-moi terminer ces quelques explications un peu décousues, mal digérées peut-être, très mal dites certainement, par l'explication d'un fait qui répond bien au programme de votre société.

Vous avez une oeuvre fondée par un grand ami de l'humanité, par un grand chrétien qui a poursuivi la solution de bien des problêmes. Grâce à lui, votre société l'a trouvé—et elle le pouvait, parce qu'ayant dans son sein des savants de votre valeur, elle devait atteindre le succès définitif,—ce succès qui se résume dans le triomphe des saines idées qui font les nations de la terre,

À votre congrès, j'ai eu l'honneur d'assister à deux conférences remarquables, l'une sur le Soudan ; l'autre sur le grand problême qui, à cette heure, effraye la société européenne toute entière. Avec beaucoup de raison, je crois, vous avez enseigné que le seul moyen d'arriver à la solution sociale est l'arbitrage. En disant un mot de la question des biens des Jésuites au Canada, on verra que nous avons appliqué avec succès le principe dont j'ai si sincèrement applaudi, l'autre jour, l'exposition. Quand je suis arrivé au pouvoir, je me suis effectivement trouvé en face de cette grande question sociale et religieuse qui n'est pas suffisamment connue en Europe. J'en rappellerai succinctement les faits. En 1800, l'Angleterre s'emparait de tous les biens des Jésuites au Canada, en vertu d'une mesure pour laquelle je vous demande la permission de n'en pas donner d'appréciation. Ces biens avaient été don-

nés par les rois de France, pour récompenser les Jésuites de leur apostolat dans le pays et en mémoire des nombreux martyrs que ce corps illustre avait donnés à la Foi ; ils venaient aussi de donations particulières : tout fut confisqué en 1800.

Quoique les propriétés fussent mal entretenues, mal administrées, comme le sont les propriétés publiques, elles rapportaient encore 22,000 dollars de revenus.—Ces biens considérables étaient réclamés par le Saint-Père, et par les Jésuites.—Les Anglais disaient que, le Pape ayant aboli les Jésuites en 1774, on avait le droit de confisquer leurs propriétés. Les hommes politiques du Canada trouvaient que c'était une question brûlante, et qu'en restituant, quoique ce fût aux Jésuites, on pouvait mécontenter les protestants. Le plus grand nombre formulait cet avis : " Nous avons les biens, gardons-les."—J'ai trouvé la question ainsi débattue, et j'ai cru sage de ne pas souffler mot. Je suis parti pour Rome, je suis allé chez le Saint-Père et je lui ai dit : " voilà cette difficile question qui revient ; je suis convaincu qu'elle ne se pose qu'à l'occasion de mon arrivée au pouvoir, et qu'on veut me tordre le cou. Certains protestants vont même jusqu'à s'éprendre d'une telle affection pour les Jésuites qu'ils me reprochent de ne pas régler le litige ; je viens demander à Votre Sainteté si Elle ne veut pas la trancher avec moi. Il ne peut s'agir, ajoutai-je, d'un règlement en nature, car beaucoup de ces biens sont passés en des mains tierces, mais si vous voulez

acquiescer à l'idée d'une indemnité, cela ne dérangera personne, et satisfera ceux qui entreront en possession de l'argent." Le Saint-Père, avec son esprit diplomatique si bien connu et si fin, avec son sens politique si droit, accepta ma proposition.—Et comme il ne restait plus qu'à fixer le chiffre de l'allocation : " Nommez, dis-je au Souverain Pontife, un procureur qui traitera avec moi ; le chiffre n'étant pas une question ecclésiastique, du moment que le principe est reconnu." Le P. Turgeon, directeur du collège des Jésuites de Montréal, fut choisi comme arbitre, et l'arrangement fut conclu moyennant le versement aux Catholiques de deux millions, qui furent distribués par le Saint-Père, et au prix de trois cent mille francs payés aux protestants.—Nous avons ainsi pratiqué le système de l'arbitrage.—Voilà l'histoire du règlement de la question des biens des Jésuites. Nous avions là une tache dans notre histoire : nous l'avons effacée.—L'arbitrage est effectivement le seul principe qui puisse empêcher les grands troubles sociaux ; à cette condition toutefois, qu'on ramène l'idée chrétienne dans la législation, dans la société et dans l'école. Les peuples qui chassent de leur constitution l'idée chrétienne, ne pourront jamais appliquer l'arbitrage de manière à faire obstacle aux troubles sociaux. Il faut retrouver dans la société les principes qui ont édifié le monde chrétien, et ces principes ne sont ceux ni de la révolution, ni du socialisme, ni de la libre pensée. Ce sont les principes du Chris-

tianisme tels qu'ils ont été formulés par le divin fondateur de notre religion.

Je vous parle un langage bien naïf, et ma parole peut paraître étrange dans ce vieux monde qui a tant de droits de me donner des leçons, mais j'ai au cœur les principes que nous a laissés la France du 17e siècle, et l'enfant revenu près de sa mère est heureux de lui rappeler les paroles qu'elle prononçait au moment de la séparation. (*Applaudissements prolongés.*)

DISCOURS DE L'HON. H. MERCIER

Premier-Ministre de la Province de Québec

Au Collège des Révérends Pères Jésuites, à Paris le 17 Mai 1891, en réponse au toast porté par le Rév. Père Berthiault ; recteur, au banquet donné en son honneur par cette institution.

TRÈS RÉVÉREND PÈRE RECTEUR,

RÉVÉRENDS PÈRES ET MESSIEURS,

Je vous remercie infiniment des bonnes paroles que vous venez de prononcer à mon égard et à l'égard de mes compagnons. Je n'accepte que sous bénéfice d'inventaire les compliments que vous avez bien voulu me faire. Vous savez que dans le droit français, qui est le nôtre au Canada, celui qui accepte sous bénéfice d'inventaire, a trois mois pour délibérer, et ensuite, il peut renoncer à la succession. Je vais délibérer et renoncer en attendant.

Vous avez parlé, mon révérend Père, de mon dévouement pour l'église : je n'en ai aucun mérite. Je suis catholique, croyant et pratiquant ;le dévouement en est la conséquence nécessaire ! (*Appl.*)

Vous avez parlé de mon dévouement pour la France. Je suis Français comme vous ! J'aime la

France, la patrie de mes ancêtres, comme mes ancêtres l'aimaient eux-mêmes ! Et comment pourrais-je l'oublier ? C'est au milieu des luttes les plus terribles et les plus sanglantes que mon père a réussi, avec les autres patriotes, à me conserver le droit de parler ma langue et de pratiquer ma religion. (*Applaudissements.*)

Vous avez parlé de mon dévouement à la Compagnie de Jésus. Je n'ai pas grand mérite, là non plus. J'ai passé huit ans chez les Jésuites, à Montréal, dans le collège Sainte-Marie. A part le désagrément bien naturel qu'on éprouve toujours d'être enfermé et d'avoir quelquefois des professeurs trop sévères, d'attraper par-ci par-là des *pensums*, de copier du grec : des livres entiers d'Homère ! ou bien encore d'être mis aux arrêts pendant une demi-heure durant la récréation, je n'ai conservé que d'excellents souvenirs de mon temps de collège ; et parmi quelques-uns de mes souvenirs les plus agréables, il y a celui de mon vieil ami le Père Vasseur, ici présent, qui a été un de mes professeurs, pas un des moins aimables, je puis le dire. (*Rires et applaudissements*) Seulement je ne sais pourquoi, mais j'ai toujours trouvé qu'il avait trop de dessins. Cependant je vous avoue que c'était très commode ; quand nous avions une fête religieuse, on était sûr de voir apparaître le pinceau du Père Vasseur. Ce n'était pas joli de près, (*rires*,) mais de loin c'était presque toujours beau. (*Rires et applaudissements.*) Ça frappait surtout nos jeunes imaginations. Il avait pour

concurrent dans une autre branche, le bon Père Larcher qui, un jour, s'était imaginé que la valeur des études diminuait au Collège. C'était un normand (*rires*) et un vrai normand, le frère d'un autre Père vénéré de la Compagnie, mort, je crois, à la maison de la rue de Sèvres. Il s'était dit—c'était en 1854—" il faut que je prenne les éléments latins, parce que c'est la base. Il est évident que ces jeunes Pères qui font les éléments latins, n'y entendent goutte." Alors il a pris les éléments latins. J'eus le bonheur d'arriver au collège cette année-là. Il n'a pas réussi à faire de moi un latiniste; mais après nous avoir donné cette première année, il prit charge de la classe de rhétorique et la force des choses voulut que j'y fusses aussi. Là, il entreprit de faire de moi un orateur, et n'a pas mieux réussi, (*protestations*) mais il a réussi à faire de moi un bon patriote et un bon catholique. (*Bravos*) Aussi la première chose que je fis quand mes deux garçons furent en état de faire leurs études, ça été de les confier aux Jésuites de Montréal, convaincu qu'ils leur donneraient, à eux aussi, les deux qualités essentielles que je viens de mentionner. Ils font donc actuellement leurs études chez les Jésuites, et je ne désespère pas d'eux.

La première chose que j'ai faite en prenant la direction des affaires à Québec, en 1887, a été de reconnaître civilement les Jésuites.

La seconde chose que j'ai cru devoir faire quand je suis arrivé au pouvoir, ça été de rendre justice à ce corps illustre qui avait fourni les missionnaires

au Canada. J'avais étudié l'histoire de mon pays et je savais que les Jésuites avaient parcouru tout cet immense continent, depuis l'Atlantique au Pacifique, au delà de trois mille milles; qu'ils avaient arrosé de leur sang, partout où ils en avaient eu l'occasion, cette terre que nous possédons aujourd'hui et que les malheurs ont separée de la France, mais que le sang des missionnaires a été une semence assez féconde pour conserver jusqu'ici à l'église catholique. (*Longs applaudissements.*)

Aussi j'ai toujours gardé une reconnaissance profonde pour ces missionnaires, et quand j'ai eu le pouvoir en mains, constatant qu'il y avait dans notre histoire une page honteuse qui s'appelle la spoliation des biens des Jésuites, j'ai cru que je devais comme catholique et ancien élève des Jésuites déchirer cette page et je l'ai déchirée.(*Longs applaudissements.*) Oui, à l'unanimité de deux législatures, composées de 89 membres, 65 à l'Assemblée Législative et 24 au Conseil Législatif, parmi lesquels il y avait des protestants, nous avons voté la restitution de ces biens en payant une somme de deux millions de francs distribués par le Saint-Père. Les Jésuites n'ont pas tout eu, mais ce n'est pas de ma faute. C'est le Saint-Père qui a décidé, et les Jésuites se sont soumis comme les autres. Et ce que le Pape fait, est bien fait.

A l'heure qu'il est, nous avons réparé une des plus grandes injustices qui aient jamais été commises au Canada. (*Applaudissements.*)

Vous avez dit, mon Révérend Père, que je reviendrais. Je l'espère bien ; seulement, je dois vous dire que nous ne sommes pas ici pour nous amuser.

Nous avons des missions très importantes à remplir. Nous avons déjà visité la Belgique et l'Italie. Nous avons étudié sur place certaines questions qui nous ont été soumises ; nous continuons notre travail ici, en France. J'aime à croire que mon ami le Commissaire général du Canada, L'Honorable M. Fabre, trouvera moyen de me laisser quelques instants pour revenir vous saluer, et que mon sécrétaire n'a pas enregistré trop d'engagements pour m'en empêcher ; mais une chose est bien certaine, que je revienne ou non ; c'est que je conserverai toujours de votre maison un excellent souvenir. Et je me fais en cela, j'en suis convaincu, l'iuterprète de tous mes compagnons. Nous voulions, selon notre habitude au Canada, entendre, aujourd'hui dimanche, une grand'messe, et nous avons préféré venir à Vaugirard, parce que nous ne venons pas seulement remplir un devoir, mais nous avions l'avantage de faire connaissance avec une institution dont la réputation est parvenu jusqu'à nous. Et je pourrai dire avec plaisir aux Jésuites du Canada, que j'ai rencontré dans cette maison la même âme, le même esprit et la même politesse que j'ai trouvés autrefois dans le collège des Jésuites à Montréal. Merci, Messieurs, et je l'espère, au revoir. (*Longs applaudissements*)

CONFERENCE DE L'HON. H. MERCIER

Premier-Ministre de la province de Québec

Au Séminaire de St-Sulpice, à Issy,
le 1er Juillet 1891

MONSIEUR LE SUPÉRIEUR,

La joie que j'éprouve aujourd'hui en me trouvant dans cette vénérable maison de Saint-Sulpice est celle du fils de famille dans la maison paternelle. Les Sulpiciens ne sont pas, en effet, des étrangers pour nous, Canadiens : ce sont nos pères dans la Foi ; et votre Congrégation peut, avec raison, nous adresser ces paroles du grand apôtre : "*Per Evangelium ego vos genui. Je vous ai engendrés par l'Evangile.*"

Il y a près de deux siècles et demi (1657), quatre messieurs de votre Société encore naissante quittaient la France pour le Canada. C'était MM. de Queylus, Souart, Galinier et d'Allet. Ils étaient envoyés par le vénérable fondateur de Saint-Sulpice, M. Olier, l'un des membres les plus actifs, disons mieux, l'âme dirigeante de la célèbre Compagnie de Montréal qui s'appelait "La Compagnie des Associés pour la conversion des sauvages de la Nouvelle-France."

M. Olier aimait tendrement le Canada : toutes ses pensées et tous ses vœux étaient dirigés vers la réalisation de ce but admirable de la Compagnie de Montréal : la conversion des Sauvages de la Nouvelle-France. Il aurait voulu aller lui-même au Canada travailler dans ce but ; mais, comme Moïse, il fut privé de la vue de la *Terre Promise*. Il mourut avant même que M. de Queylus et ses compagnons se fussent embarqués dans la rade de Saint-Nazaire pour la Nouvelle-France.

M. de Queylus partait pour le Canada avec des pouvoirs très étendus que lui avait donnés l'Archevêque de Rouen, alors l'autorité ecclésiastique reconnue. Ces pouvoirs leur furent continués plus tard par le vénérable Mgr. de Montmorency Laval, premier évêque de Québec, fondateur de l'Eglise du Canada, dont la vie vient d'être écrite d'une manière remarquable par un de nos prêtres Canadiens les plus distingués, M. l'abbé Gosselin, qui a lui-même le plaisir de se trouver ici, aujourd'hui, au milieu de vous.

Montréal, cette ville immense et pleine d'avenir, que nous admirons aujourd'hui était bien peu de chose, lorsque vos Messieurs — c'est le nom populaire et même légal sous lequel les Sulpiciens sont désignés, au Canada — y arrivèrent pour la première fois. Fondée en 1642, par M. de Maisonneuve, elle ne renfermait encore que quelques maisons; une poignée de Français, et quelques tribus errantes de sauvages.

Ce qu'elle est aujourd'hui, c'est en grande partie, votre œuvre, messieurs. M. de Queylus et ses compagnons travaillèrent à la conversion des sauvages et au salut de la colonie française avec un zèle admirable. Grâce au concours de deux personnes vénérées, dont les noms ne sont prononcés au Canada qu'avec le plus profond respect, Marguerite Bourgeois et Jeanne Mance, on vit s'élever bientôt à Montréal deux communautés qui en devaient faire l'honneur et la gloire : la Congrégation de Notre-Dame pour l'instruction des filles, et l'Hôtel-Dieu pour le soulagement de toutes les souffrances corporelles.

Bientôt aussi se constitua le Séminaire où devaient se former tant de générations sacerdotales pour la gloire de Dieu, la propagation de la Foi et l'établissement de la religion.

Sur les bords de notre grand fleuve, à quelque distance de l'endroit où fut dite la première messe à Montréal, le 17 mai 1642; à quelques pas aussi de l'endroit où Champlain, le fondateur de Québec, avait commencé à Montréal les premiers défrichements, on peut voir encore une bien modeste maison que la tradition indique comme ayant été la première habitation de nos Messieurs à Montréal : précieuse relique des temps héroïques de notre histoire ; mystérieux grain de semence qui s'est développé et a produit de grandes choses pour notre pays. En quelques années, se trouva réalisé comme par enchantement le vœu principal des as-

sociés de Montréal : établir dans cette ville un séminaire, un Hotel-Dieu, une maison d'éducation pour les filles.

Les associés de Montréal se dessaisirent alors de la seigneurie de l'Isle en faveur des Messieurs de Saint-Sulpice, qui la possèdent encore pour le plus grand avantage de tout le district.

Je n'entreprendrai pas, messieurs, de faire ici l'histoire de Saint-Sulpice de Montréal. Ce serait faire presque toute l'histoire de notre pays. Qu'il me suffise de dire que vos Messieurs ont largement dépensé leur fortune pour le bien du Canada. Que d'édifices n'ont-ils pas construits, que d'œuvres de bienfaisance n'ont-ils pas créées, que de collèges et de couvents n'ont-ils pas fondés !

La première école primaire du Canada, ou du moins, du district de Montréal, a été établi par un de vos Messieurs, le vénérable M. Souart, dont le nom mériterait d'être gravé sur l'airain, comme il l'est dans la mémoire de tous ceux qui s'occupent d'instruction au Canada. Je voudrais qu'on lui élevât quelque part une statue. Il se fit lui-même maître d'école. Il aimait qu'on lui donnât ce nom ; c'était pour lui le titre qu'il affectionnait par dessus tout. Son exemple fut suivi par plusieurs autres de ses confrères, entre autres M. de Fénélon, et plus tard le vénérable M. Rémy, dont les noms sont synonimes d'apôtres et d'éducateurs de la jeunesse.

Et que dirai-je du grand Collège de Montréal, d'où sont sortis tant de pieux ecclésiastiques, tant

de citoyens distingués ? Sa fondation remonte à plus d'un siècle. Commencé tout d'abord dans une maison habitée autrefois par un de nos bons gouverneurs, M. de Vaudreuil, il occupe aujourd'hui une position magnifique sur le penchant de la colline de Montréal. Ses vastes batiments, comme ceux de la Congrégation de Notre-Dame, à Villa-Maria, font la gloire de notre pays. Nous n'avons rien de plus agréable, lorsqu'il nous arrive quelque étranger illustre, que d'aller lui montrer ces superbes constructions et de lui dire : voilà, ce que fait ici notre clergé ; c'est à nos prêtres que nous devons la meilleure part de ce qu'est notre pays au point de vue de l'instruction.

Voilà l'usage que vos Messieurs ont fait et font encore de leur fortune au Canada. Grâce à leur sagesse et à leur prudence, ils ont traversé les époques les plus orageuses de notre histoire, et tandis que bien des fortunes ont sombré au milieu des écueils, eux ont pu conserver la possession, d'ailleurs si légitime, de leurs biens, possession dans laquelle, je l'espère, ils ne seront jamais troublés.

Le clergé a besoin de ressources abondantes pour faire honneur a sa position et pour accomplir les œuvres nombreuses que réclame tous les jours son saint ministère. Notre clergé canadien, grâce a Dieu, et les Messieurs de Saint-Sulpice en particulier, ont toujours employé pour le plus grand bien du pays les ressources dont ils ont pu disposer.

Quelle reconnaissance le pays ne doit-il pas aux

Sulpiciens qui, plus que personne, ont appris aux Canadiens à rester catholiques et Français ! Quelle reconnaissance ne doit-il pas aux Sulpiciens, qui, depuis plus de deux siècles, se dévouent avec tant de zèle à procurer le bien des âmes ! Il y a des années que je les vois à l'œuvre dans cette grande ville où réside ma famille et où j'aime à aller me reposer aussi souvent que possible des labeurs de la politique ; et toujours j'ai admiré leur grand zèle pour la prédication, pour la visite des malades, pour tout ce qui intéresse le culte religieux.

Les prêtres du Séminaire de Montréal sont l'honneur de l'Eglise du Canada. Leur grand mérite est reconnu, je le sais, par les protestants eux-mêmes, au milieu desquels nous sommes obligés de vivre, et avec lesquels ils ont toujours été dans les meilleurs rapports.

J'aime aussi à rendre témoignage aux bonnes relations qu'ils ont toujours su entretenir avec les autorités civiles et politiques de la colonie. C'est une chose remarquable que, n'importe à quelle époque de notre histoire, fût-ce la plus troublée et la plus orageuse, les Sulpiciens ne se sont jamais trouvés en conflit avec qui que ce soit. Ils ont toujours été fidèles aux traditions de sagesse et de prudence que leur a léguées leur saint fondateur.

Pour ma part, messieurs, je vous avouerai en toute sincérité que je n'ai jamais eu qu'à me louer des rapports qu'il m'a été donné d'avoir avec les Messieurs de votre Société. Paroissien de Saint-

Jacques, c'est un Sulpicien qui est mon curé, et je lui ai voué l'affection d'un fils pour son père. L'abbé Deguire est un homme distingué, prudent et modéré, et il continue à Saint-Jacques les belles et bonnes traditions laissées par les abbés Rousselot et Santenne, deux hommes remarquables. M. Rousselot est mort, mais sa mémoire reste ; M. Santenne est maintenant curé de Notre-Dame et rend les plus grands services aux Canadiens. Un de vos Messieurs, veut bien, quelquefois, venir dire la messe pour ma famille dans l'humble chapelle que le Saint-Père m'a permis d'avoir dans ma maison, et le jour où il nous fait l'honneur de venir chez nous est un grand jour de fête.

Nous avons, comme Supérieur de votre maison à Montréal, un homme éminemment distingué par son esprit supérieur, par ses vastes connaissances, et par son talent oratoire qui serait admiré même dans les plus célèbres églises de France : M. l'abbé Collin. Son prédécesseur, que j'ai eu aussi le plaisir de connaître, M. Bayle, était aussi un homme d'un grand caractère, d'une intelligence hors ligne, mais surtout d'un cœur d'or, un de ces bons prêtres qui savent faire aimer la religion.

J'ai lu sur son compte dans la vie de Mgr. Laval par l'abbé Gosselin, un détail touchant, que je ne puis m'empêcher de signaler ici. Retiré du ministère à cause de son grand âge et de ses infirmités, le bon M. Bayle passait tout son temps à prier. Mais savez-vous pour qui il affectionnait

2393524

davantage de prier? Pour les citoyens de Montréal, qui mouraient. Apprenait-il qu'un service funèbre était recommandé à Notre-Dame, vite il s'y rendait, et cela en toute saison et à toute heure, afin de joindre ses excellentes prières à celles des pauvres parents et amis qui venaient de perdre un des leurs. De pareils exemples, messieurs, nous touchent jusqu'aux larmes et nous font aimer la Société au milieu de laquelle ils se produisent.

Je suis heureux, messieurs, d'avoir cette occasion d'exprimer ici, et comme homme privé et comme homme public, ma vive admiration et ma reconnaissance à la Société de Saint-Sulpice pour les grands services qu'elle a rendus et qu'elle rend encore à mon pays. Qu'elle soit toujours heureuse et prospère ! Qu'elle continue avec succès et avec bonheur la noble mission que la Providence lui a confiée.

Cette mission, d'ailleurs, s'est déjà développée ; elle s'accroîtra encore. Vous avez maintenant à Rome ce beau et grand séminaire canadien, fondé au prix de tant de sacrifices. Nous en sommes fiers, au Canada, car vous y avez attaché le nom de notre pays. Le Saint-Père l'a béni, ce séminaire canadien, et avec la bénédiction du Saint-Père, il ne peut manquer de prospérer pour le plus grand bien de tous.

Honneur donc à la Société de Saint-Sulpice ! grand succès pour toutes ses œuvres ! grand succès

surtout pour celles qu'elle a entreprises et qu'elle mène avec tant de zèle dans notre pays !

Soyez convaincus, messieurs, que la visite que j'ai le bonheur de faire aujourd'hui au Séminaire d'Issy et la réception si cordiale qui m'y est faite, seront un des plus précieux souvenirs que je remporterai de tout mon voyage en France. Ce souvenir m'attachera encore davantage à votre sainte et belle Congrégation, pour laquelle j'ai toujours professé le plus grand respect et que j'ai toujours associée dans mon esprit aux meilleures et aux plus pures gloires du Canada. (*Applaudissements chaleureux.*)

Note du Compilateur.—C'est par erreur que nous avons annoncé au cours de notre introduction que ce discours de M. Mercier à Issy ne nous avait pas été conservé. Nous croyions alors qu'il en était ainsi, vu que le "Paris-Canada" que nous avions consulté à la Bibliothèque du Parlement provincial ne le contenait pas ; mais en feuilletant le même journal à la bibliothèque de l'Université Laval, nous avons constaté notre erreur. Ce ne fut pas avec regret, mais plutôt avec joie, puisque cela nous permettait de publier un magnifique éloge de l'Ordre des Sulpiciens, à Montréal.

DISCOURS DE L'HON. H. MERCIER

Premier-Ministre de la Province de Québec

Au Monastère des Pères Trappistes, à Bellefontaine, le 4 juillet 1891, en réponse à l'adresse de bienvenue du Rév. Père Abbé Jean-Marie.

MON RÉVÉREND PÈRE.

Je suis profondément touché de l'accueil par trop bienveillant que vous me faites aujourd'hui. Ces honneurs, je ne les mérite certainement pas, mais je les accepte avec reconnaissance, parce qu'ils s'adressent à mon pays dont je porte pour ainsi dire les reliques. En acceptant l'invitation que vous m'avez faite de venir vous visiter à Bellefontaine, j'ai voulu vous exprimer notre vive reconnaissance pour les services immenses que vous nous rendez au Canada. Votre monastère d'Oka est en effet pour nos cultivateurs une grande école de progrès, de travail et d'industrie. Vous ne vous contentez pas de leur apprendre à être de bons chrétiens et de bons citoyens, mais vous leur apprenez par votre exemple à marcher toujours de l'avant dans la voie du progrès, à ne rien négliger pour sortir de la routine et pour améliorer le sol que la Providence leur a donné.

Merci donc, mon Révérend Père, pour tout le bien que votre communauté a dejà fait au Canada. Puisse la mission d'Oka continuer de prospérer ! Qu'elle s'étende, qu'elle se dilate, pour son propre avantage et pour le bien du district de Montréal où elle se trouve.

Mais laissez-moi vous le dire, mon Révérend Père, ma joie et ma reconnaissance ne seront complètes que lorsque vous aurez étendu votre influence à un autre district et que vous aurez accepté la proposition que nous vous avons faite d'établir une autre mission au Lac Saint-Jean. Nous avons besoin de vous dans cette partie si intéressante du Canada. Nous avons besoin d'une communauté de Trappistes qui enseigne à nos populations les bienfaits du travail, de l'économie ; le respect des lois, de la justice, de l'autorité ; l'amour de toutes ces grandes vertus qui font les bons citoyens.

Venez donc le plus tôt possible profiter des avantages que nous vous avons faits. Nous vous avons promis cinq mille acres de terres dans une vallée magnifique. Rien n'égale la fertilité du sol qui vous attend ; et, pour vous faciliter la vente des produits que vous en retirerez, vous avez maintenant un chemin de fer qui facilite les communications avec les principaux centres de commerce au Canada. Le plus brillant avenir est réservé à votre future mission du Lac Saint-Jean.

Le domaine que nous vous avons réservé est sur les rives de ce grand lac. Il renferme une petite

ile où vous ferez une retraite délicieuse pour ceux de vos religieux que la maladie ou les infirmités réduiraient au repos.

Vous avez fait allusion, en effet, à quelques-uns de vos Pères, au bon Père Jean-Baptiste, en particulier, que la maladie a obligé de revenir du Canada en France. Laissez-moi espérer qu'ils se rétabliront promptement, que la Providence donnera de nouvelles recrues à votre monastère de Bellefontaine, et que de vos sages délibérations sortira la résolution généreuse et bien arrêtée d'accepter la proposition du gouvernement Canadien, et de vous établir au Lac Saint-Jean.

Soyez assuré, mon révérend Père, que le jour où vous prendrez cette résolution sera pour le Canada un jour de joie. Nous vous accueillerons avec toute la cordialité possible. Vous y recevrez la faveur et la protection du gouvernement. Comptez non seulement sur notre estime et notre sympathie, mais aussi sur notre concours et sur l'influence dont nous pouvons disposer. Merci encore une fois de la réception si touchante que vous me faites aujourd'hui ainsi qu'à mes compagnons. (*Appl.*)

Note du Compilateur.—Monseigneur de Teil, M. Perreault, du journal LE TEMPS, M. Teil, M. Jules Barron, conseiller-général de Maine-et-Loire, M. le comte de la Bouillerie, M. l'abbé A. H. Gosselin, du diocèse de Québec, accompagnaient L'Hon. M. Mercier dans cette visite à Bellefontaine, où il fit encore deux autres discours; l'un, aux cultivateurs de la région convoqués en assemblée pour l'entendre; l'autre, au dîner qui lui fut donné au Monastère.

DISCOURS DE L'HON. M. TARTE

Ministre des Travaux Publics du Canada

au banquet de "La Fédération Bretonne," à l'Exposition Universelle de Paris, le 17 Mai 1900.

Président de la Société : M. le Goffic.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESDAMES ET MESSIEURS.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier du fond de mon cœur, de l'invitation que vous m'avez faite de présider cette fête de famille bretonne et canadienne.

Les Canadiens-français, mes compatriotes, aiment bien la France. C'est leur mère, ils ne l'oublient jamais, mais ils portent une affection spéciale à quelques-unes de vos provinces : la Normandie, la Bretagne. Ils n'oublient jamais non plus que ces vieilles provinces furent le berceau de leurs ancêtres.

Quand vous viendrez nous voir, vous entendrez nos paysans chanter, sur les rives du grand fleuve découvert par Jacques-Cartier, les vieux refrains de la Bretagne—comme celui-ci par exemple : " A Saint-Malo, beau port de mer."

Quand vous viendrez nous voir ! je voudrais bien que ces paroles, que je vous prie d'accepter comme une cordiale invitation, fussent entendues en France de tous ceux qui portent un intérêt au développement de l'idée française en dehors de la France. Notre pays vaut bien la peine, je crois, de n'être pas tout-à-fait inconnu, de vous, au moins, messieurs. Notre territoire est aussi vaste que la France et toutes ses colonies, aussi vaste que l'Europe entière. Nous avons un climat salubre. Je n'ai pas besoin d'apporter d'autre argument pour le démontrer que celui-ci : lorsque la France nous céda à l'Angleterre, en 1763, nous étions environ 60,000 ; nous sommes aujourd'hui trois millions.

Notre sol est fertile et fécond ; cela est si vrai que cette année nous espérons exporter sur les marchés de l'Europe trente à quarante millions de minots de blé. Nous pouvons nourrir cinquante à soixante millions d'habitants sur cette libre terre d'Amérique. Nos forêts sont d'une richesse inépuisable. Nos pêcheries sont—je puis le dire sans exagération—les plus riches du monde. Nous sommes sur la route la plus courte entre l'ouest et l'est. En d'autres termes il y a 3,200 milles de New-York à Liverpool. Il y a 2,600 milles de Québec à Liverpool. Ces derniers chiffres sont à peu près les mêmes entre le Hâvre et New-York. Nous avons des minérais de toutes sortes, de l'or, de l'argent, du plomb, de la houille, du fer. Nous avons,Monsieur le président,tout ce qni est néces-

saire pour constituer la richesse d'une nation. Et, dans ce vaste domaine, les Canadiens-français, c'est-à-dire les Français d'Amérique, possèdent un bon tiers au moins. Nous sommes au Canada deux millions ; et un million en plus, aux Etats-Unis, sur la frontière américaine. La population de mon pays est de six millions en chiffres ronds ; trois millions d'Anglais, deux millions de Français, comme je viens de le dire ; et cinq cent mille Irlandais. Le reste se compose d'Italiens, de Belges et autres races. Donc, nous sommes en tout, près d'un tiers de la population, et nous tirons assez bien notre épingle du jeu.

C'est un Français, un Canadien-français, qui au moment même où je vous parle, est premier ministre de la Confédération canadienne. Dans le gouvernement fédéral, dont je suis un des membres, notre race est généralement représentée par quatre ministres. Notre élément envahit toutes les provinces. Dans la province de Québec, nous sommes aujourd'hui quinze cent mille. Dans Ontario qui, il y a quelques années, était une province exclusivement anglaise, nous sommes maintenant un quart de million. Dans l'ouest canadien nous avons aussi notre part. Dans les Provinces Maritimes, les Acadiens, un jour exilés et déportés, sont revenus prendre possession du sol. Ils sont aujourd'hui cent cinquante mille. Je puis être trop enthousiaste, mais j'entrevois le jour où l'élément français sera la majorité dans la Confédération canadienne. Chez nous on se marie jeune et on se marie sans dot.

Notre devise est celle-ci : Nos institutions, notre langue et nos lois. Nos institutions sont restées françaises. Nos lois, dans la province de Québec, sont restées françaises : c'est le code Napoléon qui nous régit, pratiquement parlant. Nos institutions ? Voulez-vous me permettre de vous dire que si nous sommes restés ce que nous sommes, c'est parce que nous sommes restés catholiques. Nous ne sommes pas des catholiques étroits et bigots, mais nous sommes des catholiques éclairés.

Messieurs, vous irez voir l'exposition canadienne, n'est-ce pas ? Nous n'avons pas élevé de palais, nous ne sommes pas une nation frivole.

Mais nous vous avons apporté ici la preuve de notre travail et de notre industrie, la preuve de notre fécondité. Après être venus visiter l'exposition canadienne qui, cependant, je regrette de le dire, n'est pas ce qu'elle devrait être et ne donne pas une idée absolument exacte des ressources de mon pays, vous me direz si la France ne ferait pas bien de jeter ses regards plus souvent vers nous. Je ne veux pas vous faire de reproches ; ce n'est pas le lieu de vous en faire. Mais voulez-vous me permettre de vous lire ce que monsieur Reclus écrivait il y a une dizaine d'années, et ce que j'ai lu il y a quelques jours, un peu par accident :

" Le Canada fut le plus beau renouvellement de nous-mêmes sur ce continent où il y avait place pour la plus grande nation de l'avenir, La France le laissa misérablement choir. Mais, malgré cent

vingt-cinq ans de séparation, c'est le pays d'outre-mer qui renferme le plus de Français restés Français. Race frivole, nous ne nous en doutons à peine, nos émigrants vont s'anéantir, près ou loin de là, au milieu des allophobes ou des allophiles."

Je me garderai bien d'être aussi sévère. Mais je me permets de faire à la France, que j'aime de toutes les forces de mon âme, le reproche de ne pas penser à nous autant que nous pensons à elle.

Je voudrais que votre diplomatie n'oubliât jamais que de l'autre côté des mers le drapeau tricolore flotte sur les têtes de trois millions de Français. Monsieur le président, il faut abréger les discours. Avant de reprendre mon siège, permettez-moi de nouveau de vous remercier de m'avoir convié à cette ravissante fête française. J'en garderai toujours le souvenir et je me ferai un devoir, croyez-moi, de dire à mes compatriotes de là-bas combien les Bretons de Bretagne les aiment. (*Applaudissements chaleureux.*)

DISCOURS DE L'HON. M. DECHENE

Ministre de l'Agriculture de la Province de Québec

Au banquet de la Société des agriculteurs de France et de la Commission du Congrès International des syndicats agricoles à l'Exposition Universelle de Paris, le 12 juillet 1900.

Président, M. le Marquis de Vogué.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Je suis assuré d'être le fidèle interprète des sentiments de tous mes collègues en adressant mes plus vifs remerciements à la Société des Agriculteurs de France et à l'Union Centrale des Syndicats Agricoles pour le Congrès si intéressant, si instructif, auquel elles nous ont convié, pour l'hospitalité si aimable et si cordiale qu'elles ont bien voulu nous donner !

Pour les remercier comme il conviendrait, il faudrait l'éloquence de M. Deschanel, mais il en a seul le secret ; il faudrait la parole puissante de M. le marquis de Vogué, mais elle n'appartient qu'à lui. A défaut de leurs accents, je ne puis vous apporter qu'une faible voix, mais du moins inspirée

par le sentiment le plus profond, le plus sincère de gratitude, de sympathie, de respectueuse affection. (*Applaudissements.*)

C'est pour moi, en particulier, une joie, non moins qu'un honneur, d'être appelé à remercier en vos personnes, et dans la langue qui est ma langue maternelle, le pays que, nous autres, Canadiens, nous considérons encore comme notre première patrie. (*Bravos*) La politique a pu nous séparer; le temps nous a faits citoyens d'un autre pays, dont nous sommes les sujets fidèles et dont la domination a eu pour nous, à certains points de vue, des effets heureux que nous savons reconnaître, mais le cœur n'a pas plus changé que la race. Nous sommes et resterons de souche française, d'origine normande; on peut s'en apercevoir à notre accent. (*Rires*) Nous nous efforçons de faire, le mieux possible, honneur à nos deux patries, à celle d'aujourd'hui, à celle d'autrefois. (*Applaudissements*)

De cette dernière, nous n'avons pas seulement gardé la langue, la religion et les usages; nous avons tâché d'en conserver aussi les mâles et fortes vertus, les vertus de famille, les vertus colonisatrices. Nous avons crû et multiplié comme ces vieilles familles françaises du XVIIe siècle, dont nous descendons. Nous avons transformé le pays qu'elles nous ont conquis jadis, nous y avons repris, continué et développé, avec tous les perfectionnements de la science agricole moderne, les cultures

traditionnelles qui nous viennent du vieux monde et nous rappellent encore notre première patrie. (*Bravos*)

Comme les Normands d'autrefois et comme ceux d'aujourd'hui, nous sommes de grands éleveurs de bétail ; nous développons la production du beurre, du fromage ; nous cultivons la pomme et fabriquons, de l'autre côté de l'Atlantique, le cidre de la Normandie. (*Rires*)

Notre affection pour vous ne nous empêche pas,—je vous en préviens loyalement—de vous faire une concurrence aussi sérieuse que possible ; (*rires*) nous la développerons de notre mieux, grâce à l'association dont nous usons comme vous, grâce à l'enseignement agricole que nous encourageons comme vous. Mais, tout en étant vos concurrents, nous n'en restons pas moins vos amis et vos frères ; car, ainsi que l'a si bien dit votre président, la science agricole ne connaît pas de frontières, et l'émulation féconde qu'elle suscite n'engendre ni animosité, ni rancune : il n'y a dans ces luttes, ni vainqueurs ni vaincus ; il n'en sort que le bien commun de l'humanité. (*Vifs applaudissements*)

Ces sentiments ne sont pas particuliers aux agriculteurs canadiens, ils sont communs à ceux de tous les pays, à tous ceux qui sont assis à cette table. Aussi, est-ce en leur nom à tous que je lève mon verre en l'honneur de la Société des Agriculteurs de France, en l'honneur des syndicats Agricoles Français.

Notes du Compilateur.—Le *Bulletin* de la Société des Agriculteurs de France qui a reproduit ce discours de L'Hon. M. Déchène, mentionne qu'il y avait près de trois cents convives à ce banquet, parmi lesquels figuraient les délégués de la plupart des pays de l'Europe représentés à ce Congrès International des Syndicats Agricoles.

L'Hon. M. Dechène a aussi eu l'honneur d'adresser la parole à l'une des réunions de la Société des Agriculteurs de France tenues à Paris, au cours de l'Exposition Universelle de 1900, et l'exposé qu'il a fait alors de la situation agricole, de notre Province, a produit une telle impression que les directeurs de cette Société se sont fait un devoir de le reproduire *in extenso* dans les colonnes de leur journal.

DISCOURS DE L'HON M. TURGEON

Ministre de la Colonisation et des Mines de la Province de Québec, et Délégué du Comité du Monument Champlain de Québec, aux fêtes de Champlain, à Honfleur,

Au banqnet de la Société des Archives historiques, le " Vieux Honfleur," le 14 Août 1898.

Président : M. A. Boudin.

M. LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS,

Il vous est facile de comprendre ce que doit ressentir en ce moment un enfant du Canada, rejeton de la famille normande, en recevant au berceau de ses pères, deux siècles après leur départ, un accueil aussi cordial, une hospitalité aussi généreuse. Aussi je suis touché, profondément touché, plus que je ne saurais l'exprimer, de votre bonté ; et je garderai de cette journée un souvenir ému et reconnaissant.(*Applaudissements*)

Vous avez indiqué, Monsieur le Président, l'oeuvre de votre Société. Je savais déjà avec quel soin jaloux vous remuez la poussière de vos archives pour reconstituer, non seulement, toutes les gloires du passé, mais encore, suivant le langage de l'un des vôtres, "pour relever toutes les fleurs de

votre originalité nationale : cette délicatesse, cette élégance, cette distinction, cette saveur de naïveté, cette séduction de courtoisie, cette vivacité spirituelle qui furent pendant des siècles les modèles enviés du monde civilisé." (*Bravos*)

Evocateurs des gloires du passé, amants passionnés de tout ce qui peut faire connaître et aimer la France d'autrefois, vous n'avez pas voulu rester étrangers à l'apothéose que le Canada prépare au fondateur de Québec, à l'illustre Champlain. Vous avez voulu vous associer à cette fête française, je dirai à cette fête de famille française, de toute la famille française, de la branche aîné restée ici, comme de la branche cadette qui, sur un autre continent et sous un autre drapeau, cherche à faire revivre le caractère et les traditions de sa patrie d'origine. La fête que Québec se prépare à célébrer dans quelques jours, est véritablement, franco-canadienne : elle est vôtre, puisque Champlain venait des rives de France ; elle est nôtre puisque le vaillant marin a été le fondateur du Canada et que ses cendres reposent près de notre grand fleuve. Oui, Messieurs, nous lui élèverons dans quelques jours, sur le rocher de Québec, en face du majestueux Saint-Laurent, un monument digne de sa mémoire. Il est du cisean d'un artiste français et, pour bien en indiquer le caractère, le granit qui lui sert de base, comme les matériaux qui ont servi à l'édifier, sont de provenance française. Comme je voudrais posséder cette maîtrise de votre langue

pour exprimer ce que nous, vos frères d'Amérique, ressentons en ce jour, mais je sais que je puis compter sur votre indulgence et que vous vous rappellerez que pendant plus de deux siècles et demi, nous avons vécu isolés, abandonnés à nos propres forces, perdus au milieu de l'émigration étrangère, sans point de contact avec la France, et le lumineux rayonnement de son foyer intellectuel. (*Vifs applaudissements*)

Et, Messieurs, votre participation à cette fête du souvenir, vous avez voulu nous la donner ici, près de la mer, sur la côte normande. Vous saviez combien Honfleur nous était cher. C'est ici que Champlain s'est embarqué tant de fois pour ses courses aventureuses au Nouveau-Monde. C'est ici qu'ont pris passage la plupart des familles qui ont fait souche au Canada. Son aspect même, la disposition de ses rues, le nom de ses habitants, tout rappelle au Canadien l'identité de race, la communauté d'origine. (*Bravos*)

Un autre souvenir s'y rattache. C'est à quelques pas d'ici, à l'embouchure du Dave, que Guillaume-le-Conquérant, suivi de ses barons, partit pour faire la conquête de l'Angleterre. Cette page d'histoire nous remplit d'un légitime orgueil, nous, les Normands du Canada, car enfin, si nous avons été défaits par l'Angleterre en 1759, nous n'en sommes pas moins les descendants d'une race qui a vaincu ses vainqueurs. Me permettrez-vous, à ce sujet, un souvenir très personnel. Lors de mon dé-

part du Canada, dans un dîner qui me fut donné par mes collègues et amis, l'Honorable M. Duffy, un Anglais protestant, ministre des Travaux Publics dans le gouvernement de la province de Québec, disait, aux applaudissements de tous, ces paroles que je vous demande la permission de citer : " Assurez vos compatriotes de nos ardentes sympathies. Nous ne pouvons oublier que l'Angleterre est issue d'un double sang : c'est l'alliance du Saxon et du Normand qui a formé la puissante nation anglaise. Nous vous devons plus que l'existence physique : ce sont vos pères qui ont acquis sur la féodalité toute-puissante, les premiers germes de la liberté politique." Personne n'ignore en effet—Augustin Thierry l'a consigné dans son " Histoire de la Conquête "—que les barons qui ont forcé le roi Jean-sans-Terre à signer la Grande Charte, ce palladium de toutes les libertés anglaises, portaient des noms normands. De sorte que, Messieurs, lorsqu'en 1789, vous faisiez vos premiers essais de régime parlementaire, vous n'empruntiez rien à vos voisins, mais vous repreniez une partie de l'héritage paternel, vous continuiez sur le sol français la tradition normande d'Outre-Manche. (*Très bien*)

Je vous remercie donc, d'avoir pensé à honorer la mémoire du fondateur de Québec et d'avoir choisi comme théâtre de cette manifestation, un coin de terre si français et si cher à nos cœurs canadiens. (*Applaudissements prolongés*)

Quelle est l'idée qui a présidé à l'œuvre de

Champlain ? Convertir à la foi les tribus indiennes de l'Amérique du Nord et répandre l'influence civilisatrice de la France. D'autres peuples sont allés à la recherche de continents nouveaux, et ont bravé les périls des mers inconnues, mais ils n'ont laissé aux cœurs des peuplades sauvages que le souvenir de leurs barbares atrocités. Comparez les conquêtes de l'Espagne et du Portugal aux conquêtes de la France en Amérique et puis, voyez : les premières n'ont eu qu'un objet de lucre; de tirer des pays conquis tout l'or qu'ils recelaient en foulant aux pieds les indigènes ; celles-ci, n'étaient inspirées que par l'humanité, par le sentiment des devoirs supérieurs de l'homme envers son semblable. C'est ce sentiment que nous retrouvons dans le langage de Champlain, dans ses écrits, dans ses actes. Il a fait son succès et il consacre sa gloire. Pendant ce temps les pèlerins de Plymouth laissaient les rives tyranniques de l'Angleterre et venaient chercher sur les bords de l'Hudson, dans les forêts vierges de l'Amérique, la liberté du culte et la tolérance religieuse. Ils devançaient leur temps en proclamant les droits inaliénables de la conscience que notre siècle seul a pleinement reconnus. Civilisation chrétienne, liberté de conscience, voilà le *substratum* des deux colonies que la France et l'Angleterre fondaient simultanément. Faut-il s'étonner si l'Amérique du Nord a marché à pas de géant, si son présent est aussi serein et aussi radieuses ses promesses d'avenir.

La carrière de Champlain enseigne une autre leçon. Pendant longtemps, il a été de bon ton d'affirmer—et je ne puis dire qu'on y a complètement renoncé—que la France était inhabile aux œuvres de la colonisation. Les adversaires de Champlain à la Cour ne tenaient pas un autre language. Il leur répondit par le seul argument que l'on ne refute pas : le succès. Du coup, il gagna sa cause devant Colbert et devant l'opinion. Il n'est pas inutile de rappeler cet enseignement à une époque où la France cherche à reconstituer son empire colonial que la politique malheureuse du siècle dernier lui a fait perdre. Allez en avant, messieurs. Continuez la tradition française. Laissez les autres peuples se précipiter en trafiquants sur les plages lointaines ; vous avez une autre mission, celle de les instruire. Champlain n'y a pas failli ; elle n'y faillira pas non plus " la grande et douce nation où il fait bon de vivre et qui, quoiqu'en disent nos ennemis, ressemblera toujours à ces grands arbres où les oiseaux du ciel viennent s'abriter ". (Imbart de la Tour)

Les colons de la Nouvelle-France furent des hommes d'élite. On a pu tenter ailleurs des essais de colonisation avec des repris de justice. Champlain, Colbert, Richelieu, en jugèrent autrement. Nos ancêtres furent tous des hommes au caractère élevé, d'une moralité irréprochable, d'un esprit ardent, aventureux, ayant dans l'âme cette étincelle lumineuse qui a été l'inspiratrice de tous les grands mouvements de l'humanité vers le progrès. Au-

jourd'hui, nous traversons l'Océan en quelques jours sur des palais flottants. Avez-vous réfléchi à l'audace, à l'admirable folie de ceux qui, il y a trois siècles, s'aventuraient sur des mers inconnues dans de frêles coquilles de noix ? C'est à ces vaillants, à ces hardis navigateurs qu'il faut appliquer *l'aes triplex* du poète latin. Leur âme s'éprit des vastes solitudes, des régions inexplorées et, tout en guerroyant contre les Indiens et les colons de la Nouvelle-Angleterre, ils parcoururent toute l'Amérique, de l'occident à l'orient, du sud au septentrion, de Terre-Neuve aux Montagnes Rocheuses, de la Baie d'Hudson au golfe du Mexique, laissant partout l'empreinte du nom français, jetant à tous les vents du ciel la semence féconde de la religion et de la civilisation. Ah ! qui peut dire l'action de la France sur le Nouveau-Monde. Je ne parle pas du Canada français, mais des colonies anglaises elles-mêmes. L'épée de Lafayette leur a conquis l'indépendance et elles en ont perpétué le souvenir en élevant à l'entrée de leur métropole la statue de la Liberté. S'ils avaient regardé plus haut et plus loin, ce n'est pas la statue de la Liberté qu'ils auraient érigé dans le port de New-York, c'est la statue de la France elle-même !

Nos pères furent des vaillants. Soldats et laboureurs, ils eurent tous les héroïsmes, héroïsmes de tous les jours, les plus obscurs comme les plus méritoires, puisqu'ils n'avaient pour théâtre que le coin d'une forêt ou les rives désertes de nos rivières et de nos lacs et qu'ils ne se déployaient pas au

grand soleil de la renommée. Leur fortune se poursuivit avec des vicissitudes diverses. Tour-à-tour envahisseurs ou envahis, retraitant devant un ennemi dix fois supérieur ou promenant vainqueurs leur glorieux drapeau, accablés enfin par le nombre, cette lutte gigantesque ne pouvait avoir qu'un épilogue tragique. Nous fûmes cédés à l'Angleterre ; le rideau tomba sur le premier acte de ce grand drame qui s'est déroulé sur la terre canadienne et, suivant la parole de notre poète national :

> " Notre vieux drapeau, trempé de pleurs amers,
> Ferma son aile blanche et repassa les mers."

De ce moment, la vie du peuple canadien se transforme. Elle avait été guerrière, aventureuse, émiettant son activité sous mille et une formes ; elle se concentrera désormais sur un objet unique : la terre. Nos pères avaient été trappeurs, soldats, découvreurs, ils se font paysans et, confinés dans les campagnes, près de l'église paroissiale, ils dérobent le patrimoine des aïeux. Pendant trois longues années ils espérèrent le rétablissement de la suprématie française, Qu'ils furent tristes pour eux ces jours de la fin du siècle dernier, écrasés sous la main de fer de cette bureaucratie qui s'était abattue sur la colonie comme une volière affamée et qui nous était venue des rives d'Albion, la haine au cœur et le *væ victis* sur les lèvres. Que de fois le vétéran canadien ne répéta-t-il pas avec le poète : " Ne

reviendront-ils jamais !" La vague mugissante porta sur sa crête d'azur plus d'un pleur aux rives de la France, mais le traité de Paris fit tomber la dernière illusion et le sort du Canada fut irrévocablement fixé.

Le paysan canadien s'attacha au sol : cet amour devait le sauver. Privé de tout appui, abandonné de la noblesse, de la bourgeoisie, de ses classes dirigeantes, en un mot, il vécut en quelque sorte de la vie végétative jusqu'au jour où, de ses rangs, s'élevèrent les défenseurs de ses droits opprimés. C'est dire que l'œuvre du relèvement de la race française en Amérique a été toute démocratique ; ce sont des fils du peuple, issus de la saine et forte race de nos campagnes, qui ont opéré le prodige de faire reconnaître au vainqueur les droits du vaincu. Mais quoi ! nous avons même vu lors de nos grandes luttes constitutionnelles les descendants de quelques rares familles nobles restées au Canada faire cause commune avec l'ennemi. Il était de bon ton de se ranger du côté de l'anglais qui contrôlait les emplois et les honneurs contre le brave petit peuple de plébéiens qui combattait pour sa foi, sa langue, ses institutions, pour le précieux héritage de ses pères. Ils eurent des places. Si vous venez chez nous, si vous parcourez nos campagnes et si vous entendez tomber de la bouche d'un vieux paysan le mot de bureaucrate, ne vous étonnez pas de l'amertume de son accent, ni du mépris qui plisse sa lèvre. Ce mot représente un demi-siècle de rancœurs, il exprime

la haine, le dégoût du patriote contre les misérables qui se sont faits les instruments d'oppression de leur race. Car nous avons été opprimés. Les conquérants commirent l'heureuse faute de chercher à ravir tout ce qui nous était cher. Au lieu de nous envelopper d'une hippocrite sollicitude, de nous endormir dans une quiétude trompeuse, ils attaquèrent au mépris des traités, la religion nationale ; ils eurent l'orgueilleuse présomption de faire disparaître la langue français, la belle langue française, si noble, si éclatante, formée des sauvages beautés de la Gaule, de la grâce exquise de Virgile et de l'immortelle poésie du chantre de l'Illiade ; cette langue française qui est la plus belle expression de la pensée philosophique, la langue de la diplomatie, des cours, des académies, cette langue dont la civilisation vous a confié le dépôt, à qui vous donnez chaque jour un renouveau de vitalité et de splendeur, cette langue que nous possédons bien imparfaitement, mais que nous aimons autant que vous, mes frères de la Vieille France.

Le Père Charlevoix, le plus ancien historien du Canada, dans ses commentaires généraux sur le tempérament des premiers colons, remarque l'élévation de leur taille, leurs belles proportions physiques, mais il ajoute qu'ils font de mauvais valets, ayant le cœur trop haut. Messieurs, tout le caractère est là, et la toute puissante Angleterre en fit l'expérience quand elle voulut les réduire en vasselage. Par la constitution de 1793, la province de

Québec avait été dotée du régime parlementaire. Oh ! nous sommes encore bien éloignés de l'indépendance que le Pacte Confédératif nous a depuis assurée.

Ce n'était qu'un timide essai toujours contrarié par la mauvaise volonté des gouverneurs et par l'insolence de la bureaucratie. La lutte se poursuivit sur le terrain constitutionnel jusqu'au jour où, fatigués de cette longue suite d'injustices, révoltés de cette outrageante violation des traités, exaspérés d'être esclaves dans un pays que leurs pères avaient découvert et fécondé de leur sang, ils prirent les armes et demandèrent à la force ce que le droit avait été impuissant à leur donner. On a blâmé l'insurrection de 1837. On a dit que c'était un acte de folie. C'est être fou, en effet, que de troubler le repos des jouisseurs, que de combattre sans armes, sans munitions, sans alliance au dehors, la toute puissance d'une grande nation ; c'est être fou que de mourir sans espoir pour la liberté, mais c'est la folie du sacrifice, c'est la folie de la gloire, c'est la folie qui a édifié tout ce qu'il y a de noble et de véritablement grand dans l'humanité. Ceux qui ont le plus violemment attaqué Papineau ont acclamé l'oeuvre de Washington. Pourtant, les griefs de la Nouvelle-Angleterre se réduisaient à une question fiscale ; les nôtres se rattachaient à tout ce qu'il y a de sacré pour une nation. Aussi personne chez nous ne s'y est trompé et, depuis les origines de notre histoire, aucun homme n'est descendu aussi profondément dans l'amour du peuple, du vrai peu-

ple, de l'ouvrier des villes comme du paysan des campagnes ; et dans nos fêtes nationales, dans ces grandes revues des gloires du passé, c'est son nom, son souvenir, sa mémoire qui remuent le plus vivement les fibres patriotiques de la nation. (*Applaudissements*)

D'ailleurs, messieurs, l'insurrection portait la question canadienne sur un théâtre agrandi. Les Communes anglaises s'émurent de cet acte de désespoir. Des hommes d'Etat vraiment libéraux entreprirent la defense des opprimés, dévoilèrent et dénoncèrent la tyrannie des proconsuls, et bientôt notre pays recevait une nouvelle constitution législative qui, dans la pensée de quelques-uns de ses auteurs devait annihiler l'influence française au Canada, mais qui, heureusement, portait en germe la reconnaissance de tous nos droits civils et politiques.

Ce fut principalement sous la direction de deux hommes, que s'accomplit cette révolution pacifique. Lafontaine, un canadien français, et Baldwin, un Canadien anglais, coalisèrent les meilleurs éléments des deux races, et, de cette union, comme d'une source féconde, jaillit la prospérité matérielle et surtout la pacification des esprits. La période qui s'est écoulée de 1840 à 1867 est incontestablement l'une des plus importantes de notre histoire. La reconnaissance officielle de la langue française dans les Chambres, devant les tribunaux, dans la littérature politique et administrative ; l'adoption des lois de navigation et l'ouverture de nos routes fluviales ; l'organisation de notre système municipal avec l'autonomie des communes ; l'abo-

lition de la tenure seigneuriale qui avait été un merveilleux outil de colonisation au début de la Colonie, mais qui ne répondait plus aux besoins et aux aspirations de l'époque ; l'éclosion d'un esprit public plus libéral, l'apaisement des querelles religieuses et des haines nationales préparèrent le Canada au Pacte Confédératif qui a véritablement créé la nation canadienne. La constitution de 1867 reconnaît à la province de Québec une autonomie absolue. Notre législature provinciale exerce un contrôle exclusif sur nos lois civiles françaises, sur notre organisation paroissiale, sur notre législation scolaire, sur toutes les questions en un mot qui touchent de près ou de loin à notre avenir comme nation. Nous sommes effectivement indépendants et, si vous songez que nous frappons d'un même droit d'importation les produits d'Angleterre et ceux des autres pays, vous admettrez que le lien qui nous unit à la Grande-Bretagne est un lien nominal. Ah ! messieurs, vous ne sauriez concevoir l'étendue de nos franchises. Si vous assistiez à l'une de nos grandes cérémonies religieuses ou à l'une de nos fêtes nationales, vous vous croiriez transportés au cœur de la France. Le drapeau tricolore flotte au-dessus de nos têtes, des orateurs français exaltent les gloires de la patrie française, sans que nos compatriotes d'une autre langue, s'en scandalisent ou même s'en étonnent. Ils nous respectent d'autant plus que nous affirmons avec plus de force notre sang et notre origine. (*Applaudissements*)

Je vous ai parlé de l'insurrection de 1837. L'un des chefs de la révolte, je pourrais dire l'âme du mouvement militaire, fut l'héroïque Chénier qui mourut les armes à la main dans le cimetière de St-Eustache. La nation française lui devait un monument ; et ce monument au rebelle, nous l'avons élevé, par souscription nationale, sur l'un des grands boulevards de Montréal, la ville la plus anglaise de notre province. Messieurs, que pensez-vous de ce trait de libéralité ?

Le 24 juin 1895, la foule se pressait aux abords de notre Palais Législatif à Québec, pour assister à l'inauguration de la statue du chevalier de Lévis. Tout ce peuple était enthousiaste, délirant, car il aime à acclamer ce nom populaire entre tous, ce nom qui sonne à ses oreilles comme une fanfare guerrière qui évoque les souvenirs de l'époque héroïque de notre histoire, qui rappelle le guerrier qui espéra contre toute espérance, et qui, lorsque tout était perdu, jetait sur le champ de bataille de Sainte-Foye, un défi à la destinée malheureuse, et de sa main puissante enchaînait une dernière fois la victoire au drapeau de nos pères. Notre culte pour le chevalier de Lévis se comprend, car si d'autres combats ont été plus fructueux pour nos armes, aucun ne remue plus vivement la fibre nationale, parce que cette dernière victoire nous vengeait en quelque sorte de la défaite des plaines d'Abraham ; parce qu'elle ennoblissait en quelque sorte ceux qui allaient passer sous le joug de l'étranger ; parce qu'elle

faisait voir que les fils de tant de gloires n'étaient pas dégénérés, que ceux qui allaient changer d'allégéance étaient une race malheureuse mais fière, vaincue mais indomptée. Eh bien ! Messieurs, quels sont ces hommes que j'aperçois sur l'estrade et qui dominent la foule ? C'est le consul-général de France, c'est Monsieur le marquis de Lévis et sa famille, descendant du grand guerrier et, à leur côté, Lord Aberdeen, le Gouverneur-général du Canada, le représentant de Sa Majesté Britannique. Par une de ces attentions délicates, et qui nous rendent si chers nos liens politiques,il avait voulu s'associer à cet hommage au vaillant capitaine, au vainqueur des armes anglaises ! Comment, Messieurs, pourrions nous ne pas chérir un régime politique qui, loin de comprimer, active les plus nobles aspirations du cœur humain ? (*Applaudissements*)

Oui, Messieurs, depuis le jour où Champlain fit naître la Nouvelle-France aux rives du St-Laurent, nous avons fait une longue route. Aujourd'hui nous donnons l'exemple d'un peuple florissant, pacifique, respecté au dehors sous le pavillon d'un grand peuple, épanchant dans ses vastes solitudes le flot tranquille de sa population, religieux, sans donner à aucun culte l'exclusion ou la prépondérance, présentant au monde le drame vivant de la liberté la plus absolue sous l'égide et le contrôle des lois. La semence est faite, la vaste machine de notre organisation sociale est complète ; notre pays est préparé pour ce voyage au long cours, où doivent se dévoi-

ler, suivant la parole de Lacordaire, les îles fortunées de l'avenir. (*Applaudissements*)

L'Avenir ! il serait plus que téméraire de chercher à soulever le voile qui le dérobe à nos regards. Mais le continent américain doit-il se développer, franchir et remonter le fleuve de la civilisation dans l'homogénéité d'une seule et grande nation ? Des voix autorisées ont depuis longtemps répondu à cette question. Un grand penseur a dit que la nature et l'histoire se réunissent pour établir qu'une grande république indivisible est une chose impossible. Dans tous les cas, il est permis de croire que, réalisant les appréhensions de son fondateur, l'illustre Washington, le colosse américain croulera et que trois ou quatre grands Etats s'éleveront sur ses ruines.

En présence de cette éventualité, il est permis à quiconque connaît les tendances de la race allemande et la position qu'elle occupe en Amérique, de prédire qu'un empire allemand surgira dans la vallée du Mississipi qu'elle contrôle déjà par sa langue, sa littérature et son influence sur les affaires publiques.

Cet empire naissant aux rives du Mississipi ne vous fait-il pas rêver à un autre empire se déployant sur les bords du St-Laurent, jouant sur le continent américain le rôle de la France en Europe ; pays de civilisation et de liberté, pays généreux prêt à combattre pour un grand principe ou pour la défense d'une sainte cause ; faisant éclore les plus belles

fleurs de l'art, les plus beaux fruits de la pensée, manifestant dans le Nouveau-Monde les initiatives fécondes et les vertus brillantes de l'âme française ? C'est un rêve, je le sais, un rêve ambitieux, mais l'un de vos grands écrivains l'a dit : " Tout ce qui a été fait de grand dans le monde a été fait an nom d'espérances exagérées." C'est un rêve, mais j'ai foi dans ce rêve parce que j'ai foi dans la vitalité de notre peuple, parce que je crois qu'il a conservé intacte la racine morale de sa puissance et ce *potius mori quam fœdari* qui l'a sauvé au jour du danger et des défaillances nationales. (*Bravos*)

Pour le moment, nous poursuivons notre carrière, partagés entre deux sentiments : notre affection pour la France et notre reconnaissance pour l'Angleterre. La province de Québec a une fière devise : " Je me souviens " ! Elle se souvient de son origine, du grand et beau pays qui a protégé son berceau, des sacrifices qu'elle a inspirés, du sang qu'elle a fait verser ; elle suit amoureusement du regard la marche glorieuse de la France à travers le monde, se réjouissant de ses triomphes, compatissant à ses défaites, car jamais, oh ! jamais, nous n'avons senti comme nous vous aimions que lorsque l'Ange de la Douleur est venu s'asseoir à votre foyer. Avec vous nous avons pleurés sur des malheurs immérités ; avec vous nous avons gémi lorsqu'un vainqueur impitoyable a violemment arraché des bras de la France les deux filles de sa pensée, l'Alsace et la Lorraine, toujours aimées, jamais oubliées. (*Applaudissements et émotion générale*)

Mais la province de Québec se souvient toujours de ce qu'elle doit à l'Angleterre. Elle ne saurait oublier qu'après bien des luttes, il est vrai, après un siècle de revendications constitutionnelles, la raison supérieure de ses hommes d'Etat lui a assuré la reconnaissance complète de ses droits civils et politiques. C'est ce double sentiment, cette dualité d'affection que notre premier ministre M. Laurier exprimait excellemment l'an dernier, à Paris, par ces vers de Victor Hugo :

" Fidèle au double sang qu'ont mis dans ma veine
Mon père vieux soldat, ma mère vendéenne ! "

Comme je l'ai dit, il y a un instant, nous élèverons bientôt à Champlain un monument digne de sa mémoire. Une nation doit pleurer ses morts et, quand une vie a été toute donnée à la Patrie il faut en rappeler le souvenir. Le souvenir retient ce qui échappe, rend présent ce qui est passé, fait revivre ce qui n'est plus. J'entends le souvenir, non d'une heure, non d'un jour, mais le souvenir des siècles, le souvenir de l'histoire qui recueille les grands dévouements, les grave sur le marbre ou le bronze pour les transmettre jusqu'aux générations les plus reculées. J'ai cru qu'en ce jour il serait éminemment convenable de rappeler la vie de Champlain et de dire ce qu'est devenue son œuvre afin de lui rendre cet hommage suprême que Tacite réclamait pour les grands citoyens : non des louanges mais une fidèle imitation de leur conduite. (*Applaudissements prolongés*)

CONFERENCE DE L'HON. H. FABRE

Commissaire du Canada à Paris

Devant la Société des Etudes maritimes et coloniales, de Paris, à la séance du 24 Mars, 1884

Président : Vice-Amiral Thomasset

MESDAMES, MESSIEURS,

Comme il vient de le rappeler, il y a dix ans, votre éminent Président, qui commandait alors l'escadre des Antilles, arrivait à Québec à bord du vaisseau-amiral, *la Magicienne.* Il y était accueilli avec cette ardente et profonde sympathie que méritent son caractère et ses longs et brillants services, avec cet enthousiasme qui soulève toujours dans le cœur de nos populations canadiennes françaises la réapparition du drapeau français. La première parole qu'il nous adressa, en réponse à nos acclamations, fut, je m'en souviens, celle-ci : "*Messieurs, il me semble que je suis encore en France.*"

Eh bien ! moi, à la cordialité de votre accueil, à son exemple, je pourrais vous dire : "*Il me semble que je suis encore en Canada !* "

J'ai besoin de le croire, j'ai besoin de croire que je suis encore en présence de mes compatriotes, pour oser venir à cette tribune,—où tant de conférenciers distingués m'ont précédé,—vous parler de

mon pays que j'invoque tout d'abord comme une sauvegarde, à ce titre que *par-dessus tout il aime la France !* Les pays qui ont aimé la France à certaines heures, lorsqu'ils en avaient besoin, lorsqu'ils avaient besoin de son sang et de son or, ne sont pas rares dans le monde ; mais des pays qui l'ont aimée toujours comme le mien, en connaissez-vous beaucoup ? Qui l'ont aimée pour en avoir reçu le bienfait de l'existence, qui l'ont aimée après les déchirements de la séparation, à travers les ombres de l'oubli, qui l'ont aimée pour elle-même, sans en attendre rien, sans la juger, sans la critiquer, en l'aimant tout simplement, en connaissez-vous beaucoup ? (*Emotion et applaudissements*)

Mais si nous aimons la France, je le confesse, nous redoutons les Parisiens, et, je le dis plus bas, nous redoutons les Parisiennes. Vous avez trop d'esprit pour nous, qui n'en avons guère ; cela nous fait peur. Nous nous sentons désarmés devant votre ironie, Messieurs ; nous tremblons de ne pas trouver grâce devant votre sourire, Mesdames. Lorsque nous sommes entre nous, entre Canadiens, nous causons comme députés et sénateurs réunis ; les discours succèdent aux discours ; cela ne tarit pas, tout comme au Palais Bourbon ou au Luxembourg. Il y a des banquets où l'on ne sert que des discours ; pas d'autre menu. Mais aussitôt que paraît un Parisiens, on se tait, on l'observe, on l'écoute. Vous le voyez, je fais en ce moment acte de courage. Parisiens, ce soir, je vous en conjure, soyez seule-

ment Français, et ne voyez en moi qu'un Français qui vient vous parler d'autres Français.

Chez nous, si vous traversiez les mers comme autrefois, vous retrouveriez la France, la vieille France d'abord, celle que vous êtes venus apporter sur nos rivages, celle que vous nous avez alors fait connaître. Nos lois, nos mœurs dans la Province de Québec sont celles d'une de vos anciennes provinces avant 89. La *Coutume de Paris* a tenu bon chez nous jusqu'en 1866 : nous avons retardé le plus longtemps possible le moment de renoncer à ces vieilles lois, dont nos pères se trouvaient bien et qui, de génération en génération, protégeaint leur modeste patrimoine. Lorsqu'enfin, après tous les autres, nous avons fait un code, nous avons voulu du moins qu'il fût autant que possible semblable au vôtre. Notre paysan ; c'est votre ancien paysan, plus émancipé seulement, moins économe aussi ; il s'accorde volontiers jusqu'au luxe d'une nombreuse famille. Beaucoup d'enfants, c'est sa gloire—une gloire que le vôtre aujourd'hui ne lui envie peut-être pas assez. Cette gloire, il la rêve pour lui-même, et c'est rarement un vain rêve ; il la rêve même pour les autres. On cite un candidat qui, aux élections, fut battu, parce qu'il n'avait pas d'enfants : négligence dans son service civique. Un brave citoyen lui avait dit en réunion publique : " Un député doit être comme ses électeurs pour les " représenter fidèlement : nous avons tous des en- " fants : où sont les vôtres ? Nous voulons que notre

" député s'occupe de l'avenir de nos enfants, et s'il " n'en a pas lui-même, pourquoi s'en occuperait-il ?"

Vous retrouveriez aussi chez nous la France moderne. À la vivacité de nos débats dans le Parlement de Québec, à la vehémence de la polémique de nos journaux, vous reconnaîtriez aisément que si le sort, qui nous a tenus à l'écart des révolutions qui ont occupé vos loisirs depuis que nous sommes séparés, nous a façonnés aux habitudes politiques anglaises, nous n'avons pas perdu toutes vos qualités, ni même tous vos défauts. Notre petite tribune est parfois fort agitée : on y parle tour-à-tour le français et l'anglais, quelquefois les deux à la fois : et originalité de plus, parfois aussi celui qui parle dans une langue n'a pas compris au juste ce qu'on vient de dire dans l'autre. Vous voyez qu'il est encore plus difficile de s'entendre à Québec qu'au Palais Bourbon. (*Rires*)

Quant aux journaux ; il y en a, comme à Paris, qnelques-uns de trop : dix (français, bien entendu) à Québec, six à Montréal, trois aux Trois-Rivières, et d'autres par-ci par-là.

L'aigreur de leurs polémiques s'explique : l'abonné paie lorsque cela lui plaît, sans se presser. On en a vu un payer à la fois quarante ans d'abonnement, par testament. Vous me demanderez peut-être comment nos journaux vivent. Mon Dieu ! je suis directeur d'un journal depuis près de vingt ans et je serais fort embarrassé de vous le dire. Il arrive un moment où des abonnés généreux paient pour

les autres. A ce moment là, vos amis politiques vous disent ! Vous faites payer vos abonnés ; mais vous allez les perdre ! Et ils vous les conservent à leur frais. En revanche, on vous dit :—c'est votre seule récompense et on ne vous marchande pas l'admiration ;—tous vos articles sont bons mais il faut taper dur : sans cela, pas plus de lecteurs que d'abonnés.

J'espère ne froisser les sentiments d'aucun de mes auditeurs si je dis que la Nouvelle-France s'est montrée quelquefois plus sage que l'ancienne, et que peut-être, en politique, vous trouveriez chez nous quelque chose à apprendre. Les peuples jeunes sont sans doute plus faciles à élever, que les vieux peuples à corriger : notre bonne fortune est venue de ce que n'avions rien à oublier et tout à apprendre. Si nous vous devons le premier des biens, l'existence, c'est à l'Angleterre que nous devons le second, la liberté. Sans elle, sans son exemple, nous n'aurions pu devenir ce que nous sommes, un peuple heureux, sage et libre. Notre histoire politique, depuis la conquête, présente un phénomène assez rare. Chez nous les vaincus sont devenus les vainqueurs, et la minorité, par la seule puissance de la liberté, en est arrivée à gouverner la majorité.

Cette histoire peut se diviser en trois phrases principales.

Dans la première phase, allant de 1791 à 1837 nous luttons pour qu'on pratique dans toute sa sincérité le régime parlementaire qu'on nous a accor-

dé. L'Angleterre n'a pas, comme on le pense bien, commencé par se désintéresser de sa conquête.

Elle voulait, et c'était naturel, effacer de nos idées et de nos mœurs l'image de la patrie française et nous former à sa propre image. Les Anglais qui émigrèrent au Canada, à la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, venaient prendre possession d'une terre conquise. Ils venaient en maîtres réclamer pour eux seuls le gouvernement, les fonctions publiques et tout le reste. Lentement, nous les avons détournés de ce dessein ; patiemment, nous les avons corrigés de l'envie de fausser leur propre système, le système dont ils sont justement fiers ; définitivement, nous les avons ramenés à l'observance fidèle de leurs propres lois. Nous avons obtenu ce triomphe, non pas, bien entendu, en portant la lutte sur le terrain national, mais en la maintenant prudemment sur le terrain politique, nous gagnant par là de hautes sympathies en Angleterre et l'alliance du parti libéral de la province anglaise du Haut Canada. On peut dire que lorsqu'éclata l'insurrection de 1837, insurrection amenée par les provocations de l'administration et par l'impatience de quelques-uns des nôtres se trompant sur la cause véritable de ces provocations, nos justes réclamations étaient admises en principe et notre cause gagnée.

Est-ce à dire que nous n'avons pas eu quelques efforts à faire pour nous former au régime parlementaire, calme et sévère, emprunté à l'Angle-

terre ? L'esprit français, vous en savez peut-être quelque chose ,ne s'accommode pas spontanément du régime parlementaire. Il s'en tire à merveille dans les grands jours, dans les discussions d'éclat ; mais dans le terre-à-terre des débats, simplement utiles ou tout bonnement fastidieux, il s'impatiente, se cabre et renverse son cavalier. C'est ce qui vous est arrivé plus d'une fois, je crois. Nous sommes, nous, restés en tous points fidèles au régime parlementaire. Nous avions, il est vrai, pour soutenir notre résolution, cette considération suprême que ce régime était notre sauvegarde ; et la tribune, notre unique rempart contre les assauts des vainqueurs. Le petit Parlement de Québec a été, de 1791 à 1837, à la fois une place de guerre dans laquelle s'étaient enfermés les défenseurs de nos droits, et une haute école de politique libérale et constitutionnelle.

La seconde phase de notre histoire s'étend de 1840 à 1867. En nous octroyant en 1840 nn régime absolument semblable à celui dont elle jouissait, l'Angleterre avait mis au droit de nous gouverner nous-mêmes, qu'elle nous reconnaissait, une condition qui, dans la pratique, semblait devoir le rendre illusoire. Elle nous imposait une union législative avec la province anglaise, en lui accordant le même nombre de représentants au Parlement, quoiqu'à cette époque le chiffre de la population du Haut-Canada fut de beaucoup inférieur au chiffre de la nôtre. On comptait bien que la députation du Haut

Canada, alliée aux représentants de la minorité du Bas, aurait aisément raison de notre résistance, mais les libéraux de l'autre province qui avaient lutté de concert avec nous pour obtenir le *self-government* nous restèrent fidèles ; et en 1847, le parti national bas-canadien arrivait enfin au pouvoir, pour ne plus le quitter. Ainsi se vérifiait à la lettre le mot prophétique de nos hommes d'Etat : *L'Union faite pour nous perdre, nous sauvera.* Pour la seconde fois, et cette fois mieux que la première, nous tournions en notre faveur l'instrument forgé pour nous combattre. La troisième phase de notre existence politique devait achever notre triomphe. La troisième période commence en 1867. L'égalité de représentation, accordée comme une sauvegarde au Haut-Canada, avait fini par constituer une véritable inégalité à son détriment. La population de la province anglaise, grâce à l'appoint d'une émigration incessante, dépassait la nôtre en 1861 de près de 300,000 âmes. Nous pouvions sans doute nous en tenir au pacte fondamental qui nous avait été imposé en 1840 ; mais était-il politique d'opposer indéfiniment une fin de non-recevoir absolue à l'autre province réclamant une chose juste en soi : une représentation parlementaire proportionnée au chiffre de sa population. Il nous sembla, qu'à l'exemple du gouvernement anglais, en maintes circonstances, nous devions savoir céder à temps et accepter un changement constitutionnel devenu nécessaire. Nous ne pouvions cependant consentir à accorder à

la province rivale la suprématie politique, et il nous fallait chercher, dans un autre ordre d'idées, la solution du problème. Cette solution, nous la trouvions dans une fédération avec les autres provinces anglaises, restées en dehors de l'Union de 1840. Dans ce système, les provinces maritimes, nos alliées naturelles dans toutes les questions d'intérêt territorial, devaient servir de contrepoids à la grande province, notre voisine.

Mais ici se présentait un autre problème redoutable. Les hommes politiques qui n'avaient pas, comme nous, la préoccupation de sauvegarder leurs traditions nationales, devaient naturellement désirer conférer un caractère d'unité au régime qu'allait se donner l'Amérique Anglaise. La guerre de la Sécession aux Etats-Unis venait de faire ressortir avec un funeste éclat, les dangers, les germes de division que recèle la forme fédérale. Le moment semblait mal choisi ponr fonder une confédération lorsqu'à coté de nous, la république américaine se remettait à grand'peine de la lutte fratricide qui avait failli la disloquer. Et cependant, nous ne pouvions céder sur ce point capital, car, céder c'était abdiquer. Encore une fois nous l'avons emporté, nous appuyant sur la jalousie que ressentaient les petites provinces à l'égard de la grande, et sur la répugnance qu'elles éprouvaient à renoncer à leur autonomie. Le régime de 1840 avait été décrété par l'Angleterre; qui ne nous avait pas consultés : la Confédération de 1867 a été proprement notre

œuvre, qu'elle a bien voulu sanctionner, et c'est surtout par égard pour nous que la majorité a conservé dans le pacte constitutionnel, l'existence distincte et quasi-indépendante des provinces dans leur sphère.

Cependant quelques-uns d'entre nous se demandaient si c'était un si grand triomphe, et si en nous trouvant en présence de trois provinces anglaises d'abord, et plus tard de six, nous n'avions pas échangé une situation périlleuse pour une situation d'avance perdue. Les évènements. comme sous l'Union de 1840, ont promptement dissipé ces craintes et donné pleinement raison aux prévisions politiques de nos chefs dans la conférence de Québec. Notre rôle dans la Confédération est prépondérant ; et, sans trop nous en vanter, nous ne l'oublions pas ; et nos rivaux, sans trop le dire, le savent fort bien. La clé de la situation politique que nous avions paru laisser échapper lorsque nous avions renoncé au pacte de 1840, nous l'avons ressaisie et nous la tenons bien, avec modération, mais avec fermeté, en faisant sentir notre puissance seulement lorsque le débat touche à une question nationale ou religieuse. Sur 211 députés qui composent le Parlement fédéral on ne compte, il est vrai, que 55 députés français ; mais le reste de la députation étant à peu près également divisé, moitié aux conservateurs, moitié aux libéraux, 40 de nos 55 voix suffisent pour faire pencher la balance d'un côté ou de l'autre. Elles maintiennent le ministère et pour-

raient, au premier avis, le renverser, s'ils n'étaient les meilleurs amis du monde.

Ces 55 députés ne représentent pas du reste tout notre effectif dans l'électorat. Il y a des groupes d'électeurs français au sein d'un grand nombre de circonscriptions dans les autres provinces ; et ces groupes d'électeurs jouent, dans ces circonscriptions où la majorité obtenue par le candidat victorieux n'est souvent que de 25 à 60 voix, le même rôle qne la députation française au Parlement : ils décident du succès ou de l'échec des candidatures. Ces groupes divers, isolés avant la Confédération, se rallient à nous : ils présentent même des candidats et parfois les font élire. Ils se concertent et se comptent, et ne donnent lenr concours qu'à bon escient. Il nous vient maintenant quelques députés français d'Ontario et du Nouveau-Brunswick ; il nous en viendra bientôt de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ile du Prince Edouard. L'un de nos compatriotes est ministre dans la province, jadis considérée comme toute anglaise, du Nouveau-Brunswick. Un autre s'est fait nommer député de la Chambre d'Ontario, l'ancien Haut-Canada, et savez-vous ce qu'il a fait dans cette Chambre toute anglaise ? il a prononcé un discours en français pour affirmer son droit. Nous voilà loin de la Constitution de 1840 qui décrétait que la langue anglaise serait la seule langue officielle et parlementaire. Bien entendu, on n'a pas compris un mot de ce qu'a dit notre compatriote, mais on l'a applaudi à tout rompre. Car

parmi nous l'accord le plus cordial règne entre les diverses nationalités : de l'émulation, point de froissement. Chacun reste attaché à ses souvenirs, c'est la part du cœur ; tous partagent les mêmes espérances, c'est la foi dans l'avenir de la commune patrie. Nos pères étaient Français, Anglais, Ecossais, Irlandais ; nos enfants seront tous Canadiens, sans cesser pour cela d'être bons Français ou bons Anglais. Voulez-vous une preuve frappante de l'influence que nous exerçons sur l'administration fédérale ? Vous savez combien, dans tous les pays régis par le suffrage populaire, il est difficile d'arriver aux fonctions publiques sans recommandation politique. Eh bien, il y a, tant dans l'administration fédérale que dans l'administration provinciale, une cinquantaine de fonctionnaires nés en France et venus au Canada depuis vingt ans : ils touchent en totalité plus de 300,000 francs de traitement par an. N'allez pas croire cependant que je veuille en disant cela provoquer une émigration de fonctionnaires de France au Canada. A Dieu ne plaise ! Nous pouvons, sous ce rapport, nous suffire à nous-mêmes.

Le chiffre de la population française s'élève aujourd'hui au Canada à 1.300.000. A part cela, on compte aux Etats-Unis, principalement dans les Etats limitrophes, près de 500.000 Canadiens Français, par groupes de 5.000, 10.000 et même de 15,000. Il y a même un groupe à St Paul qui s'appelle la *Petite-France*, mais tous les autres groupes aussi

sont comme autant de *petites Frances* qui n'oublient pas la *grande France.* Depuis 15 ans, ces groupes font comme nous dans la Confédération Canadienne : ils se concertent, ils s'entendent. Pour y arriver, ils ont fondé des journaux, une trentaine de journaux, avec des abonnés qui paient, ceux-là, par dévouement patriotique. Quant aux journaux eux-mêmes, ils ne sont pas tous rédigés selon les règles de l'art dont l'Académie française fournit les préceptes, sinon toujours les exemples. Mais qu'importe la forme, si les sentiments sont bons. Par impossible nous vous apporterions des chefs-d'œuvres, que vous n'en sauriez que faire, vous en avez assez : le naturalisme est là pour en faire éclore tous les jours de nouveaux. Ce qu'il vous faut retrouver, n'est-ce-pas ? même dans le plus modeste foyer intellectuel, c'est la flamme pure et vraie du patriotisme. Eh bien ! je vous assure qu'elle brûle cette flamme, à travers ces phrases incorrectes, au milieu de ces effusions naïves. Ces médiocres écrivains vous aiment, vous admirent, que voulez-vous de plus ? (*Applaudissements*)

La constitution de 1867 a fait de la Province de Québec un Etat dans l'Etat, une sorte d'Etat français. Cette Constitution confère à chaque province une véritable indépendance, et pour tout ce qui touche à l'instruction publique, au domaine public, aux lois civiles, notre Parlement provincial est roi et maître. Lieutenant-Gouverneur, premier ministre, Président de la Cour de Cassation, Présidents des

deux Chambres, sont toujours des Canadiens-Français. C'est affaire entendue. Au Parlement, au Palais, on parle surtout notre langue. À Ottawa, au Parlement fédéral, rien ne se fait sans nous ; à Québec, au Parlement provincial rien ne se fait que par nous. Par une route longue, parfois pénible, nous sommes revenus au point de départ : si le drapeau qui flotte sur la citadelle de Québec n'est pas le drapeau français , la ville que ce drapeau abrite est aussi française qu'en 1760. (*Appl.*)

Ce résultat, nous le devons à une autre cause encore qu'à celle que je viens d'étudier : nous le devons à l'influence toute française exercée sur nos populations par le clergé catholique. Cette influence est absolue ; elle est acceptée par tous ; on peut dire que personne ne cherche à s'y soustraire ; dans tous les cas,personne ne le pourrait. La religion et la nationalité française se confondent aux yeux des Canadiens Français. Etre mauvais catholique, c'est être mauvais Français. Hors de nos frontières, c'est autre chose : nous ne tenons plus rigueur à personne, nous ne voulons voir en France que des Français. L'orthodoxie nationale n'est plus inséparable de l'orthodoxie religieuse. Nons saluons de loin toutes les gloires qui passent, convaincus d'ailleurs que la vérité retrouve toujours ses droits, et que tout bon Français redevient tôt-ou-tard bon catholique. Le patriotisme inspire la plus grande tolérance à l'égard de tous ceux qui jettent quelque nouvel éclat sur le nom de la France. Cette philo-

sophie se rapproche de celle qui inspirait le mot de ce bon curé à son paroissien, lequel, invité à prier pour la reine d'Angleterre, s'informait avec quelqu'inquiétude s'il était bien vrai qu'elle fût catholique. Le curé le rassura, en disant : "*Je n'en suis pas tout-à-fait sûr, mais Monseigneur l'Evêque m'a dit qu'elle était trop bonne pour ne pas l'être, un jour ou l'autre ; prie toujours pour elle ; en attendant.*"

A une époque où le scepticisme affaiblit jusqu'au patriotisme, il fait bon, il me semble, de trouver en tout un peuple, cette foi absolue en Dieu rayonnant sur une foi absolue dans la France. On a beaucoup discuté pour décider si l'on était fidèle sujet ou bon citoyen, lorsqu'on reconnaissait le Pape comme premier souverain ; mais que peut désirer de plus un Français patriote que la certitude qu'en invoquant le ciel, on tourne d'instinct ses yeux vers la France ? (*Applaudissements*)

L'influence du clergé catholique s'est exercée sur nous de deux façons. Elle s'est exercée d'abord sur la politique. En unissant étroitement la religion et la nationalité, elle a donné dans le cœur pieux du peuple, à la tradition nationale, la consistance d'un dogme religieux. Des ambitieux auraient peut-être songé à cultiver les bonnes grâces des vainqueurs en voilant l'image de la patrie ; mais ils se fussent brouillés aussitôt avec le Ciel, ou, si l'on veut, avec l'Eglise toute puissante. Ils rompaient en même temps avec leurs

coreligionnaires et avec leurs compatriotes, et tombaient à l'instant deux fois frappés : par la foudre du ciel et par la colère de la patrie.

Cette influence s'est encore exercée sur la vie sociale, en tenant séparées, par des règles qui ont pu paraître d'un rigorisme excessif, la société française et la société anglaise. Le dessein constant du clergé a été d'empêcher les mariages entre catholiques et protestants, conséquemment entre Français et Anglais. Il n'a pu y parvenir qu'en créant un obstacle aux relations mondaines entre ces deux groupes sociaux.

Cet obstacle, il l'a fait surgir en proscrivant des salons français la valse, et aussitôt on en a vu s'éloigner à tire-d'aile la jeunesse anglaise. Cette ordonnance peut paraître puérile aux sceptiques : il n'y avait pourtant pas de meilleur moyen de mettre la société française à l'abri des influences plus puissantes que les plus patriotiques résolutions ; il n'y avait pas de meilleur moyen de défendre les jeunes Canadiennes contre les surprises du cœur. Les Anglaises ne vont guère dans les salons français, parce qu'elles s'y voient condamnées au quadrille perpétuel ; de leur côté, les Françaises ne vont guère dans les salons anglais, parce qu'il leur faudrait se borner à regarder danser leurs rivales. Le clergé ne se montre pas non plus favorable au théâtre, il en détourne le peuple. Cette intolérance a provoqué des critiques assez vives. Elle s'explique pourtant au point de vue national. À coup sûr, les

chefs-d'œuvre du théâtre français, les vrais, ne sauraient que répandre le goût de la langue française ; mais ce ne sont pas d'ordinaire ces chefs-d'œuvre que les troupes d'artistes nomades promènent à travers le monde. Leur répertoire habituel se compose de pièces où l'ironie se donne coudées franches et s'attaque un peu à tout. Le ton de raillerie qui y règne agirait comme un dissolvant sur l'esprit sain et droit d'un public qui n'est pas habitué à voir tourner les maris en ridicule,—les maris moins que les autres. Pour lui, comme pour vous, les plaisanteries ne sont pas que des plaisanteries, l'esprit n'est pas que de l'esprit. Il ne veut rire que de ce qui est vraiment ridicule. Ces charges, ces peintures fantaisistes, donneraient une fausse idée de vos mœurs et de vos idées à un public sans défiance ; elles affaibliraient, du moins le clergé le craint, le culte que nous avons pour la France, et diminueraient peut-être le soin que nous apportons à conserver vos meilleures traditions.

Ce rapide tableau politique et social serait incomplet si je n'envisageais, avant de terminer, l'aspect économique de notre situation.

Le développement de notre Province, du pays tout entier, a dépassé les plus hautes espérances. Nous sommes en pleine prospérité et sur la voie des plus rapides progrès. Depuis quarante ans le pays s'est transformé ; il se transforme encore tous les jours. Nous nous voyons grandir. Il est d'habitude chez nous de dire que notre plus vieille cité,

Québec, ne voulant pas perdre son cachet ancien, reste stationnaire, parce qu'elle met dans ses progrès moins de vitesse et peut-être aussi moins d'ostentation que les autres villes. En Europe, elle passerait pour une ville qui va trop vite en besogne. Cependant, il est certain que c'est encore le point de notre territoire, où, pour vous acclimater, vous auriez le moins à violenter vos habitudes de lente évolution. Montréal, en revanche, est une ville toute moderne, tenant à la fois de Liverpool et de New-York. Aujourd'hui, depuis l'annexion d'Hochelaga, sa population s'élève à près de 170,000 âmes. Ottawa, à peine conquise sur la forêt, capitale fédérale depuis hier, est déjà une belle ville, élégante et riche.

Notre province peut se diviser, au point de vue de la colonisation, en six régions principales : les Cantons de l'Est, la vallée du St-Maurice, la vallée de l'Ottawa, la vallée du Saguenay ou du Lac St-Jean, le bas St-Laurent (rive sud), la Gaspésie. Le territoire arrosé par le rivière Chambly, et qui était autrefois le centre agricole du Bas-Canada, a toujours été renommé pour sa fertilité. La vallée du St-Maurice, qui s'étend en arrière des Trois-Rivières, est couverte des plus belles forêts du monde. Les Cantons de l'Est se sont transformés depuis trente ans, d'un territoire à peine çà et là défriché, en une véritable province, riche et puissante. La vallée de l'Ottawa est particulièrement riche en phosphates. Celle du Lac St-Jean est dès maintenant considérée

comme offrant à l'agriculture des ressources inépuisables. Dans la Gaspésie, le cultivateur se double d'un pêcheur, parfois d'un hardi marin.

Le progrès néanmoins est bien autrement rapide dans le Nord-Ouest. Le Manitoba est en train de renouveler les prodiges qui ont tant de fois signalé la carrière des nouveaux États américains. Le chemin de fer du Pacifique qui le traverse et qui s'étend déjà jusqu'aux Montagnes Rocheuses, l'aiguillonne sans relâche et le pousse vers les plus hautes destinées.

Winnipeg, qui n'avait pas un millier d'habitants en 1870, en compte aujourd'hui 30,000. La valeur de la propriété s'y accroit d'une façon extraordinaire. On en jugera par un simple trait. Il y a douze ans, l'Archevêque Taché, voit arriver à St-Boniface, qui fait face à Winnipeg, un de ses paroissiens qui lui annonce qu'il fallait quitter le pays. Les temps sont durs et la fortune n'arrive pas. Ce qui désole le plus le brave homme cependant et lui cause un véritable remords, c'est qu'il n'avait pas de quoi à payer le banc qu'il avait à l'église. Il se trouvera donc avoir volé les messes qu'il a entendues, dévotement du reste. Il n'a à offrir pour acquitter sa dette et apaiser ses remords, qu'un petit morceau de terrain dans St-Boniface, à peine de quoi payer une messe basse. L'Archevêque console le pauvre homme, le bénit et accepte le terrain. Dix ans après, le terrain était vendu 130,000 francs ; les messes étaient payées au centuple.

La construction des chemins de fer a été, particulièrement depuis dix ans, très active sur toute l'étendue de notre territoire. Déjà en 1878, nous occupions, après les Etats-Unis, le deuxième rang, pour les pays qui comptent le plus de voies ferrées en proportion de leur population, soit un mille pour 690 habitants, alors que la France, d'après la statistique que j'ai sous les yeux, comptait 2.860 habitants par mille de chemin de fer. Avec 5.700 milles de lignes en exploitation, le Canada occupait le huitième rang pour la longueur totale, après la France, qui n'en avait à cette époque que 12.722 milles. Depuis, la progression a été constante. En 1881, nous en avions 1895 milles de plus en exploitation, soit un total de 7,595 milles, non compris 2.910 milles, achevés maintenant, qui étaient alors en construction. Une des compagnies canadiennes de chemin de fer, le Grand Tronc, a un réseau de 3,550 milles. Deux grandes voies ont été construites uniquement à l'aide de capitaux canadiens : l'Intercolonial qui va d'Halifax, le port le plus rapproché de l'Europe, à Lévis-Québec ; le chemin de fer du Nord, qui unit Québec à Ottawa, la capitale provinciale à la capitale fédérale, c'est-à-dire les deux gouvernements, après avoir plus d'une fois failli les brouiller.

Mais l'oeuvre la plus hardie en même temps que la plus récente, a été l'établissement de la grande ligne du Pacifique Canadien qui reliera les deux océans et mettra le Japon et une partie de l'Asie en

communication avec l'Europe, par la voie la plus courte et la plus rapide, même après le percement de l'Isthme de Panama. De Montréal à Port Moody, point *terminus* choisi sur la côte du Pacifique, la ligne principale du chemin de fer aura, non compris les embranchements, une longueur totale de 2,889 milles.

Il reste à terminer 866 milles pour que la ligne soit ouverte dans toute son étendue. L'inauguration en est dès maintenant fixée à 1886. La Compagnie a construit, dans la seule année dernière 693 milles. Même aux Etats-Unis et à aucune autre époque, on n'a vu une rapidité de construction aussi prodigieuse.

La nature a doté notre pays de voies navigables qui, améliorées par une série de canaux, sont dignes de figurer à côté des voies ferrées. Montréal, qui est en même temps le grand port d'exportation pour l'Europe par l'Atlantique, se trouve à la tête d'une très importante navigation fluviale. Plus rapproché de l'Europe de 250 milles et plus près du marché central agricole, Chicago, de 140 milles, ce port est plus avantageux que le port de New-York pour charger les blés et les produits de l'Ouest.

La navigation sur les grands lacs et par le St-Laurent canalisé, de Chicago à Montréal, est plus courte de sept à huit jours que celle de Chicago à New-York par le canal de l'Erié ; de plus, les canaux du St-Laurent sont plus larges et peuvent recevoir des navires d'un tonnage plus élevé. Les

derniers travaux accomplis permettraient au besoin à des steamers de 1500 tonneaux de venir charger jusque dans le port de Chicago, tandis que le tonnage des bateaux de l'Erié ne peut être que de 240 tonneaux au maximum.

Le commerce canadien est servi par une marine marchande qui occupe le quatrième rang dans le monde. Le Canada possède 954 steamers dont le tonnage est de 119,158 tonneaux, et 6,440 navires à voile dont le tonnage net est de 1,191,738 ce qui donne un tonnage total de 1,310,896 tonnes. Il vient donc immédiatement après la Norwège dont la marine marchande, d'après la même statistique, atteint un tonnage total de 1,449,629 tonnes ; avant l'Allemagne, qui n'en a que 1,180,356, et l'Italie qui n'en a que 1,006,222.

En attendant l'établissement d'une ligne entre la France et le Canada pour laquelle notre Parlement a voté une subvention, plusieurs lignes de vapeur font le service direct avec l'Europe ; l'une la Compagnie Allan, rivalise avec les plus puissantes compagnies anglaises ou américaines. Un de ses vapeurs, le *Parisien*, est peut-être le plus solide des vapeurs qui traversent l'Atlantique; il a presque résolu ce problême : supprimer le mal de mer. Si vous vouliez bien, Mesdames, tenter ce petit voyage, huit jours de Liverpool à Québec, dont trois passés dans le St-Laurent, il y a des moments où, sur le pont du navire, vous vous croiriez sur le boulevard des Italiens, ou au Concours Hippique.

S'il n'y a plus ou presque plus de mer, grâce à la rapidité du voyage, je n'irai pas cependant jusqu'à dire qu'il n'y a plus d'hiver au Canada ; car nons y tenons à notre hiver. Le triomphe de notre climat, c'est l'hiver, l'hiver aux jours clairs, aux nuits sereines : la nature canadienne y reprend sa revanche sur ses rivales des pays méridionaux. Notre climat atteint sa perfection lorsqu'il y a de cinq à dix pieds de neige dans les champs. Il n'y a que la Russie et autres pays favorisés du froid, qui puissent, comme nous, montrer d'éblouissants tapis de neige s'étendant à perte de vue dans les campagnes : à nos yeux, la neige étalant sa blancheur immaculée, miroitant au soleil, a autant de charme que la verdure, qui ne brille qu'après l'orage. Ceux qui regrettent alors l'ombre tant vantée des grands bois, le murmure des clairs ruisseaux, ne sont pas de vrais canadiens : ils sont aussitôt suspects à leurs compatriotes. Le froid, la neige, la glace font partie de notre patrie, il les faut aimer. C'est un dicton populaire qne *l'homme qui aime bien son pays n'y a jamais froid.* Le plus extraordinaire, c'est que les Européens qui nous viennent pensent de suite comme nous ; ils sont seulement un peu déçus dans leur attente ; ils trouvent qu'il ne fait pas assez froid ; mais j'avoue qu'ils sont exigeants. La seconde année, cependant, lorsque l'ardeur qu'ils ont apportée du midi, se dissipe, ils reconnaissent, qu'après tout, il fait assez froid.

La neige nuit bien un peu quelquefois à l'arrivée des trains, mais il en faut pour cela des amoncellements énormes. On en est quitte pour voyager à petites journées, bien nourri, bien couché dans un wagon bien chauffé. On parle encore d'un train qui mit huit jours à aller de Montréal à Québec : il passait d'un banc de neige à l'autre, et de temps à autre, versait comme un simple fiacre, les voyageurs sur la route. La même aventure, dans une des provinces maritimes, faillit avoir des suites funestes pour l'Etat. Le train portait un député dont le vote était nécessaire au salut du ministère ; et le train n'arrivait pas. En vain, pour l'attendre, tous les orateurs de la droite avaient-ils épuisé leur éloquence : il ne restait plus sur la brèche que le premier ministre, qui parlait déjà depuis quarante-huit heures et qui commençait à se sentir un peu las. Enfin ce train entre en gare, et de joie, le premier ministre s'évanouit dans les bras de la majorité.

L'hiver a inspiré, ces années dernières, à un de nos plus entreprenants compatriotes, l'idée de faire un chemin de fer sur la glace. En quelques jours les rails ont été posés entre les rives du St-Laurent; et tandis que les trains du Grand-Tronc passent sur le magnifique pont Victoria, les trains du Nord circulent sur la glace et arrivent les premiers. Si l'hiver durait seulement six mois de plus, le St-Laurent se couvrirait de chemins de fer. Vous le voyez, le climat n'est pas pour nous un obstacle, et nous l'avons dompté. (*Rires*)

Voilà, messieurs, en abrégé, ce que nous avons fait et ce que nous sommes! Il me semble qu'en face des résultats acquis, nous pouvons sans témérité nous tourner vers vous, et vous demander de renouer avec le Canada des relations trop longtemps interrompues, à peine reprises en ces années dernières.

Ce n'est point ici que je songerais à médire de l'esprit de conquête. Mais à côté, j'oserai dire au-dessus de la conquête par les armes, n'y a-t-il pas la conquête par l'influence, par l'expansion régulière et pacifique du génie national ? A notre époque, possession ne saurait plus signifier absolument monopole. Le lendemain de la conquête, le pays conquis s'ouvre à l'univers entier. Quelle nation pourrait garder pour elle seule ce qu'elle a repris sur l'inconnu ? Après que les armées ont passé, le commerce arrive, et qu'il s'abrite sous un drapeau ou sous un autre, il s'empare de ce qui lui revient par la force des choses. Ces territoires conquis, on ne saurait les confisquer au profit d'un seul maître, et ils tombent dans le domaine de l'industrie universelle.

L'Angleterre l'a depuis longtemps compris au Canada ; elle s'y est elle-même placée sur un pied d'égalité avec les autres nations, nous reconnaissant en toutes choses la première place. Aucune faveur ne lui est accordée ; elle n'en sollicite aucune. Elle borne son ambition à laisser flotter son drapeau sur ce pays qui lui doit sa grandeur naissante. Sa suzeraineté, tient, dans l'ordre des sentiments

politiques, au platonisme le plus pur ; jamais une parole, jamais un geste qui trahisse une convoitise mal contenue, une aspiration vers une possession plus complète. Le tarif canadien frappe à la frontière les articles anglais tout comme les autres : l'égalité devant la douane. Tout d'abord les fabricants de Manchester ont murmuré ; mais à leurs doléances le gouvernement a répondu ? Que voulez-vous ? Nous avons enseigné à ce jeune pays à s'occuper de ses intérêts, il s'en occupe !

Ce n'est pas à dire cependant que le Canada soit ingrat à l'égard de l'Angleterre et qu'il se prépare à l'indépendance complète, qu'on lui a déjà offerte et qu'il a refusée, par l'indépendance du cœur. L'Angleterre a fait mieux que de nous faire ses tri-butaires, elle nous a fait ses obligés.

La France est chez elle au Canada tout comme l'Angleterre. Si trois millions d'habitants d'origine britannique sont naturellement plus accessibles à tout ce qui porte le cachet anglais, près d'un million et demi d'habitants d'origine française recherchent tout ce qui vient de Françe. Divisés entre nous, pour suivre votre exemple, pour rester bien Français ; nous sommes tous d'accord lorsqu'il s'agit de la France.

J'ajoute que les Anglo-Canadiens eux-mêmes voient sans jalousie le mouvement qui tend depuis quelques années à nous rapprocher de vous. De même que l'Angleterre a compris qu'en favorisant notre développement par la liberté commerciale la

plus complète, elle servait ses propres intérêts, puisqu'elle est en situation de bénéficier la première de notre prospérité, de même, nos concitoyens anglais du Canada ont senti que l'affluence des capitaux français sur notre sol, opérant d'abord à notre profit, serait aussi un facteur puissant dans l'accroissement de la fortune publique. Le commerce, l'industrie française n'ont donc à redouter chez nous aucune entrave, ni même à lutter contre aucun secret mauvais vouloir.

Le Canada ne saurait faire moins que l'Angleterre. Grâce à son génie, à son industrie, à l'art qu'elle apporte en toutes choses, la France obtiendrait bientôt chez nous sur bien des points une sorte de suprématie. Les affinités nationales reprendraient leur force, et, par degrés, l'industrie canadienne française deviendrait une des branches de l'industrie française. Nos hommes d'affaires, nos industriels élevés aujourd'hui à l'école anglaise, à l'école américaine, les seules qui leur soient ouvertes, viendraient chercher des modèles en France et bientôt n'en connaîtraient plus d'autres. Nous vous emprunterions votre manière de faire les affaires, ce qui nous conduirait à ne plus aimer à les faire qu'avec vous. De ce jour là, nos relations seraient mieux assurées que par le plus solide traité de Commerce.

Durant un siècle, les rapports entre les deux pays ont été nuls, et cependant, nous avons conservé tout ce qui est essentiel dans le caractère national.

Durant cette longue séparation la langue seule s'est un peu appauvrie ; elle a gardé le nécessaire et a perdu le superflu : des relations plus intimes avec la France lui rendraient tout son éclat ; la tutelle de l'Académie, toute sa pureté. Songez qu'à une époque, au commencement du siècle, lorsqu'un livre français parvenait jusqu'à nous, on en faisait aussitôt des copies manuscrites qui circulaient ensuite de main en main par tout le pays, et faisaient les délices des esprits cultivés. La fondation de la première librairie française date de 1816, plus de cinquante ans après la conquête. Cette librairie se composait de quelques centaines de volumes apportés de Paris par un homme dont le nom est resté cher aux lettrés canadiens qui le considèrent comme leur premier bienfaiteur, M. Hector Bossange.

Le terrain aujourd'hui est tout préparé, la voie est grande ouverte. C'est tout un peuple qui ne demande qu'à s'initier davantage à votre art, qu'à s'imprégner de votre esprit, qu'à vous suivre de loin et, autant que ses forces le lui permettent, de régler son pas sur le vôtre.

Un dernier mot, Messieurs. La Patrie française renferme bien des provinces glorieuses. Ce sont là les sommets qui frappent tous les regards. Elle renferme aussi des coins de terre plus obscurs, des populations presque ignorées de leurs amies, qui, par la seule force de leur origine, par la seule vertu de leurs qualités natives, se sont maintenues françaises. Leur isolement même ne fait que mieux

ressortir l'intensité du sentiment national qui domine en elles. Que la France soit restée la France, qui peut s'en étonner ? Qu'est-ce donc qui aurait pu vous faire consentir à l'effacement, à l'abdication ? Mais une population comme la nôtre laissée isolée et comme perdue, qu'est-ce qui l'empêchait de faillir à la tâche, qui eût pu la blâmer de se fondre dans la masse victorieuse ? On voit bien au peu de compte qu'un grand nombre de vos nationaux lui tiennent de sa constance, quelle indulgence ils auraient eue pour ses faiblesses. C'est à peine si sa lente disparition eut laissé trace dans le monde où sa présence attire si peu l'attention.

Ce n'est pas ici, je le sais, que nous sommes oubliés. En vous parlant de mon pays, j'ai répondu au but de cette admirable *Société des Etudes maritimes et coloniales*, qui veille sur l'intérêt et l'honneur français dans le monde entier, et c'est sous sa sauvegarde que je place le Canada se rappelant par ma bouche au souvenir de la France. (*Applaudissements prolongés*)

DISCOURS DE L'HON. H. FABRE

A SAINTES

Au banquet de la Société des Archives, lors des fêtes organisées en cette ville, le 1er juillet 1893.

Président : M. Louis Audiat.

M. Fabre après avoir excusé Sir Adolphe Chapleau, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, pour son absence à ce banquet, et remercié de l'hospitalité qu'il rencontrait à Saintes, s'exprime en ces termes :

" J'aurais voulu du moins amener avec moi un Canadien-Saintongeois, mais les Saintongeois qui ont émigré là-bas s'y trouvent si bien qu'ils ne quittent plus le Canada, de peur, aussi peut-être, de ne plus pouvoir quitter la Saintonge, s'ils la voyaient.

" Et tous Saintongeois, Normands, Bretons, Picards, nous sommes ainsi : Français ici, Canadiens là-bas, attachés aux deux patries.

" Chez nous si vous traversiez les mers comme vos ancêtres et les nôtres, vous retrouveriez la France ; l'ancienne France, celle que Champlain a apportée sur notre sol, et puis, la nouvelle, modifiée par un milieu nouveau, et qui n'a cessé de suivre le sillon que vous tracez dans le monde. Cette ville

de Québec qne votre illustre compatriote a fondée, elle est aussi française d'aspect et de caractère que Saintes elle-même. Le Comte Lemercier pourrait la représenter au Parlement, sans avoir rien à sacrifier de son esprit gaulois et de son âme française.

" Chaque été, des vaisseaux de guerre français viennent mouiller dans nos eaux, et alors nos populations saluent avec enthousiasme et émotion le drapeau tricolore qui a cessé pour jamais de flotter sur nous. Quel ne serait leur orgueil si elles voyaient comme moi, aujourd'hui, à mes côtés, l'uniforme français porté par un des chefs de votre vaillante armée de terre dont le prestige n'a jamais été atteint, ni par les échecs subis en commun avec nous, sur notre sol, ni par d'autres plus récents et également immérités. Durant un siècle les relations entre les deux pays ont été suspendues. Nous sommes restés de part et d'autre, enfermés dans un passé dont les souvenirs glorieux suffisaient à notre patriotisme. Elles reprennent sous une forme nouvelle qui, en rapprochant les intérêts, raviverait les sentiments confraternels s'ils avaient besoin de l'être.

" Mais ici, en ce jour, où Saintes et Québec, à travers les mers, se tendent la main et s'inclinent ensemble sur la tombe de Champlain, il n'y a place que pour le culte du passé. Ce passé est notre patrimoine commun, et c'est tourné vers lui que j'unis en un seul toast : Champlain, Québec et Saintes." (*Longs applaudissements*)

A la réception donnée à l'hôtel-de-ville par le maire de Saintes, M. le Comte Lemercier.

M. Fabre a remercié de l'accueil qui lui était fait, s'associant aux espérances qui venaient d'être exprimées par le maire de la ville, et qui lui sont chères à la fois comme Canadien et comme Français de race, et annonce le prochain premier voyage de la ligne des paquebots de Québec à La Rochelle. Il compte que, grâce à ces communications directes, Canadiens et Saintongeois, échangeront de plus fréquentes visites.

" C'est la fête de Québec, comme celle de Saintes aujourd'hui, dit-il. L'ombre de Champlain plane sur les deux cités ; tous les cœurs Saintongeois et Canadiens sont unis dans une même effusion patriotique. A nos yeux, la France est toujours restée la même, et nous la voyons telle qu'elle nous apparut penchée sur notre berceau national, dans ce cadre gigantesque des bords du St-Laurent dessiné par Champlain.

" A-t-elle été vaincue chez nous ? Non, car au lendemain de la séparation, nous relevions ce drapeau qui flotte aujourd'hui sur deux millions de Français. A-t-elle été vaincue en Europe ? Non, car vous voilà plus puissants et plus respectés que jamais : le monde émerveillé regarde l'astre remonter à l'horizon. Passé, présent, avenir se confondent dans un même rayonnement.

" Pendant que vous vous interrogez anxieusement, que vous passez en revue dans un examen de conscience civile, vos qualités et vos défauts, nous vous acceptons tels que vous êtes. Il n'y a, en présence, dans des manifestations comme celle d'aujourd'hui, que le Canada qui aime la France, et que la France qui se souvient du Canada.

" Jean-Baptiste, dont M. le Comte Lemercier a parlé en termes si charmants, sait tout ce qu'il doit à Jacques Bonhomme ; et lui, qui se souvient toujours, il est touché par dessus tout qu'ici, au foyer ; près du coeur de la patrie, le frère ainé se souvienne encore !

Au nom de la ville de Québec, je porte un toast à la ville de Saintes et à la Saintonge. (*Longs applaudissements*)

DISCOURS DE L'HON. H. FABRE

A LA ROCHELLE

Au banquet donné en son honneur par la Chambre de Commerce de cette ville, le 3 Juillet 1893.

Au toast porté par le président de cette chambre de commerce, M. d'Obigny, M. Fabre s'est exprimé comme suit :

" Je n'ai qu'un regret, c'est que M. Chapleau et Sir John Thompson ne soient pas ici pour répondre aux paroles éloquentes que vous venez d'entendre, et qu'ils n'aient pu admirer avec moi ce port de La Palice, réservé, j'en suis convaincu, à un si grand avenir. C'est à M. Chapleau que nous devons la reprise des relations entre les deux pays, suspendues pendant plus d'un siècle, et il m'a associé, dès le début, à son œuvre. Sir John Thompson n'est point de même origine que nous ; mais, en tous points, il est d'accord avec nous. Il a passé quelques mois à Paris, à observer, à étudier ce qui se passe ; et son esprit lui a fourni les bonnes raisons d'admirer la France, qui nous viennent du cœur.

" C'est comme autrefois, de LaRochelle que partira le mouvement qui unira économiquement les deux pays. La conclusion d'un traité de commerce, la création d'un service de paquebots entre

LaRochelle, Rouen et les ports Canadiens, donneront au rapprochement qui s'opère depuis deux ans un caractère définitif.

" Les barrières économiques s'abaisseront comme autrefois sont tombées les fortifications militaires. Elles n'existent déjà plus contre vous au Canada, en ce sens que notre tarif douanier ne fait aucune distinction et frappe également les articles de provenance anglaise, américaine ou française. L'esprit français peut faire le reste et détourner à votre profit, une partie du commerce qui se fait, aujourd'hui, au profit d'autres pays.

" L'influence des intérêts est sans doute dominante, à notre époque ; mais, dans un pays d'origine française, on peut toujours compter que les sentiments ne seront pas réduits à l'impuissance : à certains jours, ils prennent pied et mène les intérêts.

" Nos intérêts sont d'accord avec nos sentiments lorsqu'il s'agit de la France, et, pour ma part, je n'ai jamais trouvé difficulté à les concilier dans l'exercice de mes fonctions. Français comme vous en France, je voudrais que vous fussiez tous Canadiens comme moi au Canada.

" A ceux qui ont le culte du passé, aux Rochelais de sentiment et de tradition, nous disons : Nous sommes fidèles aux temps que vous regrettez.

" A ceux que l'avenir préoccupe avant tout, nous disons : Nous marchons vers les destinées que vous rêvez.

" Le sécrétaire de votre Chambre de Commerce, M. Garnault, est de la famille de notre historien national. L'un a écrit le récit des luttes d'autrefois ; l'autre notera, jour par jour, le développement continu que vont prendre nos nouvelles relations.

" Je me fais l'interprète de mes concitoyens de Montréal et de Québec en buvant à la ville de La-Rochelle et au port de La Palice."

Note du Compilateur :—Les discours et conférences de L'Hon. M. Fabre qui précèdent ne sont pas les seuls qu'il ait prononcés en France. Bien au contraire, il les a multipliés. Dès 1885, il visitait Nantes et Bordeaux, et parcourait sur l'invitation de l'*Union Géographique du Nord*, un bon nombre de villes du Nord de la France pour y donner une série de conférences sur le Canada, après en avoir donné deux autres à Paris, l'une devant l'Institut Polyglotte et l'autre devant la Société de Géographie. Cambrai, Fourmies, Saint-Quentin, Laon, Valenciennes, Charleville, Douai, Béthune, Arras, Saint-Omer, Dunkerque, Boulogne-sur-mer, Sédan, ont tour-à-tour entendu sa parole vive et sympathique. Et depuis, il n'a cessé de se faire entendre dans toutes les occasions qui lui ont été offertes, comme représentant du Canada et de la Province de Québec, en France, où il réside depuis vingt ans ; notamment à Rochefort et à Honfleur.

DISCOURS
DE L'HON. JUGE ROUTHIER

à La Roche-sur-Yon, en Vendée, le 17 avril 1884, à une grande assemblée publique convoquée et présidée par M. de la Bassetière, député.

MESDAMES ET MESSIEURS,

En traversant ce matin votre noble pays, dont l'histoire a glorifié le nom jusqu'aux confins du monde, j'ai tressailli d'allégresse ; car c'était un de mes rêves longtemps caressés de visiter un jour la généreuse et catholique Vendée.

Je revoyais les grandes luttes d'autrefois et j'entendais la voix de vos héros, tout à la fois soldats et martyrs. Ma présence au milieu des descendants de ces gigantesques lutteurs ajoute encore à mon émotion, et les éloges que votre éminent président vient de me prodiguer rendent ma tâche bien difficile.

Tout en craignant de ne pas répondre à votre attente, je suis sûr pourtant de votre bienveillance, car je suis un Vendéen d'Amérique. Fils de la même famille, nous sommes faits pour nous comprendre.

Quand je me reporte aux jours de mon enfance, je me souviens que je pleurais à chaudes larmes en lisant l'histoire de vos guerres glorieuses contre la Révolution, et j'aurais alors offert ma vie avec enthousiasme pour le triomphe de votre cause. Aujourd'hui ma vie vous serait bien inutile, mais puisque ma parole peut être mise à votre service, je vous la donne de grand cœur.

Il me semble que mon apparition dans cette enceinte doit faire naître en vous comme en moi les mêmes sentiments : ceux qu'éprouve une famille au retour d'un enfant qui a fait un bien long voyage. Je crois lire dans tous les yeux votre empressement à m'interroger, et votre curiosité de savoir ce que je suis devenu pendant ma longue absence du toit paternel.

Eh bien ! Mesdames et Messieurs, je vais vous satisfaire ; mais ne vous attendez pas à une confession comme celle de l'enfant prodigue. L'histoire de mon pays en est plutôt la contre-partie, et si je la comparais à celle de la France contemporaine, j'aurais la franchise de vous montrer que, cette fois, c'est le père qui a été prodigue.

Cette petite malice ne saurait vous blesser. Au contraire, à cette heure où la France est tant éprouvée, à cette heure où des esprits sérieux, mais péssimistes sans doute, se demandent avec une douleur profonde si la France va se relever ou périr, ce doit être une consolation et une joie pour vous de savoir qu'au delà des mers il y a une France nouvelle, une noble

fille que la vieille France a mise au monde il y a près de trois siècles, et qui conserve, en grandissant, la langue, les lois, les traditions et la foi religieuse qu'elle a reçues de sa mère.

D'ailleurs, Messieurs, notre gloire est la vôtre, et le Canada français n'est qu'un prolongement de votre belle patrie.

Jacques-Cartier, Jolliet, La Salle, Marquette, dont les mémorables découvertes avaient donné à la France un empire colonial plus grand que l'Europe entière ; Samuel de Champlain, M. de Maisonneuve, Monseigneur de Montmorency-Laval, dont les immortelles fondations ont triomphé de toutes les épreuves et survécu à tous les désastres ; M. de Frontenac, d'Iberville, le marquis de Montcalm, le chevalier de Lévis, dont les actions héroïques rappellent les plus merveilleux exploits de la Grêce et de Rome,sont bien tous des gloires françaises. Ils étaient vos frères avant de devenir nos pères, et vos voix doivent se joindre aux nôtres pour célébrer leur mémoire. (*Applaudissements*)

Ce double hommage leur est bien dû, certes ; car si la France produit encore aujourd'hui des hommes illustres, je n'hésite pas à dire qu'elle compte peu de gloires aussi pures et aussi dignes de l'admiration des siècles.

En découvrant des terres inconnues, et en fondant une patrie nouvelle, ils n'obéissaient pas à des motifs d'intérêt sordide : leurs paroles, leurs écrits, leurs actions en témoignent. Animés du plus pur

patriotisme et de foi chrétienne, ils nourrissaient la noble ambition d'agrandir en même temps le domaine de France et le royaume du Christ.

Hérauts de la vraie civilisation, ils plantaient la croix partout où ils arboraient l'étendard des lis ; ils marchaient toujours accompagnés de quelque représentant de Dieu, et jamais ils n'entreprenaient une œuvre importante sans avoir appelé sur elle les bénédictions célestes.

Ah ; Messieurs, nous accordons généralement trop d'admiration aux grands conquérants qui dévastent la terre, et dont les pas font jaillir du sol des ruisseaux de sang. Les vrais grands hommes ne sont pas ceux qui détruisent, mais ceux qui fondent; ce ne sont pas ceux qui promènent la mort au sein des peuples, mais ceux qui répandent la vie dans les déserts et les solitudes !

L'Eglise de Jésus-Christ ne s'y trompe pas, et c'est pourquoi elle chante : *qu'ils sont beaux sur les montagnes et sur les âpres sentiers du désert les pieds de ceux qui annoncent la paix !*

L'histoire de nos origines est riche de ces gloires pacifiques, et quand nous évoquons les grandes figures qui brillent à son frontispice, découvreurs, fondateurs et fondatrices, évêques, missionnaires, hommes de guerre et colons, nous ne savons sur quelles têtes il faudrait déposer le plus de couronnes.

II

Si la France eût persévéré dans l'œuvre de colonisation chrétienne qu'elle avait commencée en Amérique ; si, restant fidèle à sa mission, elle eût continué d'être le missionnaire et le soldat de Dieu dans les deux continents, le royaume qu'elle eût fondé en Canada aurait multiplié sa puissance et sa gloire d'une manière merveilleuse.

Mais vous savez sur quelle pente fatale elle glissa avec le dix-huitième siècle. En repoussant les lumières de la foi, ses gouvernants et ses philosophes devinrent aveugles, et ils ne virent pas l'avenir possible de ces immenses et riches possessions d'Amérique.

Le jour vint où la Providence jugea la mère-patrie indigne de conserver plus longtemps la garde de sa fille, et la lui arracha pour la confier à une tutelle étrangère.

Après une lutte des plus glorieuses, après des victoires qui rappellent votre *guerre des géants*, le nombre l'emporta sur le courage, et la malheureuse colonie qui avait coûté tant de sacrifices à nos pères et aux vôtres, passa sous le joug de l'Angleterre.

Ah ! Messieurs, vous avez connu comme nous les douloureux lendemains de la défaite ! Vous avez souffert et pleuré comme nous en voyant l'étranger traverser en vainqueur la terre de la patrie !

Mais vous n'avez pas connu la suprême agonie d'un peuple qui se meurt ! Vous n'avez pas entendu

les trompettes de l'ennemi retentir comme un glas funèbre au sein de la patrie conquise et annoncer ses funérailles ! (*Emotion générale*)

Voilà par quel deuil suprême et indescriptible vos frères d'Amérique ont passé. La patrie nouvelle qu'ils avait fondée était dévastée, solitaire, transformée en un vaste cimetière, et sur la rive de leur grand et bien-aimé fleuve le conquérant avait planté une pierre funéraire avec cette inscription : Ci-git un enfant courageux et de noble lignée qui s'appelait la *Nouvelle-France !*

Ah ! me direz-vous, quel désespoir ce dût être pour nos ancêtres glorieux !

Eh bien non, ces grands cœurs ne furent pas encore désespérés.

Dans les brumes lointaines de l'avenir ils crurent voir luire encore je ne sais quels rayons d'espérance. Ils persistèrent à croire que les nations chrétiennes ne meurent pas ainsi, et qu'elles peuvent même ressusciter quand la mort les a atteintes !

O patrie des Cathelineau, des Larochejacquelain et des Charette, vous le savez bien, vous, que les peuples catholiques ne sont pas faits pour être longtemps couchés dans la tombe ; car ils ont pour chef Celui que le tombeau n'a pu contenir que trois jours, et quand il les rappelle à la vie, ils entendent sa voix jusque dans le sommeil de la mort !

C'est à cette voix, dont notre clergé fut le fidèle écho, que nos pères se relevèrent, et gardèrent leur confiance en la Providence des nations.

Longtemps ils caressèrent l'illusion d'un retour de la France, et parfois ils s'imaginaient voir des navires français remontant le fleuve Saint-Laurent ; mais ce mirage s'évanouit dans le grand cataclysme de la Révolution française.

L'un de nos meilleurs poètes a peint le découragement de nos ancêtres après la conquête, dans une légende qui est devenue très populaire au Canada. Il a représenté un porte-drapeau qui, ne pouvant survivre à la défaite, s'enveloppe de son étendard, et s'en va mourir sur le champ de bataille de Carillon, témoin de sa plus mémorable victoire.

Permettez-moi de vous en citer quelques strophes qui sont devenues pour nous presque un *chant national :*

" O Carillon, je te revois encore,
Non plus, hélas ! comme en ces jours bénis,
Où dans tes murs la trompette sonore
Pour te sauver nous avait réunis !
Je viens à toi quand mon âme succombe,
Et sent déjà son courage faiblir,
Et près de toi venant chercher ma tombe,
Dans mon drapeau je viens ici mourir.

Mes compagnons d'une vaine espérance,
Berçant encore leurs cœurs toujours français,
Les yeux tournés du côté de la France,
Diront souvent : reviendront-ils jamais ?
L'illusion consolera leur vie :
Moi, sans espoir, quand mes jours vont finir,
Je n'ai pas même une parole amie ;
Dans mon drapeau je viens ici mourir.

Cet étendard qu'aux grands jours des batailles,
Noble Montcalm, tu plaças dans ma main,
Cet étendard qu'aux portes de Versailles
Naguère encore je déployais en vain,
Je le remets aux champs où de ta gloire
Vivra toujours l'immortel souvenir,
Et dans ma tombe emportant ta mémoire,
Dans mon drapeau je viens ici mourir ! "

Messieurs, ce chant du cygne du vieux soldat canadien vous a émus, et sa mort est sans doute bien touchante. Cependant il y a mieux à faire que de mourir de douleur dans les plis de son drapeau : c'est de vivre pour lui et pour son triomphe.

Un soldat meurt, mais le drapeau, et la cause qu'il représente ne meurent pas. Quand l'étendard tombe, les vrais braves doivent se disputer l'honneur de le relever, et tenter un suprême effort de patriotisme pour sauver la patrie. (*Appl.*)

C'est ce que les Canadiens ont fait. Ils recommencèrent la lutte, non plus sur les champs de bataille, mais dans les conseils de la nation, dans la presse, dans les associations, par la parole, par la plume, par le désintéressement et le dévouement patriotiques.

Le trône et les forteresses étaient renversés ; ils s'abritèrent derrière leurs autels restés debout. Ils se groupèrent autour de leur clergé resté fidèle à son poste. Encouragés, instruits et dirigés par l'Eglise, tendre mère qui ne les avait pas abandonnés, ils arrachèrent une à une à l'Angleterre, qui voulait les asservir, toutes les libertés dont ils jouissent maintenant.

Certes, les épreuves ne manquèrent pas, et les efforts de l'Angleterre pour nous absorber ne furent peut-être pas le plus grand des dangers que nous avons courus.

Il n'y avait pas quinze ans que nous subissions le joug de l'Angleterre lorsque les colonies américaines se déclarèrent indépendantes, et nous invitèrent à les suivre dans leur révolte. La tentation fut grande ; car Albion nous opprimait encore à cette époque, et par delà la frontière nous voyions flotter dans l'air les bannières de la France sous le commandement de Lafayette. (*Appl.*)

Qui nous a retenus à cette heure périlleuse ? Ce fut le clergé, et il eut raison. Il valait mieux pour le Canada continuer d'être une colonie anglaise que de devenir un des Etats-Unis d'Amérique.

En restant anglais, notre pays allait aussi échapper aux horreurs et aux suites désastreuses de la Révolution française. Par suite de circonstances que nous pouvons bien appeler providentielles, l'Angleterre allait nous sauver de la France, pendant que notre amour pour la France nous sauvait de l'Angleterre.

Mais c'est à l'Eglise surtout que nous avons dû notre salut. La religion est la grande école du patriotisme, et nous sommes restés Français parce que nous sommes restés catholiques. (*Appl.*)

Aussi considérons-nous l'Eglise comme notre seconde mère, puisqu'elle a sauvé et conservé jus-

qu'aujourd'hui cette vie nationale que nous avons reçue de la France.

C'est pourquoi nous sommes venus à son secours, dans la mesure de nos forces, quand il était encore possible de la défendre contre les envahisseurs piémontais. Il y a quinze ans que vous avez vu trois cents Canadiens-Français passer les mers, traverser la France, et courir à Rome faire un rempart de leurs corps autour du Souverain Pontife !

Les Italiens les ont appelés des *mercenaires étrangers !* Etranges mercenaires que ces soldats qui ne recevaient pas un sou du Pontife, et que le Pontife appelait ses fils ! Alors, d'ailleurs, nul n'était étranger dans la Ville Eternelle, du moment qu'il était catholique.

III

Je n'ignore pas, Messieurs, qu'il y a en Europe, des légions de savants, d'économistes et d'hommes d'Etat qui me trouveraient bien naïf, s'ils m'entendaient soutenir que c'est la religion qui nous a sauvés. Car tous prétendent sauver les sociétés, ceux-ci par la science, ceux-là par un régime économique, les uns par des lois et des constitutions, les autres par une liquidation sociale.

Eh bien ! Messieurs, permettez-moi de le dire, ce sont eux qui sont les naïfs.

On fait aujourd'hui un étalage bien pompeux des progrès de la science ; c'est un mot avec lequel bien des gens se grisent.

L'orgueil humain se vante d'avoir dompté la matière, d'être devenu le maître des éléments par la vapeur et l'électricité ; mais si les obstacles matériels sont vaincus, si les distances sont franchies avec la rapidité de l'éclair, l'homme n'a pas cessé de souffrir et d'être malheureux. C'est toujours l'histoire de Prométhée dévoré par d'immortels vautours pour avoir dérobé le feu du ciel. La conquête du monde ne donne pas la paix de l'âme, et celui qui sait est moins tranquille que celui qui croit.

Et la société, est-elle bien plus prospère depuis que la science multiplie pour elle les formules et les solutions scientifiques ? Hélas ! il faut que la maladie soit bien grave puisqu'il y a tant d'empiriques qui proposent de lui couper radicalement les membres !

Certes, je crois à la science, mais à la science chrétienne éclairée par la foi. Quant à la science purement humaine, je la crois trop bornée pour apporter le bonheur à l'homme, et le salut à la société. (*Applaudissements*)

L'Arabe qui traverse le désert à cheval, porte à sa selle une petite coupe au bout d'un long cordon, et quand il passe près d'une rivière, il y puise sans descendre de cheval l'eau qui étanche sa soif. Or, c'est ainsi que nous puisons à la source de la science, sans nous y arrêter, en courant, et dans une coupe si petite que nous éprouvons toute la vie la soif de Tantale !

Mais si la science est impuissante à sauver les sociétés, elles trouveront le salut dans les lois et les constitutions, disent les légistes.

C'est encore une illusion, Messieurs. J'ai une entière confiance dans l'efficacité du droit et de la justice ; mais il ne faut pas confondre le Droit avec les lois. On fait même aujourd'hui un grand nombre de lois qui sont contraires au Droit.

De combien de constitutions la France a-t-elle fait l'essai depuis un siècle ? Combien de milliers de lois et de décrets sont insérés dans ses codes ? Personne ne le sait mieux que vous, et ce n'est pas à moi de vous apprendre que les lois et les constitutions ne sauvent rien, à moins qu'elles ne soient appuyées sur le Décalogue et l'Evangile interprétés par la gardienne infaillible des dogmes chrétiens.

Voilà la plénitude, la perfection de la Loi, en dehors de laquelle les institutions et les utopies politiques sont vouées à l'impuissance. Si les peuples s'obstinent à la rejeter, ils périront.

Je ne veux pas entrer sur le terrain politique ; mais si vous me demandez quel régime sera plus salutaire à votre patrie bien-aimée, je vous répondrai : ce sera celui qui prendra pour base et pour couronnement la " Loi de Dieu." La meilleure forme de gouvernement est celle qui reconnaît et applique franchement dans ses institutions et dans ses actes cette maxime élémentaire mais fondamentale du droit social chrétien : " Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu."

IV

Pardonnez-moi, Messieurs, cette digression dans laquelle je me suis laissé entraîner, en vous racontant comment la Religion seule a sauvé de l'absorption anglaise ce petit peuple qui, selon toutes les prévisions humaines, était destiné à périr, après les infortunes et les désastres de la conquête.

Un siècle à peine s'est écoulé depuis lors, et si nous ne sommes pas encore un peuple indépendant *de droit*, nous le sommes *de fait*.

Nous nous gouvernons nous-mêmes, et le gouverneur que l'Angleterre nous envoie n'est rien de plus qu'un vice-roi constitutionnel : il règne, mais il ne gouverne pas. Ce sont nos ministres, c'est-à-dire nos compatriotes, qui gouvernent.

L'Angleterre n'envoie plus de régiments pour nous garder, et dans la vieille citadelle de Québec, la seule ville forte du Canada, ce sont des volontaires canadiens-français qui font la garde autour du drapeau britannique.

Notre commerce, notre industrie, notre agriculture sont libres et prospères. Nous faisons nous-mêmes notre tarif, et voici un détail bien fait pour étonner un auditoire français : nous, Canadiens, imposons à l'entrée de nos ports les marchandises de provenance anglaise !

Nous avons conservé notre belle langue française, et notre constitution lui donne les mêmes droits qu'à la langue d'Albion dans nos parlements et nos tribunaux. (*Applaudissements*)

Nous avons conservé nos vieilles lois, que vos rois très chrétiens léguèrent à nos ancêtres, et nous en avons fait un code qui vaut infiniment mieux que le code Napoléon.

Notre enseignement est libre à tous les degrés, et sous la surveillance de nos évêques, qui distribuent les allocations accordées par le gouvernement à l'instruction publique.

Il est intact le dépot sacré de notre Religion, et nos traités assurent au culte catholique une liberté complète.

Nous avons tout gardé, parce que nous avons su tout défendre, et notre attachement à la France s'est conservé à travers les âges, et des périls sans nombre, comme un patrimoine sacré. (*Appl.*)

Enfin, nous vivons heureux, dans la paix, et nous nous multiplions, naturellement, sans immigration étrangère, dans des proportions étonnantes. De 70,000 que nous étions à l'époque de la conquête, nous sommes arrivés au chiffre d'un million et demi, et nous comptons plus d'un demi-million de nos compatriotes dans les Etats-Unis.

Mais, me direz-vous, l'élément anglais, qui est en majorité, n'est-il pas un danger permanent pour votre nationalité française ?

Ce danger, Messieurs, n'est pas aussi grand que vous pourriez le croire, grâce à notre double organisme gouvernemental. Le Canada se compose de plusieurs provinces réunies en confédération, et ces provinces n'ont délégué au gouvernement fédéral que des pouvoirs limités.

Mais chaque province a, pour les autres matières; son gouvernement local, ou provincial, dont les attributions sont également définies par le pacte fédéral. Ainsi, dans la province de Québec qui est vraiment le Canada français, nous avons notre parlement presque totalement français, des ministres et un lieutenant-gouverneur également français. Sous la juridiction de ce pouvoir provincial la constitution a mis les matières religieuses, nos lois civiles, l'organisation de nos tribunaux, l'instruction publique, colonisation de nos terres, en un mot tout ce qui constitue les principaux éléments de notre nationalité.

Grâce à cette division des pouvoirs et à l'autonomie provinciale créée par le pacte fédéral, les Anglais, plus nombreux que nous, n'ont pas entre les mains l'instrument d'oppression que donnerait l'excessive centralisation des pouvoirs.

Et les Etats-Unis, me demanderez-vous encore, ne finiront-ils pas par vous absorber ?

Messieurs, nous ne savons pas ce que l'avenir nous réserve, mais nous sommes pleins de confiance. Les Etats-Unis n'ont nul besoin de nous ; nous vivons en paix avec eux, et nous devrons éviter tout conflit. Il y a chez eux des germes de dissolution qui grandissent, et nous serions pour eux une cause de plus de désagrégation. Je ne vois donc pas ce qu'ils gagneraient à nous annexer.

Au reste, s'il arrive un jour qu'ils veuillent sérieusement nous imposer cette annexion, dont

nous ne voulons pas, j'espère que nous pourrons faire alors des conditions d'union qui nous sauveront encore de l'absorption.

Nous sommes Normands (Northmanns) ; nous avons la force, l'énergie, l'entêtement des hommes du Nord. Quoi qu'il arrive, l'Amérique Britannique du Nord et l'avenir sont à nous.

V

Et maintenant, Messieurs, savez-vous quel est mon rêve ? Il n'est pas modeste, il est au-dessus des prévisions humaines : mais si l'on a pu dire que le mot *impossible* n'est pas *français*, je crois surtout qu'il n'est pas *chrétien* ; car les *chrétiens* sont ces hommes qui, partis du Calvaire, pauvres, persécutés, torturés, mis à mort, sont arrivés par une série de défaites à conquérir l'univers.

Chrétiens et Français, nous croyons avoir la mission de répandre le catholicisme dans l'Amérique du Nord, et de faire résonner les harmonies de votre belle langue de l'Atlantique au Pacifique. Le jour vient où les Acadiens et les Manitobains uniront leurs voix à celles des Français de Québec, d'Ontario et des Etats-Unis ; et les échos du nouveau monde répèteront leur concert, et les flots des deux océans porteront leurs navires.

Pépinière de prêtres et de religieux, notre race enverra des missionnaires au Japon et à la Chine, comme elle en envoie aux Etats-Unis et même en

Europe. Oui, Messieurs, en Europe ; cela vous étonne ; mais nous avons déjà des religieux canadiens-français dans vos monastères de Bénédictins, de Chartreux et de Trappistes. Il y a quelques années, j'ai trouvé aux portes de Paris une commune desservie par un curé canadien-français.

Et puis, si dans un quart de siècle vous n'avez pas encore pris votre revanche, et si vous tentez alors de la prendre, nous vous enverrons des soldats comme ceux qui combattaient jadis sous votre illustre Larochejacquelain, ou comme ceux qui suivaient naguère votre noble de Charette à Patay.

Je vous l'ai dit, c'est un rêve ; mais il y a des rêves qui deviennent des réalités pour ceux qui croient fermement en la Providence des nations.

Que ces espérances des Français d'Amérique raniment les vôtres, Messieurs. Comme race, nous avons vu la mort de plus près que vous, et cependant nous vivons encore.

Ni notre foi, ni notre patriotisme ne sont morts, et la miséricorde de Dieu pour les peuples patriotes est presque sans bornes.

L'histoire du peuple juif en témoigne ; car aucun peuple n'a été plus ingrat, ni plus coupable. Ses idolâtries et ses crimes furent innombrables, mais toujours pardonnés, moyennant expiation ; et s'il n'avait pas mis le comble à ses abominations par le déicide, Dieu ne l'aurait pas condamné à périr.

Permettez-moi de vous rappeler un trait de cette histoire qui vous fera juger de la puissance du patriotisme, même sur le cœur de Dieu, et qui vous montrera comment la colère divine, justement excitée par un grand crime, fut soudainement apaisée par une simple parole vraiment patriotique.

La scène se passe au Sinaï.

Dieu a poussé l'amour de son peuple jusqu'à descendre vers lui pour lui donner sa loi sublime et une constitution parfaite ; et dans le même temps ce peuple consomme une de ses plus noires iniquités. Moïse, ce géant des siècles primitifs, rédige sous la dictée de Dieu le code éternel des individus et des nations. Tout à coup, Jéhovah s'interrompt : Ecoute ce bruit qui monte du désert....

—Ce bruit, c'était la musique et les chants des Hébreux dansant autour du veau d'or !—

Moïse est consterné : " O Dieu, s'écrie-t-il, ayez pitié de votre peuple.—Appelle-le *ton* peuple et non pas *mon* peuple." reprend Jéhovah ; et le colloque le plus dramatique s'échange alors entre l'homme et le Dieu. L'homme supplie, mais le Dieu reste inexorable.

Enfin Moïse jette ce cri de suprême angoisse et le plus patriotique peut-être qui soit sorti d'une bouche humaine : " Eh bien ? puisque vous ne voulez pas pardonner, je veux mourir avec mon peuple et dormir dans le même tombeau. "

Messieurs, il y a aujourd'hui en France des

milliers de poitrines d'où le cri de Moïse est prêt à s'échapper, et le jour vient, j'espère, où des foules se jetant à genoux crieront à Dieu : "Puisque vous ne voulez pas pardonner, nous voulons mourir avec la France et dormir dans le même tombeau ! "

Ce jour-là la France sera sauvée. *Applaudissements enthousiastes.*

Note du Compilateur.—L'Hon. Juge Routhier a aussi eu l'honneur d'adresser la parole au Congrès Catholique de Paris le 17 mai 1888, et d'y prononcer un discours dont la presse parisienne a fait beaucoup d'éloges.

CONFERENCE DE M. F.-X. PERREAULT

Publiciste, économiste et ancien député

Devant le Syndicat Général des Chambres Syndicales de Paris, en mars 1881.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS.

Permettez-moi d'abord de vous exprimer toute ma reconnaissance pour les paroles sympathiques avec lesquelles M. le Président a bien voulu me donner la parole. Je viens à vous, Messieurs, délégué par une association puissante représentant les sentiments unanimes d'un million et demi de Français d'origine, les descendants de vingt mille colons, partis autrefois de Bretagne et de Normandie, pour aller fonder une Nouvelle-France en Amérique. Depuis cette époque nous sommes restés là, ancrés dans le sol, conservant pieusement la langue, les lois, les habitudes françaises, au milieu de cet océan anglo-américain qui nous entoure de toutes parts. Et, au jour de notre fête nationale, nous portons haut et ferme le drapeau de notre mère-patrie, car nous avons encore foi dans la haute mission acceptée par nos pères de former un peuple dans le Nouveau-Monde qui soit le représentant autorisé de la France. (*Vifs applaudissements*)

Pour cela il nous faut renouer avec vous nos relations commerciales d'autrefois, et ma présence ici ce soir est l'expression de ce désir pratiquement exprimé. Il ne suffit pas en effet de se tenir dans les hautes régions des sympathies sentimentales pour qu'une union soit solide et durable, il faut la baser sur des intérêts matériels et importants, il faut la resserrer par les liens autrement puissants de l'industrie et du commerce. Or quelle est aujourd'hui notre situation commerciale avec la France ? Elle n'est malheureusement que d'un demi pour cent de nos affaires extérieures. Et pendant que nous faisons pour 400 millions de francs de transactions annuelles avec l'Angleterre, les chiffres du commerce franco- canadien sont d'une parfaite insignifiance. Vous me demanderez, sans doute, la cause de cette situation mutuellement désastreuse, et je vous répondrai qu'elle se trouve principalement dans l'ignorance profonde dans laquelle on est resté en France sur les ressources inépuisables, le développement énorme de la Confédération Canadienne. Et c'est pour vous donner, sur ce beau et grand pays, des renseignements pratiques que je suis ici, ce soir, en présence du Syndicat général des Chambres Syndicales de Paris, c'est-à-dire en présence des représentants les plus distingués et les plus puissants du commerce et de l'industrie française, de cette industrie arrivée à une perfection artistique sans rivale dans le monde entier, de cette industrie dont le goût et l'originalité servent chaque

jour de modèles aux industries similaires des autres pays.

Pour accomplir ma mission auprès de vous, je dois donc, sans retard, vous dire ce que sont devenus ces quelques arpents de neige cédés, il y a un siècle, à l'Angleterre, à une époque malheureuse de notre histoire. Après la conquête, nous nous sommes recueillis, nous avons travaillé et grandi, et nous sommes devenus un million et demi d'habitants, dans une population totale de près de quatre millions répartis sur tout ce vaste territoire qui forme aujourd'hui la Confédération Canadienne. Composée de huit provinces, elle s'étend de l'Atlantique au Pacifique, avec 6.000 kilomêtres de frontières qui nous séparent des Etats-Unis. De la latitude de Marseille nous allons jusqu'au pôle, en sorte que notre territoire est grand comme l'Europe entière. Dans cette vaste région, on trouve les plus riches forêts, les prairies les plus fertiles, les pêcheries les plus abondantes, le charbon en couches inépuisables, les minéraux de toutes sortes ; en un mot, partout des ressources inépuisables qui n'attendent que le capital et le travail pour enrichir les millions d'agriculteurs et d'industriels que nous réserve l'avenir. Et au milieu de ce splendide domaine, le Saint-Laurent, avec ses eaux profondes et navigables, pénétrant jusqu'au pied du lac Supérieur, c'est-à-dire à 3000 kilomêtres à l'intérieur du continent. Vous comprendrez, Messieurs, quelles facilités de transport présente une pareille surface de mers in-

térieures. Vous comprendrez que sur tout ce vaste littoral de 6.000 kilomêtres d'étendue, les puissantes villes des lacs Supérieur, Huron, Michigan, Erié, et Ontario, sont en communications des plus faciles avec Montréal, Québec et les autres villes situées sur le Saint-Laurent, depuis le dernier des grands lacs jusqu'aux bords de l'Atlantique. Il y a là des facilités de navigation fluviale sans rivales dans le monde, et ce n'est qu'au prix de 250 millions de francs que nous avons pu creuser et canaliser notre grand fleuve de manière à permettre aux vapeurs de 5,000 tonneaux de monter jusqu'à Montréal, et à des vaisseaux de 1800 tonneaux de se rendre bientôt à 1,500 kilomêtres plus loin, c'est-à-dire au fond du lac Supérieur. Du lac Supérieur, le Transcontinental canadien franchit déjà 900 kilomêtres, pour se rendre en trois ans au pied des montagnes Rocheuses et dans dix ans sur la côte du Pacifique. Dans cet immense parcours, ce chemin traverse 100 millions d'hectares de terres fertiles du " Far West " Canadien, où la production du blé se fera bientôt en quantités incalculables.

Voilà, messieurs, à grands traits, toutes les ressources générales et le développement du pays. Je ne vous dirai rien de nos grandes villes, dont la population atteint jusqu'à 175,000 âmes : elles sont en tout semblables aux villes américaines qui vous sont connues.

Je m'empresse d'arriver au tableau comparatif de nos importations et de nos exportations avec

la France et l'Angleterre. Ce tableau, Messieurs, est assez éloquent pour me dispenser de commentaires.

Il y a là, évidemment, place à de grandes améliorations dans nos relations commerciales avec la France. Il nous faut d'abord une ligne transatlantique directe reliant Rouen et le Hâvre, avec Montréal, en été, et Halifax, en hiver. Déjà notre gouvernement a voté une subvention de 2,500,000 fr. en faveur de cette entreprise indispensable pour la reprise de nos relations.

Il faut ensuite mettre les acheteurs et les producteurs en contact, et il n'y a pas pour cela de moyen plus puissant et plus pratique que les Expositions. Or, il y aura, en septembre prochain une grande exposition à Montréal, à laquelle il serait urgent d'envoyer, je ne dirai pas une exposition de luxe, mais une exposition collective, pratique, des produits de l'industrie française, qui trouveraient certainement un excellent débouché au Canada, s'ils étaient connus et si le producteur et l'acheteur pouvaient être mis en contact.

Je crois qu'il y a là pour les Chambres Syndicales, une excellente occasion de montrer leur pouvoir d'initiative, tout en se préparant d'excellentes affaires.

Enfin, il y a la création de succursales, soit à Montréal, soit à Québec, pour les maisons de commerce les plus importantes. Vous vous y trouverez chez vous, Messieurs, le jour où vous vous fixerez au milieu de nous, dans la Province de Québec. Vous

serez entouré d'une population toute française, qui demande votre concours pour le développement des ressources de son vaste et beau pays. Autant les Etats-Unis vous sont hostiles, autant la Province de Québec vous est sympathique. La France retrouvera un pied-à-terre en Amérique, et reprendra l'influence qu'elle n'aurait jamais dû perdre. Des bords du Saint-Laurent, le commerce français rayonnera sur tout le continent nord-américain, et les marchandises importées par voie de Montréal, trouveront placement dans toutes les villes américaines. Vous aurez pratiquement un marché de 55 millions de consommateurs américains. Voilà l'avenir que je voulais vous présenter, messieurs, avenir qui, comme vous le voyez, prend des proportions colossales puisque déjà, en venant chez nous, vous auriez l'exploitation du territoire nord-américain, grand comme deux fois l'Europe.

Pardonnez-moi, Messieurs, cette trop longue communication. C'est qu'encouragé par vos bienveillantes marques d'approbation, et pénétré de l'importance du sujet que j'avais à vous exposer, je me suis laissé entraîné trop loin. En terminant, je n'ai qu'à vous renouveler l'expression de ma profonde reconnaissance pour l'accueil vraiment sympathique que j'ai reçu ce soir et qui dépasse tout ce que je pouvais attendre de votre indulgence. Encore une fois, Messieurs, au nom des compatriotes que j'ai l'honneur de représenter, comme au mien, je vous renouvelle mes sincères remerciements. (*Appl.*)

Note du Compilateur.—En justice pour M. Perreault, dont nous ne publions qu'un seul discours, je dois faire remarquer qu'il est l'un de nos hommes publics à qui les circonstances ont permis de prononcer en France un bon nombre de discours, et de rendre ainsi des services signalés à son pays. Deux fois Commissaire du Canada aux Expositions Universelles de Paris en 1878 et en 1900, il eut alors l'occasion d'adresser la parole devant plusieurs sociétés, entre autres, la Société des Agriculteurs de France, la Chambre de Commerce de Rouen, la Société de Géographie et la Chambre de Commerce, de Paris, en 1878; l'Alliance Française et la Société Nationale d'Agriculture, en 1900.

NOMS

DE LA PLUPART DES

JOURNAUX DE FRANCE

AMIS DU CANADA FRANÇAIS.*

L'Autorité, de Paris ; L'Alliance Républicaine, L'Avenir, de Bayonne ; L'Anjou, d'Angers ; L'Avenir, de Rennes ; L'Agriculture, de Lure ; L'Appel au Peuple, d'Auch ; L'Abeille Cauchoise, de Yvetot ; Le Petit Ardenais, de Charleville ; L'Ardèche Républicaine, de Privas ; L'Avenir de la Dordogne, de Périgueux ; L'Avenir, d'Ayen ; L'Ami du Peuple, de Nancy ; L'Avenir, de Blois.

Le Journal, de Bordeaux, Le Bonhomme Financier, de Paris ; Le Bellémois, de Bellème ; La Nouvelle Bourgogne, de Dijon.

Le Courrier, de Bruxelles, Le Correspondant, Le Courrier du Soir, Le Constitutionnel, La Croix, Le Petit Caporal, La Correspondance Havas, Le Courrier des Halles, de Paris ; Le Petit Clermontais, de Clermond-Ferrand ; Le Conservateur de l'Ariège, de Foix ; Le Champenois, d'Epernay ; Le Petit Courrier, d'Angers ; Le Courrier de Vienne, de Poitiers ; Le Charantais, d'Angoulème ; Le Courrier, de Châlons-sur-Saône ; Le Courrier du Centre, de Limoges ; Le Bon Citoyen, de Carrare ; Le Courrier du Nord, de Valenciennes ; Le Conservateur, d'Auch ; La Constitution, d'Agen ; Le Clairon du Vandômois, de Vandôme ; Le Courrier, de Semur ; Le Cantonal, de Bapaume.

---

* Dont il est fait mention aux pages VII et VIII de ce livre.

La Défense, de Paris ; La Dépêche, de Toulouse ; La Dépêche du Nord-Est, de Vervins ; La Démocratie de l'Ouest, de St-Nazaire.

Les Etudes Religieuses, L'Echo de la Semaine, L'Eclair, L'Economiste français, L'Esprit pratique, L'Evènement, L'Estafette, de Paris ; L'Eclair, de Montpellier ; L'Echo de l'Est, de Bar-le-Duc ; L'Eclaireur, de Perpignan ; L'Echo Rochelais, de LaRochelle ; L'Express, de Lyon ; L'Echo du Velay, de LePuy ; Le Grand Echo, de Lille ; L'Echo de la Frontière, de Valenciennes ; L'Eclaireur, de Nice ; L'Eclaireur, de Giuse.

La France-Nouvelle, Le Figaro, La France Militaire, de Paris ; La Vraie France, de Lille ; La France du Littoral, de Nice.

La Gazette de France, Le Gaulois, La Géographie, Le Globe, de Paris ; La Gazette du Midi, de Marseilles ; La Gironde, La Petite Gironde, de Bordeaux.

Le Havre, Le Journal, du Havre.

L'Illustration, de Paris ; L'Indépendance Belge, de Bruxelles ; L'Impartial, de Nancy ; L'Indépendance, de Perpignan ; L'Indépendant, de Bourges ; L'Indépendant, de Vervins ; L'Indépendance bretonne, de St-Brieux.

Le Journal des Débats, Le Journal des villes et des campagnes, Le Journal des Economistes, La Justice, Le Petit Journal, Le Jour, Le Journal du Louvre, de Paris ; Le Journal de l'Aisne, de Laon ; Le Journal, d'Alençon ; Le Journal, de St-Valéry-en-Caux ; Le Journal de Maine et Loire, d'Angers ; Le Journal d'Alsace, de Strasbourg ; Le Journal de Saône et Loire, de Mâcon ; Le Journal de la Dor-

dogne, de Périgueux ; Le Journal de l'Aveyron, de Rodez ; Le Journal de la Marne, de Châlons ; Le Journal, de Rennes; Le Journal, de Marseilles ; Le Journal, d'Amiens ; Le Journal de la Vienne, de Poitiers ; Le Journal, de Fourmies ; Le Journal, de Craon ; Le Journal de l'Ain, de Bourg ; Le Journal de Châtillon-sur-Seine, de Châtillon ; Le Journal du Département de l'Indre, Châteauroux ; Le Journal, de Caen ; Le Journal, de Dreux ; Le Journal, de Chartres ; Le Journal, de Bernay.

La Liberté, de Paris; La Lanterne Falaisienne, de Falaise ; La Haute-Loire, de le Puy ; Le Lyon républicain, de Lyon ; La Lecture du Foyer, de Nancy.

Le Moniteur des Colonies, Le Moniteur du commerce, Le Magazine français illustré, Le Monde, Le Matin, Le Moniteur Universel, Le Petit Moniteur Universel, Le Monde Illustré, Le Moniteur des Intérêts matériels, de Paris ; Le Moniteur de l'Auvergne, Rodez ;Le Messager du Midi, Montpellier ;Le Mémorial des Deux-Sèvres, Niors ; Le Mémorial, de Pau ; Le Moniteur du Nord, Lille ; Le Messager, de Moulins ; Le Messin, de Metz ; Le Moniteur, de Calvados ; Le Messager, de Toulouse ; Le Moniteur de la Nièvre, de Nevers ; Le Messager, de Valence ; Le Moniteur, de Cantal d'Aurillac ; Le Mémorial des Vosges, d'Epinal ; Le Mortainais, de Mortain ; Le Petit Marseillais, de Marseilles ; Le Petit Méridional, de Montpellier ;

Le National, de Paris ; Le Nouvelliste, Le Petit Nord, de Lille ; Le Nouvelliste, Le Petit Nantais, de Nantes ; Le Nord, de Bruxelles ; Le Petit Niçois, de Nice ; Le Nouvelliste, de LeMans.

L'Ordre, L'Observateur français, de Paris ; L'Observateur, d'Avesnes.

Le Pays, Le Paris-Capital, La Presse, La Petite Presse, Le Parti National, Le Petit Parisien, La Paix, de Paris ; Le Phare de la Loire, de Nantes ; Le Patriote de Normandie, de Rouen ; Le Petit Phare, de Nantes ; Le Progrès, de Châlons-sur-Saône ; Le Patriote Albigeois, d'Albi ; Le Progrès, de Bolbec ; Le Patriote, de Montauban ; Le Populaire, de Nantes.

La Revue du Cercle Militaire, La Reforme Sociale, La Revue des Deux-Mondes, La Revue britannique, La Revue française, La Nouvelle Revue, La République Française, La Petite République, Le Rappel, Le Petit Républicain, La Revue Bleue, de Paris ; Le Rappel Castrais, de Castres ; La République, de Brives ; La République, du Guéret ; Le Réveil Limousin, de Limoges ; Le Roussillon, de Perpignan; Le Radical, de Marseilles ; La République, de Beauvais ; Le Républicain de la Creuse, Guéret ; Le Ralliement, de Calms ; La Revue Bourguignonne, de Beaune ; La Ralliement, de Cahors, Le Petit Républicain, de Troyes.

La Semaine des Familles, Le Soleil, Le Soir, Le XIX Siècle, La Semaine Religieuse, La Souveraineté, de Paris ; Le Signal, de Sèvres ; Le Soir, de Bruxelles ; Le Suffrage Universel, d'Angoulème ; Le Journal, de Senlis ; Le Soleil du Midi, de Marseilles ; Le Salut Public, de Lyon.

Le Temps, Le Télégraphe, de Paris.

L'Univers, de Paris; L'Union Bretonne, de Nantes ; L'Union républicaine, de Mâcon ; L'Union de l'Ouest, d'Angers.

La Vérité, de Paris ; La Victoire, de Bordeaux ; La Vérité, de Cognac ; Le Petit Var, de Toulon.

TABLE DES MATIERES

PAGES

INTRODUCTION VII

DISCOURS DE MGR. LABELLE, au banquet donné en son honneur par l'Alliance Française, à Paris..... 1

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER, au banquet donné en son honneur par la Chambre de Commerce britannique, à Paris..... 5

DISCOURS DE SIR WILFRID LAURIER, au banquet donné en son honneur par les "*Amis du Canada*," à Paris..... 13

DISCOURS DE L'HON. HONORÉ MERCIER, au banquet donné en son honneur par l'Alliance Française, à Paris..... 33

DISCOURS DE L'HON. HONORÉ MERCIER, à l'Institut des Frères-Maristes, à St-Génis-Laval, près de Lyon..... 43

CONFÉRENCE DE L'HON. HONORÉ MERCIER, à la salle Ste-Foye, à Chartres..... 53

DISCOURS DE L'HON. HONORÉ MERCIER, au banquet de la Société d'Economie Sociale de Paris..... 73

DISCOURS DE L'HON. HONORÉ MERCIER, au Collège des Pères Jésuites, à Paris..... 87

CONFÉRENCE DE L'HON. HONORÉ MERCIER, au Séminaire de Saint-Sulpice, à Issy..... 93

DISCOURS DE L'HON. HONORÉ MERCIER, au Monastère des Pères Trappistes, à Bellefontaine..... 103

DISCOURS DE L'HON. ISRAEL TARTE, au banquet de la "Fédération Bretonne," à Paris. 107

DISCOURS DE L'HON. GILBERT MIVILLE DÉCHÊNE, au banquet de la Société des Agriculteurs de France, à Paris..... 113
DISCOURS DE L'HON. ADÉLARD TURGEON, au banquet de la Société des Archives historiques, à Honfleur..... 117
CONFERENCE DE L'HON, HECTOR FABRE, devant la Société des Etudes Maritimes et coloniales de Paris..... 135
DISCOURS DE L'HON. HECTOR FABRE, à Saintes. 165
DISCOURS DE L'HON. HECTOR FABRE, à La-Rochelle..... 169
DISCOURS DE L'HON. JUGE ROUTHIER, à La-Roche-sur-Yon, en Vendée..... 173
CONFÉRENCE DE M. J.-X. PERREAULT, devant le Syndicat Général des Chambres Syndicales de Paris..... 193
APPENDICE : Nomenclature des journaux de France auxquels il est fait allusion dans les deux premières pages de l'introduction.... 201

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410

MAR 1 0 1 '6